



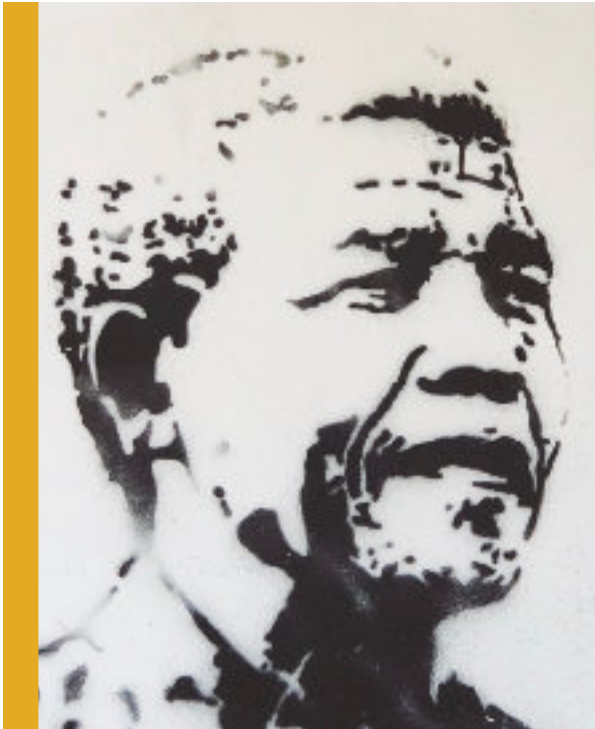
youth2unite
stand-up against
hate and violence

IO1: Youth2Unite Curriculum

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein.

Table des matières

Introduction	5
Partners	10
CONCEPT, ACTIVITÉS ET OBJECTIFS	11
Module 1: Définir et reconnaître un crime de haine	12
Module 2: Impact émotionnel des crimes de haine sur leurs victimes	42
Module 3: Préjugés et discrimination : causes sous-jacentes des crimes de haine	61
Module 3a: Comment les préjugés et l'intolérance naissent	62
Module 3b: Pourquoi la différence divise	82
Module 4: Discours de haine	110
Module 5: Le rôle des médias dans la propagation des discours de haine et dans la montée des crimes de haine	134
Module 6: Réfléchir, écouter et établir des liens pour prévenir et combattre les crimes de haine	172
Module 6a: Réflexion sur les valeurs et formation des attitudes	173
Module 6b: Construire des coalitions pour promouvoir le changement social	188
Protocole d'atténuation des incidents liés à la haine	224



Personne ne naît en haïssant une autre personne à cause de la couleur de sa peau, ou de ses origines, ou de sa religion. Les gens doivent apprendre à haïr, et s'ils peuvent apprendre à haïr, ils peuvent apprendre à aimer, car l'amour jaillit plus naturellement du cœur humain que son opposé.

Nelson Mandela

INTRODUCTION

En novembre 2018, un homme a été passé à tabac dans la ville anglaise de Chippenham en raison de son handicap physique (BBC News, 22/11/2018). Entre 2018 et 2019, plus de 6 000 autres cas ont été signalés au Royaume-Uni, soit près de 12 % de plus que l'année précédente (BBC News, 09/10/2019). De manière générale, le nombre de cas inconnus de crimes haineux liés au handicap dans l'UE est très élevé, car seuls quelques États membres collectent des données à ce sujet.

À l'été 2018, la Française Marie Laguerre, âgée de 22 ans, a été victime de catcall (harcèlement de rue à caractère sexuel) par un homme, alors qu'elle rentrait chez elle à pied, vêtue d'une robe rouge. Elle lui a répondu « ta gueule ». L'homme a attrapé un cendrier sur l'une des tables d'un café devant lequel ils passaient et l'a jeté sur elle. Il s'est ensuite approché de Marie et l'a violemment frappée au visage. Des personnes sont venues à son secours et l'incident a été filmé. L'homme a ensuite été identifié, et il a été jugé pour violence avec usage d'une arme (le cendrier) mais l'accusation de « harcèlement sexuel » n'a pas été retenue (Le Figaro, 04/10/2018).

En septembre 2018, Zak Kostopoulos, un militant du mouvement LGBTIQ+, séropositif, antifasciste et drag queen (Zackie Oh), a été brutalement assassiné dans le centre d'Athènes à la vue de tous. Le meurtre a été fomenté par des « citoyens indignés », et ce, avec la tolérance et la complicité d'hommes de la police grecque (Amnesty International, 17/05/2019).

En mars 2019, une femme somalienne (demandeuse d'asile) a été violemment attaquée par un agent de sécurité dans l'un des bureaux des services de protection sociale du ministère du Travail et de l'Assurance sociale à Chypre. Après cet incident, plusieurs femmes somaliennes se sont plaintes, lors d'un entretien avec l'ONG KISA, de racisme systématique, de violence sexiste et d'humiliation en raison de leur couleur de peau, de leur religion et de leur statut juridique dans presque tous les aspects de leur vie (KISA, 09/03/2019).

En octobre 2019, un extrémiste de droite de 27 ans lourdement armé a attaqué la synagogue de la ville allemande de Halle (BBC News, 09/10/2019). Il a diffusé son acte en direct sur Internet. Neuf Juifs européens sur dix, issus de 12 États membres et interrogés en 2018, estiment que l'antisémitisme a augmenté au cours des cinq dernières années. De même, neuf sur dix décrivent l'antisémitisme sur internet comme un problème (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne 2018).

Ces incidents sont des exemples de crimes de haine sous forme de violence physique et verbale. Les crimes de haine sont des crimes

commis sur la base de préjugés et de haine envers le groupe auquel la victime (réelle ou supposée) appartient, par exemple en lien avec l'origine ethnique ou sociale, la couleur de peau, la religion, les opinions politiques, les capacités physiques, le sexe ou l'orientation sexuelle.

La haine n'est pas un phénomène nouveau, pas plus que la violence contre un groupe de personnes. Plusieurs exemples peuvent être cités tant dans le passé que dans le présent. Néanmoins, la terminologie « crime de haine » n'est pas si ancienne et le contexte légal pour combattre les crimes de haine ne s'est développé qu'au cours des 40 dernières années. Les lois et la poursuite des crimes de haine diffèrent encore d'un pays à l'autre et peuvent même varier selon les groupes de personnes. Au sein de l'Union européenne, le débat sur la nécessité de lignes directrices cohérentes est permanent, car les cas de crimes de haine ont augmenté ces dernières années, ce qui témoigne de la pertinence du problème. Le phénomène des discours de haine, qui se répandent rapidement sur Internet et notamment sur les réseaux sociaux, au-delà des frontières nationales, et qui peuvent conduire à des attaques physiques, est un problème majeur. Cela montre combien il est important d'avoir une discussion à l'échelle européenne sur la lutte contre les crimes et les discours haineux.

Les discours et les crimes haineux sont un sérieux problème, profondément ancré dans notre société, qui doit être ciblé de toute urgence. Le département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles considère dans une étude récente que « les discours et les crimes de haine empoisonnent les sociétés, car ils menacent les droits individuels, la dignité humaine et l'égalité, renforcent les tensions entre les groupes sociaux, perturbent la paix et l'ordre publics et mettent en péril la coexistence pacifique. (...) Ils minent la cohésion sociale, la solidarité et la confiance entre les membres d'une société. Les discours de haine entravent la tenue d'un débat public rationnel, sans lequel aucune démocratie ne peut exister ; ils conduisent à des violations de libertés qui mettent en danger l'état de droit » (Département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles, 2020).

Outre les mesures juridiques et politiques telles que la collecte cohérente de données, la poursuite renforcée des crimes de haine ainsi que les centres de conseil et de signalement pour les victimes, il est important de s'opposer à quelque chose en tant que société. Par conséquent, l'éducation, la prévention, l'autonomisation et le soutien et le renforcement du contre-discours et du courage civil sont des mesures importantes pour contrer les crimes et les discours de haine.

C'est l'objectif de ce curriculum. Il s'adresse aux travailleurs de jeunesse et aux éducateurs qui travaillent avec des jeunes et souhaitent aborder

les questions de discrimination, de crimes et de discours de haine dans leur travail.

Ce curriculum a été créé par des partenaires de France, d'Angleterre, de Grèce, de Chypre et d'Allemagne dans le cadre du projet « Youth2Unite - Empowering Youth to Unite and Stand Up against Hate and Violence » financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne (en français : Youth 2 Unite - Donner aux jeunes les moyens de s'unir et de combattre la haine et la violence). La situation diffère selon les pays, notamment en termes de collecte de données statistiques et de base juridique pour la poursuite des crimes de haine. Néanmoins, une augmentation des crimes de haine est observée partout, en particulier ceux à caractère raciste. C'est d'ailleurs la motivation sous-jacente de ce curriculum. Il a été créé pour contrecarrer l'augmentation des crimes de haine, pour soutenir les éducateurs dans leur travail, pour encourager les jeunes à se lever contre la haine et la discrimination, et pour l'égalité et la diversité en Europe !

Le curriculum contient des modules et des méthodes d'apprentissage interactifs qui peuvent être utilisés au niveau européen dans le cadre du travail éducatif avec les jeunes à partir de 15 ans environ et adaptées au contexte respectif de chaque État membre de l'UE. L'accent est mis non seulement sur l'acquisition de connaissances, mais aussi sur l'autoréflexion et sur le développement d'aptitudes et de compétences.

Le curriculum aborde les questions suivantes :

Comment identifier les crimes de haine ? (Module 1)

Quels sont les effets des crimes de haine sur les victimes ? (Module 2)

Comment naissent les préjugés et qu'est-ce que la discrimination ? (Module 3)

Qu'est-ce qu'un discours de haine et comment puis-je le distinguer de la liberté d'expression ? (Module 4)

Quel rôle les médias jouent-ils dans la propagation des discours de haine et dans la montée des crimes de haine ? (Module 5)

Comment puis-je développer ma propre opinion et m'élever contre les crimes de haine et pour une société plus ouverte ? (Module 6)

Chaque module contient une brève introduction au sujet et diverses méthodes interactives, complétées par des informations sur d'autres ouvrages et des liens Internet. Le curriculum est complété par un

protocole pour aborder les incidents liés aux préjugés et les crimes de haine, ainsi que par sept modèles de plans de travail qui montrent comment les méthodes peuvent s'appuyer les unes sur les autres lors d'un séminaire/atelier.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à lire et à utiliser ce curriculum et qu'il contribuera à l'avènement d'une société européenne sans préjugés et plus ouverte, où la démocratie, la diversité et la solidarité sont des réalités concrètes.

Références

BBC News (22.11.2018): Man's leg broken in Chippenham 'disability hate crime', disponible sur : <https://www.bbc.com/news/uk-england-wiltshire-46309021>

BBC News (09.10.2019): Disability hate crime: Number of reports rising, disponible sur : <https://www.bbc.com/news/uk-england-49975697>

- Le Figaro (04.10.2018) : L'agresseur de Marie Laguerre condamné à six mois de prison ferme, disponible sur : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/2018/10/04/01016-20181004ARTFIG00344-l-agresseur-de-marie-laguerre-condamne-a-six-mois-de-prison-ferme.php>

Amnesty International (17.05.2019): My son was kicked to death - this is why I am seeking justice, disponible sur : <https://www.amnesty.org/en/latest/campaigns/2019/05/my-son-zak-kostopoulos-was-kicked-to-death-in-greece/>

KISA (09.03.2019): Somali refugees in Cyprus denounce institutional racism, hate crimes and gender-based violence, disponible sur : <https://kisa.org.cy/%EF%BB%BF%CE%B8%CE%B5%CF%83%CE%BC%CE%B9%CE%BA%CF%8C-%CF%81%CE%B1%CF%84%CF%83%CE%B9%CF%83%CE%BC%CF%8C-%CE%B5%CE%B3%CE%BA%CE%BB%CE%AE%CE%BC%CE%B1%CF%84%CE%B1-%CE%BC%CE%AF%CF%83%CE%BF%CF%85%CF%82-%CE%BA/>

BBC News (09.10.2019): Germany shooting: Gunman kills two after attacking synagogue, disponible sur : <https://www.bbc.com/news/world-europe-49988482>

Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (2018) : Expériences et perceptions de l'antisémitisme – Deuxième enquête sur la discrimination et les crimes de haine à l'égard des personnes juives dans l'UE, disponible sur <https://fra.europa.eu/en/publication/2018/experiences-and-perceptions-antisemitism-second-survey-discrimination-and-hate>

Département thématique des droits des citoyens et des affaires constitutionnelles (2020) : Discours et crimes de haine dans l'Union européenne - Évaluation des stratégies pour la réglementation des contenus en ligne, p. 13, disponible en anglais sur : [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU\(2020\)655135](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document.html?reference=IPOL_STU(2020)655135)

PARTNERS

The "Youth2Unite - Empowering Youth to Unite and Stand Up against Hate and Violence" project is funded by the Erasmus Plus Programme of the European Union. The project aims to tackle hate crime and hate-speech and increase young people's responsibility towards bystander intervention by providing a set of tools for youth workers and young people to utilise. Hate crime and hate-speech online are the core of the Youth2Unite project. Both convey meaning, intent, and significance in a compact and immediately recognizable form and greatly influence personal and collective behaviours.

A consortium of European partners delivers a variety of Youth2Unite activities to counter different levels of discrimination. The consortium consists of the leading partner, PISTES SOLIDAIRES (France); VEREIN NIEDERSÄCHSISCHER BILDUNGSINITIATIVEN (Germany); SYNTHESIS CENTER FOR RESEARCH AND EDUCATION (Cyprus); the ATHENS LIFELONG LEARNING INSTITUTE (Greece) and MERSEYSIDE EXPANDING HORIZON (UK).

LE PROJET YOUTH 2 UNITE : CONCEPT, ACTIVITÉS ET OBJECTIFS

Le projet « Youth2Unite - Empowering Youth to Unite and Stand Up against Hate and Violence », financé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne, vise à lutter contre les crimes et les discours de haine et à renforcer la responsabilité des jeunes en matière d'intervention auprès des témoins, en fournissant un ensemble d'outils aux travailleurs de jeunesse et aux jeunes, par le biais d'une approche préventive et participative.

Les discours de haine et les discours haineux en ligne sont au cœur du projet Youth2Unite, car ils véhiculent un message, une intention et une signification sous une forme compacte et immédiatement reconnaissable et influencent grandement les comportements personnels et collectifs.



Verein Niedersächsischer
BILDUNGSINITIATIVEN e.V.



CONCEPT, ACTIVITÉS ET OBJECTIFS

Le projet Youth2Unite est mené par un consortium d'acteurs européens engagés à différents niveaux dans des activités de lutte contre la discrimination. Le consortium est composé de : PISTES SOLIDAIRES (France), qui est le partenaire principal ; Verein Niedersächsischer Bildungsinitiativen e.V. (Allemagne) ; SYNTHESIS CENTER FOR RESEARCH AND EDUCATION (Chypre) ; ATHENS LIFELONG LEARNING INSTITUTE (Grèce) et Merseyside Expanding Horizon (Royaume-Uni). Youth2Unite a pour objectif de :

- Réduire la discrimination, améliorer la communication interculturelle, sensibiliser aux différentes identités et développer la citoyenneté active ;
- Lutter contre la haine et la stigmatisation de certaines communautés ethniques et religieuses (par exemple, préjugés contre les Roms et les Sintis, préjugés contre les musulmans, antisémitisme, etc.) ;
- Prévenir et combattre les comportements haineux, les crimes de haine et les formes graves de discours de haine contre les communautés LGBTIQA* ;
- Promouvoir la tolérance, la compréhension mutuelle, la cohésion sociale et soutenir la lutte contre le racisme et la xénophobie en cultivant la pensée critique auprès des travailleurs de jeunesse et des jeunes ;
- Développer des aptitudes et des compétences transversales afin de soutenir un travail de jeunesse de qualité et l'intervention active des jeunes ;
- Fournir aux animateurs de jeunesse des outils de sensibilisation et de renforcement des capacités en matière de prévention et de lutte contre les crimes et discours haineux, les préjugés et les stéréotypes ;
- Remettre en question les attitudes motivées par la haine et les comportements haineux chez les jeunes ;
- Doter les travailleurs de jeunesse et les jeunes de compétences spécifiques pour aborder les questions relatives aux crimes et aux discours de haine et répondre aux signes de préjugés et de haine ;
- Renforcer l'autonomie des jeunes et leur esprit critique afin qu'ils assument leurs responsabilités et fassent des choix éclairés pour intervenir en tant que spectateurs lorsqu'un incident motivé par la haine se produit.
Pour plus d'informations sur le projet, rendez-vous sur : <https://www.youth2unite.com/>



IO1: Youth2Unite Curriculum

Module 1: Définir et reconnaître un crime de haine

Module 1 Définir et reconnaître un crime de haine

Ce siècle a été marqué par de grands progrès dans le domaine des droits de l'homme, de l'égalité et de l'égalité des chances pour tous les citoyens. De nombreux groupes sociaux marginalisés ou défavorisés ont réussi à mettre en lumière leurs luttes, à se battre pour elles et à établir un nouveau cadre juridique qui différencie les crimes généraux des crimes contre un groupe social spécifique. C'est ainsi qu'est née la catégorie juridique des crimes de haine.

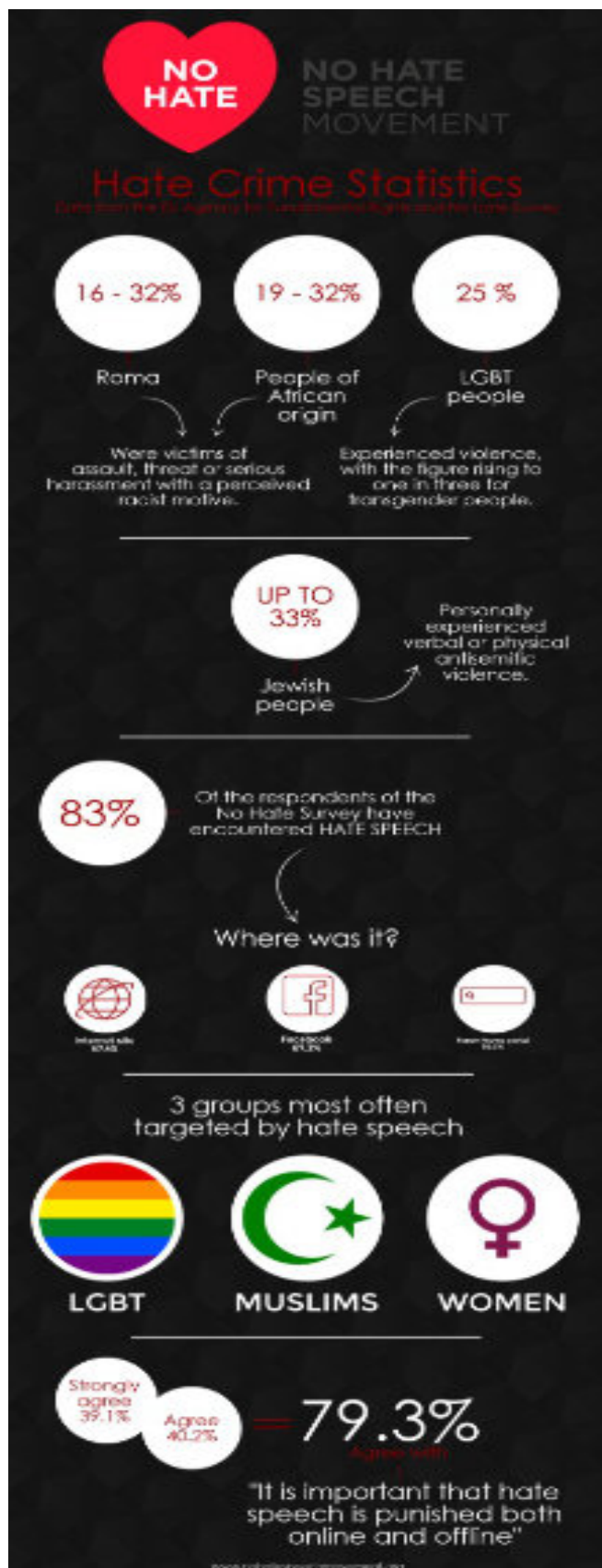
Par définition, et en raison de l'évolution constante du paysage politique et social des sociétés modernes, le caractère inclusif de ce qui constitue un crime de haine est évolutif. Cela signifie qu'au fur et à mesure que les sociétés évoluent, elles réalisent et détruisent ou abolissent les anciennes formes d'oppression et de discrimination ou en créent de nouvelles en raison de leur structure ou des avancées technologiques.

Malheureusement, et bien que l'Europe soit toujours considérée comme le leader mondial des droits de l'homme et de l'égalité (au regard de la protection juridique proposée), les récents changements sociopolitiques ont créé des tensions au sein de l'union. De nombreux pays sont en train de revenir à un modèle d'État plus protectionniste, dans lequel les minorités et les groupes marginalisés sont, une fois de plus, devenus la cible de discriminations systémiques et d'attaques haineuses, donnant lieu à des crimes de haine dans toute l'UE (Asimakopoulos, Baider & Millar, 2017). En outre, compte tenu de la constante évolution et de la maîtrise croissante du web, les crimes haineux ont débordé sur le numérique, apparaissant sur différentes plateformes telles que les réseaux sociaux, les forums et les médias d'information en ligne. Cela crée un environnement dangereux qui exige une surveillance et une vigilance constantes, non seulement de la part de l'État et des entreprises du secteur des technologies, mais aussi des citoyens de l'Union européenne.

Définition et contexte juridique du crime de haine

Au vu du contexte actuel des crimes de haine au sein de l'UE, il est impératif de définir ce qui constitue un tel acte, afin que les gens puissent distinguer les actes inoffensifs de ceux qui sont dangereux et motivés par la haine. En ce sens, les crimes de haine sont définis comme des actes criminels qui sont motivés par des préjugés ou des biais à propos de certains groupes de personnes spécifiques. Ainsi, pour qu'un acte soit classé dans la catégorie des crimes de haine, il doit être puni par la loi et être motivé par des préjugés.

Une motivation biaisée est généralement définie comme une motivation fondée sur des opinions négatives, des stéréotypes, une intolérance et une haine, à l'égard d'un groupe particulier de personnes, en ce qui concerne la race, l'ethnicité, la nationalité, l'orientation sexuelle, le sexe, la langue, la religion et toute autre



caractéristique fondamentale (BIDDH, 2019). Ces actes peuvent inclure des violences physiques ou psychologiques, des menaces, des dommages matériels, des meurtres ou tout autre comportement criminel motivé par les idées susmentionnées.

Néanmoins, il est important de noter que la mise en œuvre de ces définitions dans des contextes juridiques a présenté de nombreux problèmes, provoquant des inégalités dans la protection des groupes de victimes en Europe, ce qui nécessite un changement dans l'approche actuelle de l'UE (Garland & Chakraborti, 2012).

Qui sont les personnes les plus susceptibles d'être victimes de crimes haineux ?

Dans l'enquête 2008 de l'Union européenne sur les minorités et la discrimination (EU-MIDIS), une personne sur quatre appartenant à divers groupes marginalisés a déclaré avoir été victime de tels crimes haineux. Les origines les plus courantes des victimes étaient les Roms, les Africains subsahariens, les Nord-Africains, les Turcs, les Russes et les Européens centraux et orientaux. En outre, en raison de l'afflux récent de réfugiés en Europe, la liste s'est étendue aux Syriens, aux Irakiens et à d'autres nationalités du Moyen-Orient. Enfin, les personnes dont les orientations sexuelles et les identités de genre diffèrent de ce qui est catégorisé ou considéré comme « habituel » (hétérosexualité et identités de genre masculines et féminines claires qui correspondent à l'apparence de la personne) ont également été attaquées, en particulier dans les pays d'Europe centrale et orientale.

Un certain nombre d'organismes, tels que le Conseil de l'Europe et l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, ont récemment mené des recherches approfondies sur les phénomènes de discours et de crimes de haine et nous ont fourni des données complètes relatives à l'étendue de ces phénomènes, aux groupes qui sont le plus facilement et le plus souvent victimes de discours/crimes de haine et aux espaces, en ligne et hors ligne, où ces phénomènes se produisent le plus souvent.

Matel Zhradnik, de l'Agence européenne pour l'information et le conseil des jeunes, a rassemblé toutes ces informations dans l'infographie ci-dessous, sur la base des statistiques de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne et de l'enquête européenne sur les discours haineux en ligne de 2015. Elle dépeint les données étonnantes suivantes :

- 19 - 32 % des Roms
- 19-32 % des personnes d'origine africaine et
- 25 % des personnes LGBTIQA

qui ont participé à l'enquête déclarent avoir été victimes d'une agression, d'une menace ou d'un harcèlement grave avec un motif raciste perçu. Parallèlement, près de 33 % des personnes juives vivant en Europe et ayant participé à l'enquête ont été victimes de violence antisémite verbale ou physique.

L'enquête a notamment révélé que les trois groupes les plus souvent visés par les discours haineux sont les personnes LGBTIQA*, les musulmans et les femmes.

Parmi les réseaux sociaux, Facebook a été désigné comme la plateforme de réseaux sociaux où les discours haineux sont les plus fréquents (67,3 %). Les discours de haine constituent une forme de crime de haine.

Que savons-nous des auteurs (de la catégorisation des) crimes de haine ?

Bien entendu, il n'existe pas un seul profil d'auteur de crime de haine. Néanmoins, il existe certaines statistiques relatives aux caractéristiques communes et des études portant sur les motivations des auteurs à commettre un crime de haine, qui sont présentées ci-dessous.

Un rapport récent du gouvernement gallois (2013) classe les auteurs de crimes de haine dans les quatre catégories suivantes en fonction de leurs motivations :

1) Les délinquants du frisson : Les personnes qui commettent des crimes haineux pour l'excitation de l'acte, ou parce qu'elles s'ennuient. Parmi les autres facteurs, également liés à ce groupe, qui motivent les crimes haineux, citons la pression et les liens avec les pairs, l'alcool et le machisme. Par exemple, ces délinquants peuvent commettre une attaque homophobe dans un centre-ville en s'encourageant mutuellement à faire monter la violence.

*Abbreviation for: Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Intersexual, Queer, Agender and people who feel that they don't fit into one fixed category

2) Les délinquants défensifs : Les personnes qui pensent protéger leur pays et leur terre, contre d'autres communautés « plus récentes ». Ces délinquants croient très souvent que le statut socio-économique et la sécurité de leur société sont menacés, tandis que dans de nombreux cas, la colère et la honte intériorisée les conduisent à commettre des crimes de haine. Par exemple, ces délinquants peuvent commettre un crime de haine à l'encontre d'un immigrant ou d'un Tsigane, d'un Rom ou d'un voyageur qui vient de s'installer dans une région.

3) Les délinquants motivés par une mission : Les personnes qui considèrent que la mission de leur vie consiste à se débarrasser de ces groupes spécifiques de personnes, qu'ils considèrent comme inférieurs ou mauvais. Ces personnes aspirent au pouvoir et ont des liens avec des groupes extrémistes. Les attaques violentes racistes organisées par les néonazis ou les marches organisées impliquant des attaques physiques ou verbales contre les musulmans sont des exemples de crimes de haine commis par ces délinquants.

4) Les auteurs de représailles : Les personnes qui pensent servir la justice en ripostant aux attaques perçues de ces groupes marginalisés contre leurs valeurs. Ils cherchent à se venger d'une menace (perçue) ou d'un changement des normes sociales et culturelles. Par exemple, ces délinquants peuvent commettre des crimes de haine en commettant des attaques antimusulmanes ou antisémites et en endommageant des mosquées ou des synagogues à la suite d'événements déterminants.

En ce qui concerne le profil des personnes qui commettent des crimes de haine, un grand nombre d'études récentes ont montré que la plupart des attaques liées à la haine sont perpétrées par des personnes assez jeunes, âgées de 16 à 25 ans, et généralement de sexe masculin (Bra, 2009 ; Dauvergne, Scrim & Brennan, 2008). En effet, une étude récente menée en Suède a montré que 40 % des auteurs présumés avaient moins de 20 ans et étaient de sexe masculin (Bra, 2009). Parallèlement, dans un rapport du Crown Prosecution Service en Grande-Bretagne (2012), il est indiqué que 73,7 % des auteurs de crimes haineux étaient blancs, de sexe masculin et de nationalité britannique. En ce qui concerne le statut socio-économique, les données du Royaume-Uni montrent qu'en moyenne 40 % des délinquants étaient au chômage ou sans emploi (Iganski et Smith, 2011). Enfin, le mythe selon lequel les étrangers sont ceux qui commettent des crimes de haine a été démystifié, des études ont montré que l'auteur du crime connaît généralement la victime (le contraire n'est pas nécessairement vrai cependant), parce qu'il est voisin, fréquente la même école, travaille au même endroit, et ainsi de suite (Mason, 2005).

Les auteurs de crimes de haine appartiennent généralement à la majorité ethnique du pays auquel ils appartiennent, ou en général, au groupe social le plus puissant, le plus prolifique et le plus avantagé dans un contexte donné. Certains membres de ce groupe ont le sentiment que leur position et leur identité sont compromises par l'existence, la présence ou les combats des groupes marginalisés. Ce sentiment, dans son aspect le plus fondamental, découle du processus cognitif humain de catégorisation, qui est crucial dans le traitement et la compréhension de l'environnement qui nous entoure, conduisant à la création de catégories distinctes pour différents concepts, idées, attributs physiques, objets, groupes sociaux, etc. Lorsque ce processus sert de prélude aux stéréotypes, des croyances préjudiciables sont créées, conduisant souvent à la perpétration de crimes liés à la haine (pour plus d'informations sur la catégorisation, voir le module 3). Le sentiment de menace contre leur identité, leurs valeurs et leur expérience sociale, que les auteurs ressentent souvent, peut être divisé en deux catégories : les « menaces réalistes », telles que la concurrence perçue pour l'emploi, le logement et d'autres ressources, et les dommages physiques causés à eux-mêmes ou à d'autres personnes ; et les « menaces symboliques », liées à la menace que représentent les valeurs et les normes sociales des personnes (Walters et al. 2016). Il est donc important de se concentrer sur ces aspects lorsqu'on tente à la fois d'identifier et de signaler ces crimes de haine, mais aussi lorsqu'on tente de faire changer d'avis les personnes qui les commettent.

Outre les explications psychologiques sociales des crimes de haine, comme le rôle des émotions intergroupes ou la perception de la menace, le rapport de la Commission européenne des droits de l'homme, fondé sur l'examen de la recherche universitaire, cite également un certain nombre de facteurs structurels qui peuvent avoir un impact sur les crimes de haine. Il s'agit notamment de la manière dont certains processus sociaux (par exemple, les normes et valeurs sociétales) et certaines pratiques (par exemple, les pratiques et interventions utilisées par les organismes officiels) peuvent créer un contexte social dans lequel certains groupes de la société peuvent être marginalisés ou stigmatisés.

En outre, certains chercheurs affirment que les crimes de haine peuvent être le fruit de nos environnements sociaux, car ils sont plus susceptibles de se produire là où la société est structurée de manière à favoriser certaines caractéristiques identitaires par rapport à d'autres (par exemple, blanc, masculin, hétérosexuel). La discrimination systémique, généralement codifiée dans des procédures opérationnelles, des politiques ou des lois, peut donner naissance à un environnement au sein duquel les auteurs éprouvent un sentiment d'impunité lorsqu'ils victimisent certains membres de groupes minoritaires. (Walters et al. 2016)

Les activités de ce module permettent de présenter le thème du crime de haine en travaillant sur une définition et en apprenant à connaître les caractéristiques de base des crimes de haine ainsi que quelques exemples.

Références

Assimakopoulos, S., Baider, F. H., & Millar, S. (2017). *Online Hate Speech in the European Union*. Cham: Springer International Publishing, disponible sur : <http://dx.doi.org/10.1007/978-3-319-72604-5>

Bra (2009) Polisanmalgningar dar det i motivbilden ingår etnisk bakgrund, religiös tro, sexuell laggning eller konsoverskridande identitet eller uttryck. Report No, 2009: 10 English Summary. Stockholm : Swedish National Council for Crime Prevention.

Crown Prosecution Service (2012). *Hate Crime and Crimes Against Older People Report 2010-2011*. Crown Prosecution Service.

Dauvergne, M. K. Scrim, and S. Brennan (2008). *Hate Crime in Canada, 2006*. Ottawa : Canadian Centre for Justice Statistics.

European Union Agency for Fundamental Rights (2008). *European Union Minorities and Discrimination Survey*, disponible sur : <https://fra.europa.eu/en/project/2011/european-union-minorities-and-discrimination-survey>

Garland, Jon & Chakraborti, Neil. (2012). Divided by a common concept? Assessing the implications of different conceptualizations of hate crime in the European Union. *European Journal of Criminology - EUR J CRIMINOL*. 9. 38-51. 10.1177/1477370811421645.

Iganski, P. and Smith, D. (2011). *Rehabilitation of Hate Crime Offenders*. Equality and Human Rights Commission (Scotland).

Mason, G. (2005). "Hate crime and the image of the stranger", *British Journal of Criminology* 45: 837-59.

Office for Democratic Institutions and Human Rights (2019). *2019 Hate Crime Data: Frequently Asked Questions*. Organisation for Security and Co-operation in Europe, disponible sur : <https://hatecrime.osce.org/infocus/2019-hate-crime-data-frequently-asked-questions>

Office for Democratic Institutions and Human Rights (2019). *What is Hate Crime*. Organisation for Security and Co-operation in Europe.

Roberts, C. et al. (2013) *Understanding who commits hate crime and why they do it*. Welsh Government Social Research.

Walters, M. A.; Brown, R.; Wiedlitzka, S. (2016): *Causes and motivations of hate crime*, Equality and Human Rights Commission Research Report 102, p. 24, disponible sur : <https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-102-causes-and-motivations-of-hate-crime.pdf>

Zhradnik, M. (2015). *No Hate Movement*, disponible sur : <http://blog.nohatespeechmovement.org/infographic-hate-crimes-in-europe/>

**Code de l'outil
d'apprentissage**

Nom de l'activité

M1A1

Qu'est-ce qu'un discours de haine ?

Objectifs

- Présenter le concept de crime de haine
- Définir ce qu'est un crime de haine
- Acquérir de plus amples connaissances sur les crimes de haine et ce qui les caractérise

Modalités

- Matériel : un chevalet de conférence, des stylos et des crayons, un ordinateur portable, un projecteur, la vidéo « Qu'est-ce qu'un crime de haine ? » (Voir références)
- Durée : 40 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes

Déroulement

- Expliquer que dans cette activité, les participants vont aborder le sujet des crimes de haine et qu'ils vont travailler ensemble sur une définition du terme.
 - Diviser les participants en deux petits groupes. L'un des groupes aura à sa disposition un paperboard sur lequel est écrit le terme « haine ». L'autre groupe aura à sa disposition une feuille paperboard sur laquelle est écrit le mot « crime ». Laisser du temps aux deux groupes pour réfléchir au mot qui leur a été donné et écrire leurs réflexions sur leur feuille A3 respective.
 - Demander aux participants de se regrouper et de former un seul grand groupe. Leur demander d'accrocher les deux feuilles A3 l'une à côté de l'autre et laisser chaque petit groupe présenter ces résultats aux autres. Inviter ensuite les participants à regarder les deux feuilles et réfléchir à une manière de définir un crime de haine. Écrire les mots clés sur une feuille A3/un paperboard. Des exemples de crimes de haine peuvent également être donnés et notés sur la feuille.
 - Montrer aux participants la vidéo « Qu'est-ce qu'un crime de haine » (voir références).
 - Demander aux participants ce qu'ils pensent de la vidéo. Ont-ils découvert quelque chose de nouveau ? Connaissaient-ils les différentes formes que peuvent prendre les crimes de haine ? Ont-ils appris quelque chose de nouveau à propos des crimes de haine ?
- Noter les réponses aux questions à l'aide de mots-clés sur la feuille A3 et résumer, à la fin, la définition du crime de haine créée ensemble.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Les questions suivantes peuvent être abordées, par exemple :

Crime de haine :

Les crimes de haine sont définis comme des actes criminels qui sont motivés par des préjugés ou des biais à propos de certains groupes de personnes spécifiques (par exemple, en raison de leur : handicap, origine, ethnicité, religion, orientation sexuelle ou identité de genre).



Exemples de crimes de haine :

Les injures verbales, les « blagues » dans la rue, dans le bus, etc.

Le harcèlement, comme le fait de frapper constamment à une porte ou de jeter des œufs aux fenêtres.

Le harcèlement ou l'intimidation que ce soit par des enfants, des adultes, des voisins ou des inconnus.

Agresser physiquement une personne : taper, frapper à coups de poing, pousser, cracher sur, prononcer des mots violents.

Les canulars, les appels téléphoniques ou les SMS abusifs.

Les commentaires insultants ou désobligeants en ligne (par exemple via Facebook, Twitter, WhatsApp, etc.).

Le mal ou les dégâts infligés à votre maison, à votre animal de compagnie, à votre véhicule, à un bâtiment communautaire ou à un lieu de culte, etc.

Les graffitis, les incendies criminels, les menaces de violence.

L'affichage ou la diffusion de documents préjudiciables.

Pour aller plus loin :

Possibilité de choisir la dernière phrase de la vidéo « Nous sommes tous différents et c'est cela que nous avons en commun » et demander aux participants de la commenter.

La vidéo donne la possibilité de poursuivre les discussions sur la question des crimes de haine. D'autres questions peuvent être posées :

Quel est l'objectif de cette vidéo ?

Y a-t-il des informations sur comment agir face à un crime de haine ?

Pourquoi plusieurs personnes ont-elles été choisies pour jouer dans la vidéo ?

Quelle est la signification de l'hashtag #NoPlaceForHate/
#PasDePlacePourLaHaine ?

Références :

L'Université de Lincoln (2019) : « Qu'est-ce qu'un crime de haine ? », vidéo disponible en anglais sur : https://www.youtube.com/watch?v=qkCIPni0EBg&ab_channel=UniversityofLincolnStudentLife

La vidéo suivante peut remplacer ou compléter la première (avec juste des images et aucun commentaires) :

Police de Northumbrie (2010) : « Crime de haine » (langue indifférenciée), vidéo disponible sur :

https://www.youtube.com/watch?v=4VOtUTIQMRg&ab_channel=NorthumbriaPolice

**Code de l'outil
d'apprentissage**

M1A2

Nom de l'activité :

Ce n'est pas seulement offensant. C'est un délit.

Objectifs

Définir et comprendre ce qu'est un crime de haine
Comprendre le lien entre le racisme, la discrimination et les crimes de haine
Faire la différence entre un comportement offensant et un délit
Comprendre la diversité des groupes qui sont la cible habituelle des crimes et des comportements haineux
Réfléchir sur le rôle des spectateurs ou des témoins de crimes et de comportements haineux

Modalités :

- Matériel : un ordinateur portable, un projecteur, un chevalet de conférence, la vidéo : « Crime de haine – Campagne nationale » (voir Références)
- Durée : 30 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes

Déroulement :

- Activer l'intérêt des participants et initier une brève discussion en posant des questions telles que :
- Quelle est la différence entre un comportement offensant et un délit ?
- Quels sont les comportements ou les actions que vous considérez comme offensants ?
- Quels sont les comportements ou les actions que vous considérez comme un délit ?
- Résumer les idées et les contributions des participants et présenter une définition.
- Montrer le spot de la campagne nationale sur les crimes de haine au Royaume-Uni, qui vise à accroître la sensibilisation et la compréhension de ce qui caractérise un crime de haine (voir références).
- Après avoir regardé la vidéo, diviser le paperboard en deux colonnes : « Victimes » et « Comportements ». Demander aux participants de dire quelles étaient les identités des victimes (par exemple, une femme portant un hijab, une personne handicapée, des lesbiennes, des étrangers) et de décrire les comportements et les mots utilisés à l'encontre des victimes (par exemple, crier, se moquer des personnes, menacer, tagguer un magasin). Noter les réponses sur le paperboard. Mettre en évidence les caractéristiques liées à l'identité supposée des victimes, qui ont servi d'éléments déclencheurs à ces comportements (par exemple : la religion, l'origine, l'ethnicité, le handicap, l'orientation sexuelle). Le but est d'identifier les différents éléments de l'identité ou de l'apparence d'une personne qui sont connectés aux comportements haineux et aux crimes de haine.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Portez une attention particulière à la terminologie utilisée afin d'orienter la discussion si besoin :

Crime de haine : un crime motivé par des préjugés sur l'origine, l'ethnicité, la couleur, la religion, la nationalité, l'orientation sexuelle, le sexe, l'identité de genre ou le handicap.

Biais ou incidents haineux : actes préjudiciables qui ne sont pas des crimes et n'impliquent pas de violence, de menaces ou de dommages matériels.

Offensant : décrit un comportement grossier ou blessant. « Offensant » peut signifier non seulement attaquer quelqu'un ou quelque chose, mais aussi mal parler à quelqu'un, insulter des personnes ou ne pas respecter les normes de politesse.

Le délit est un acte illégal, il est puni par la loi.

Bilan :

Les questions suivantes peuvent guider la discussion finale :

Qu'avez-vous ressenti en regardant la vidéo ?

Pourquoi pensez-vous que les auteurs portaient des masques ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur l'identité des auteurs ?

Pourquoi la scène finale s'est-elle déroulée ainsi ? (Un père lave sa voiture avec ses enfants pendant que la police s'approche pour lui dire « nous aimerions vous parler d'un incident qui a eu lieu récemment »). Cela nous donne-t-il des informations quant à l'identité des auteurs ?

Avez-vous remarqué ce que les autres personnes faisaient dans les situations décrites dans la vidéo (dans le bus, au pub, dans la rue) ? Qu'est-ce que cela nous apprend sur les personnes qui sont témoins de comportements et de crimes haineux ? Comment se sentent-ils ? Pourquoi n'ont-ils pas fait quelque chose pour mettre fin au comportement de l'agresseur ? Qu'auraient-ils pu faire ?

Pour aller plus loin :

Selon le niveau des participants, amener la discussion sur le thème de la vidéo suivant : choisir l'exemple de la femme dans la rue que des hommes interpellent en lui disant d'enlever : « cette chose stupide » de sa tête en désignant son hijab. Que se passerait-il si la cible était une femme européenne blanche ? Ou un homme européen blanc ? Ou un enfant ? Ou un homme musulman ? Cela aurait-il eu un impact sur la situation ? Est-ce que nous continuerions à appeler cela un discours de haine ou discriminatoire ? Cette discussion aidera les participants à prendre conscience de l'importance de la prise en considération du contexte lorsque l'on parle de comportements haineux.

Références :

Ministère de l'Intérieur, gouvernement du Royaume-Uni (2018) : Crime de haine – Campagne nationale, vidéo disponible en anglais sur : https://www.youtube.com/watch?v=tdUUD7jcMVs&feature=emb_logo&ab_channel=HomeOffice

https://www.youtube.com/watch?v=tdUUD7jcMVs&feature=emb_logo&ab_channel=HomeOffice

Craig-Henderson, K.; Waldo, C. (1996). "So, what's a hate crime anyway? Young adults' perceptions of hate crimes, victims, and perpetrators", In: Law and Human Behavior 20 (2), p. 113-129. (non traduit en français)

**Code de l'outil
d'apprentissage**

M1A3

Nom de l'activité :

**Principaux types de crimes/incidents de
haine « quotidiens »**

Objectifs

- Approfondir les connaissances sur les différents types de crimes/incidents de haine « quotidiens »
- Développer une compréhension critique et des compétences analytiques
- Comprendre la nature complexe et les facteurs croisés qui peuvent conduire à différents types de crimes/incidents de haine
- Devenir plus résilient face aux crimes/incidents de haine ◇

Modalités :

- Matériel : paperboard, marqueurs
- Durée : 60 minutes à 1h30
- Nombre de participants : entre 10 et 20 participants

Déroulement :

- Expliquer aux participants que, selon un rapport de la Commission européenne des droits de l'homme (voir tableau dans les références), il existe 3 types de crimes/incidents motivés par la haine : a) les incidents liés à un conflit interpersonnel ; b) les abus ciblés persistants ; c) les attaques ponctuelles. Répartir les participants en trois groupes et attribuez un type de crime/incident de haine à chaque groupe.
- Demander aux membres des groupes de discuter et d'écrire sur la feuille paperboard leur opinion sur les catégories d'analyse suivantes :
- Qu'est-ce qui caractérise ce type de crime/incident de haine ?
- Quels sont les facteurs sociaux communs sous-jacents de ce type ?
- Quelle est la relation entre la victime et l'auteur du crime ?
- Quel est le niveau de préjudice/la relation de cause à effet ?
- Une fois l'analyse terminée, chaque groupe présente ses résultats en séance plénière, suivie d'une discussion en plénière sur les différents types.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

N'intervenez pas trop dans la discussion de chaque groupe, mais soyez bien préparé à faciliter le débriefing en utilisant le tableau de référence de l'annexe de l'activité.

Sachez que les crimes de haine ne sont pas toujours causés par un seul type de préjugé, que les incidents peuvent souvent s'inscrire dans un processus de victimisation continue, et que de multiples facteurs sociaux et situationnels sont susceptibles d'être à l'origine de tout crime de haine.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

Avez-vous aimé l'activité ?

Est-il facile de comprendre les différents niveaux, tels que les motivations, les comportements, etc. qui sous-tendent les crimes/incidents de haine ? Sont-ils visibles ? Quel type de compétences devons-nous développer pour être en mesure de comprendre tous ces niveaux ?

En quoi cette activité vous a-t-elle aidé à mieux comprendre les comportements et les attitudes impliqués dans les crimes/incidents de haine ?

References/Further Reading

Walters, M. A.; Brown, R.; Wiedlitzka, S. (2016): Causes and motivations of hate crime, Equality and Human Rights Commission Research report 102, disponible sur :

<https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-102-causes-and-motivations-of-hate-crime.pdf>

Extrait d'un tableau tiré de :

Walters, M. A.; Brown, R.; Wiedlitzka, S. (2016): *Causes and motivations of hate crime*, Equality and Human Rights Commission Research report 102, p. 24

Types de crimes/ incidents motivés par la haine	Caractérisation	Facteurs sociaux communs	Relation victime/auteur du crime	Niveau de préjudice/ relation de cause à effet
Incident(s) faisant partie d'un conflit interpersonnel	Les conflits dégénèrent souvent sur de longues périodes et se terminent en un incident souvent marqué (par exemple) par l'utilisation d'un langage raciste, homophobe, transphobe, antireligieux ou antisocial.	Peut se produire à l'intérieur et à proximité des logements sociaux ; pollution sonore ; conflits de voisinage ; alimentés par l'alcool et la drogue ; conflits multiples.	C o n n u s , généralement des voisins	Faible-moyen
Abus ciblés persistants	Abus ciblé persistant et continu envers les victimes qui se produit sur des périodes de temps prolongées (processus dirigé).	À l'intérieur et autour des logements sociaux, alimentés par l'alcool et la drogue.	Connus, voisins ou membres de la communauté locale.	Moyen-élevé/ élevé
Attaques ponctuelles	Les incidents ponctuels sont généralement commis dans des lieux publics.	Les incidents se produisent souvent pendant les activités quotidiennes des gens. Les infractions ont souvent lieu tard dans la nuit, lors de transactions commerciales, comme dans les établissements de restauration à emporter. La consommation d'alcool est fréquente.	Inconnus auparavant (étrangers) ; les individus entrent souvent en contact par le biais d'une relation commerciale basée sur le fournisseur de biens/services et le client.	Moyen-faible/ moyen

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M1A4

Nom de l'activité :

Dans ses baskets !

Objectifs

- Développer des compétences liées à l'empathie (c'est-à-dire comprendre les sentiments, les émotions, les pensées, les idées et les obstacles des autres) et imaginer ce que quelqu'un d'autre peut penser ou ressentir.
- Découvrir comment le monde se présente du point de vue d'une autre personne, lorsqu'elle rencontre des difficultés et des obstacles.
- Se rendre compte de l'effet des discours et des comportements haineux sur les victimes.

Modalités :

- Matériel : 2 paires de chaussures (talons hauts de taille 43 et tongs de taille 37), feuilles paperboard
- Durée : 40 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes

Déroulement :

- Diviser le groupe en 2 sous-groupes, en fonction de leurs pointures de chaussures. Les participants du premier groupe portent normalement des chaussures d'une pointure de 35 à 40 et les participants du second groupe portent normalement des chaussures d'une pointure de 40 et plus.
- Distribuer une paire de talons hauts de taille 43 au premier groupe et une paire de tongs de taille 37 au second groupe.
- Chaque membre de chaque groupe doit traverser la pièce en courant dans la paire de chaussures qui lui a été attribuée, sans l'enlever. L'équipe qui termine en premier gagne.
- Demander aux participants de se rassembler pour entamer une discussion plénière et notez les expériences et les commentaires sur la feuille paperboard.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Il est possible que les participants commencent à rire ou à se moquer des autres pendant qu'ils courent avec ces chaussures. Gardez à l'esprit ces commentaires et évoquez-les pour alimenter la discussion après l'activité. (Questions possibles : Pourquoi avez-vous ri ? Était-ce gênant ? Pourquoi vous êtes-vous moqué de la personne qui courait ? Qu'avez-vous ressenti lorsque vous essayiez de courir alors que les autres se moquaient de vous ?). Les rires et les moqueries sont attendus dans cette activité. L'animateur doit les limiter et les utiliser pour motiver la poursuite de la discussion.

Bilan :

Les questions suivantes peuvent guider la discussion finale :

- Qu'avez-vous ressenti ? A quoi pensiez-vous en courant avec ces chaussures ?
- Qu'avez-vous ressenti ? Qu'avez-vous pensé en regardant les autres courir avec ces chaussures ?
- Quelle a été la partie la plus difficile de l'activité ?
- Qu'avez-vous appris de cette activité - sur vous-même et sur les autres ?

Les chaussures n'étaient qu'une métaphore. Appliquons ce que nous avons ressenti et pensé à d'autres situations. Pouvez-vous imaginer ce que quelqu'un ressent dans d'autres situations inconfortables ou menaçantes ? Par exemple, lorsque quelqu'un l'insulte en marchant dans la rue (par exemple, « pédé », « gros lard », « singe », etc.). Ou lorsqu'ils reçoivent des courriers haineux et des menaces

Pour aller plus loin :

Expliquez les termes suivants :

Conscience contre information : La conscience est le fait de percevoir, de connaître, de ressentir ou d'être conscient d'événements, d'objets, de pensées, d'émotions ou de schémas sensoriels. La connaissance est constituée de faits, d'informations et de compétences acquises par l'expérience ou l'éducation.

Empathie ou sympathie : en 1909, le psychologue Edward Titchener a traduit l'allemand *Einfühlung* (« se sentir dans ») en anglais par « empathy ». L'empathie peut être définie comme la capacité d'une personne à reconnaître et à partager les émotions d'une autre personne. Cela implique, premièrement, de voir la situation d'une autre personne de son point de vue et, deuxièmement, de partager ses émotions, y compris, le cas échéant, sa détresse. La sympathie (« sentiment d'appartenance », « communauté de sentiments ») est un sentiment d'attention et de préoccupation pour quelqu'un, souvent un proche, accompagné d'un souhait de le voir mieux loti ou plus heureux.

L'activité peut s'étendre à l'identité et aux rôles de genre. En fonction de l'auditoire, l'animateur peut également discuter de l'interaction entre le genre et les sentiments et comportements négatifs.

Cette activité peut également être l'occasion de discuter de l'écoute active, dans le cadre de l'empathie envers les autres.

Références :

Lukianoff, G.; Haidt, J. (2019): The coddling of the American mind. What good intentions and bad ideas are setting up a generation for failure. Penguin Books.

Healy, J. (2015): Why don't we recognize Disability Hate Crime for what it is?, the article from the International Network for Hate Studies, available at:

<https://internationalhatestudies.com/dont-recognise-disability-hate-crime/>

**Code de l'outil
d'apprentissage**

M1A5

Nom de l'activité :

La nouvelle épidémie de crimes haineux

Objectifs

- Comprendre le lien entre la xénophobie et les crimes de haine
- Se rendre compte de la variété des comportements qui sont considérés comme des crimes de haine
- Trouver des moyens de lutter contre ces crimes de haine dans une société
- Comprendre le rôle des politiciens dans l'augmentation et/ou la lutte contre les crimes de haine
- Comprendre ce que ressentent les victimes ou les victimes potentielles de crimes de haine

Modalités :

- Matériel : PC, projecteur, paperboard, documents (voir annexe), vidéo « Epidemic of hate: Asian xenophobia amid coronavirus » (voir annexe)
- Durée : 40 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes

Déroulement :

- Afin de préparer les participants à la vidéo, commencer l'activité en leur posant des questions telles que :
- Quels sont les groupes sociaux qui sont généralement victimes de crimes de haine ?
- D'après vos connaissances et vos expériences, ces groupes sociaux ont-ils toujours été les mêmes à travers le temps et l'histoire, ou changent-ils au fil du temps ?
- Imagineriez-vous qu'un groupe social devienne la cible de crimes haineux à l'heure actuelle, avec le déclenchement de la pandémie de Covid-19 ? Y a-t-il des groupes sociaux qui ont été tenus pour responsables de l'apparition de la pandémie dans votre pays ? Y a-t-il eu des incidents que l'on pourrait qualifier de crimes de haine envers ces groupes ?
- Présenter brièvement la vidéo, en expliquant qu'elle montre ce qui s'est passé aux États-Unis. Remettre ensuite à tous les participants le polycopié (voir annexe) et leur demander de compléter les informations pertinentes dans les cases, après avoir regardé la vidéo.
- Projeter la vidéo « An epidemic of hate: anti-Asian hate crimes amid coronavirus » (disponible uniquement en anglais).
- Après avoir regardé la vidéo, donner aux participants cinq minutes pour remplir leur polycopié. Ensuite, noter leurs réponses pour chaque question sur la feuille paperboard. Si certaines informations n'ont pas été notées par les participants, vous pouvez les ajouter (voir l'annexe : pour l'animateur).
- Lancer une discussion sur les informations écrites sur la feuille paperboard, concernant les causes des crimes de haine, leurs conséquences sur les victimes et sur la société, ainsi que sur les moyens de traiter ces incidents.
- Et/ou choisir quelques mots et phrases de la vidéo et demander aux participants de les commenter. Ces mots et phrases peuvent être « xénophobie », « les posts sur les réseaux sociaux devenus viraux sont terriblement dangereux », « diviser le pays », « les victimes s'en moquent », « attiser une guerre culturelle », « dichotomie nous contre eux », « cela pourrait empirer ». Idées de questions pour orienter la discussion finale :
- Comment ces expressions sont-elles liées aux crimes de haine ?
- Pourquoi les victimes « s'en moquent-elles » ?
- La situation va-t-elle vraiment empirer ? Comment pouvons-nous l'empêcher ?
- Conclure l'activité en soulignant que les crimes de haine peuvent exister partout et à tout moment, et que chacun doit être attentif

à ces incidents.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Regardez attentivement la vidéo avant de la montrer à la classe, afin de vous faire une idée précise des réponses demandées aux participants.

Il peut être judicieux de montrer la vidéo une deuxième fois, afin que les participants puissent retenir davantage de choses. Soyez vigilant pendant les discussions et orientez-les vers les buts et objectifs de l'activité. Le virus est un sujet très « actuel » et peut provoquer des conversations qui n'ont rien à voir avec la question des crimes de haine. Dirigez la conversation en conséquence. Lorsque vous remettez les documents aux participants, expliquez-leur qu'il ne s'agit pas d'un exercice visant à déterminer « qui écrit le plus » et qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

Vous pouvez également introduire dans la discussion des informations spécifiques à chaque pays. Dans certains pays, les jeunes ont été accusés d'être à l'origine de la propagation du virus, dans d'autres, les Roms ont aussi été accusés, ou encore les immigrants. Faites en sorte que l'histoire corresponde à ce que les participants connaissent, ont vécu et comprennent.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

Que pensez-vous de la vidéo ?

Avez-vous appris quelque chose de nouveau ?

Publieriez-vous cette vidéo sur vos réseaux sociaux ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?

Références :

Los Angeles Times (2020): Epidemic of hate. Asian xenophobia amid coronavirus, vidéo disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=7nlenypkMww>

Ruiz, N. G.; Horowitz, J. M.; Tamir, C. (2020): Many Black and Asian Americans Say They Have Experienced Discrimination Amid the COVID-19 Outbreak, article from Pew Research Center, disponible sur : <https://www.pewsocialtrends.org/2020/07/01/many-black-and-asian-americans-say-they-have-experienced-discrimination-amid-the-covid-19-outbreak/>

Coste, V. ; Amiel, S. (2020) : #JeNeSuisPasUnVirus : épidémie de racisme anti-asiatique en France article d'Euronews, disponible sur : <https://fr.euronews.com/2020/01/31/jenesuispasunvirus-epidemie-de-racisme-quotidien>

Wikipédia : Liste des incidents de xénophobie et de racisme liés à la pandémie de Covid-19, disponible sur : https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_incidents_of_xenophobia_and_racism_related_to_the_COVID-19_pandemic#cite_note:11-196

Balvaneda, B.; Roemer, L.; Hayes-Skelton, S.; Yang, A.; Ying, A. (2020): Responding to Anti-Asian Racism During the COVID-19 Outbreak, article from the Anxiety and Depression Association of America, disponible sur : <https://adaa.org/learn-from-us/from-the-experts/blog-posts/consumer/responding-anti-asian-racism-during-covid-19>

Annexe

Handout

À partir de la vidéo « Epidemic of Hate », remplissez les cases avec les informations pertinentes qui y sont présentées :

Dans la vidéo « Epidemic of Hate

Quels comportements ont été considérés comme des crimes de haine ?

Comment les victimes de ces comportements haineux se sont-elles senties et/ou ont-elles réagi ?

Quelles étaient les raisons de ces crimes/comportements haineux ?

Quelles ont été les réponses aux crimes de haine commis ?

Document pour l'animateur

Quels comportements ont été considérés comme étant liés à des crimes de haine ?

- Réactions xénophobes à un clip vidéo pendant son tournage
- une famille du Texas, originaire de Birmanie, a été attaquée parce qu'elle était perçue comme chinoise (l'agresseur a dit « le coronavirus est arrivé à cause de vous »)
- bruits de toux/éternuements, pointer quelqu'un du doigt
- ridiculiser
- tousser et cracher sur les Asiatiques
- boycott des entreprises asiatiques
- distinction entre « nous » et « eux »
- « c'est ta faute, pas la mienne »

Comment les victimes de ces comportements haineux se sont-elles senties et/ou ont-elles réagi ?

- angoisse
- peur
- peur de ne pas pouvoir survivre économiquement
- elles peuvent penser que « c'est un incident isolé », elles peuvent le nier, elles ne veulent pas reconnaître le problème
- plus anxieuses
- plus déprimées
- plus isolées

Quelles étaient les raisons de ces crimes/comportements haineux ?

- social media groups elected officials
- the FBI has recognized the increase in hate crimes in the group of Asian Americans
- a song on the increase of hate crimes against Asians
- social media campaign
- track relevant data on these incidents
- organize community responses
- the anti-Asian rhetoric should stop (media and politicians)
- Asian Americans need to report these incidents

Quelles ont été les réponses aux crimes de haine commis ?

- élus au sein de groupes de réseaux sociaux
- le FBI a reconnu l'augmentation des crimes haineux dans le groupe des Américains d'origine asiatique
- une chanson sur l'augmentation des crimes haineux contre les Asiatiques
- une campagne sur les réseaux sociaux
- suivi des données pertinentes sur ces incidents
- organisation de réponses communautaires
- la rhétorique anti-asiatique doit cesser (médias et politiciens)
- les Américains d'origine asiatique doivent signaler ces incidents



IO1: Youth2Unite Curriculum

Module 2: Impact émotionnel des crimes de haine sur leurs victimes

Module 2: Impact émotionnel des crimes de haine sur leurs victimes

Lutter contre les crimes de haine implique d'abord d'être capable de les identifier. Plusieurs signes peuvent nous aider à le faire, notamment les émotions ressenties par les victimes de crimes de haine, qu'elles soient exprimées ou non.

Qu'est-ce qu'une émotion ?

Les émotions sont l'expression de besoins satisfaits, ou non, déclenchées par une réalité particulière. Au même titre que les émotions (relativement courtes), les sentiments (plus longs), les sensations d'ordre physique), les messages du corps sont autant d'indicateurs, de signes extérieurs révélateurs des besoins d'une personne, satisfaits ou non.

L'image de la voiture est assez parlante : pour bien rouler, une voiture a divers besoins. Si un de ses besoins (eau, huile, essence, liquide de frein) n'est pas satisfait, la panne ne saurait tarder. Sur le tableau de bord, des voyants lumineux alertent le conducteur sur ce qui se passe sous le capot de la voiture. On peut comparer les ressentis, les émotions à des voyants lumineux nous donnant des informations sur l'état de nos besoins vitaux. Tout comme dans la voiture, le voyant « essence » me renseigne uniquement sur l'état de mon réservoir d'essence, ainsi un ressenti particulier me renseigne sur l'état d'un besoin particulier.

Pour que l'émotion puisse devenir un moteur à l'action adéquate, il est donc essentiel de la relier aux besoins et de procéder en amont à une observation neutre et objective des faits déclencheurs de cette même émotion. Comprendre les émotions comme partie intégrante de ce processus global permettra de décoder avec d'autant plus de finesse les émotions et signes extérieurs des personnes victimes de crimes de haine. Ce sera l'objet de certaines des activités de ce module.

Quels sont les impacts émotionnels des crimes de haine sur leurs victimes ?

L'expérimentation québécoise effectuée en 2006 « La leçon de discrimination » a consisté à créer artificiellement une situation de discrimination sur 2 journées consécutives en milieu scolaire pour en observer les effets sur les élèves. Concrètement, l'enseignante a divisé la classe en 2 groupes, l'un étant valorisé - l'autre dévalorisé sur la base de la taille des élèves. Cette expérience - qui a fait l'objet d'un film documentaire - a démontré que si les corps et les comportements sont affectés par les crimes de haine perpétrés dans ce cadre-là, ce sont cependant les réactions émotionnelles qui se révèlent les plus frappantes. Les visages marquent la tristesse, puis l'abattement. Mikaël, élève appartenant au groupe dévalorisé et appelé au tableau, échoue à réaliser un exercice ; ses épaules sont tombantes, son regard perdu dans le vague marque le désarroi. Lors du débriefing qui suit

l'expérimentation, il analyse ce moment : « J'étais encore plus nul qu'avant... parce que j'étais moins concentré, je savais que tout le monde allait se moquer de moi. » (Joëlle Magar-Braeuner, 2018). L'intériorisation de l'infériorité attachée à la nouvelle catégorisation influence les possibilités cognitives et attentionnelles de Mikaël en anticipant un jugement négatif de sa performance par les autres élèves de la classe. Ces émotions sont évidentes dans les dessins que les élèves réalisent pour exprimer comment ils et elles ont vécu l'expérimentation : « Je me sens mal parce que c'est pas juste, vraiment pas juste... en colère après les autres de les avoir soutenus et eux ils font rien pour moi... c'est triste ». À elle seule, cette expérimentation a donc démontré que les crimes de haine ont diminué les capacités d'agir du groupe inférieur et renforcé celles de l'autre groupe, généré des émotions négatives et de l'agressivité dans les relations intergroupes, mais aussi de l'empathie entre et envers les membres du groupe défavorisé.

De manière générale, les discours de haine (y compris les discours de haine en ligne) peuvent avoir des effets directs et indirects sur le bien-être psychologique des individus, à court et à long terme. Plus précisément, les victimes de crimes haineux peuvent manifester une faible estime de soi ; elles peuvent se sentir seules ou isolées, souffrir de troubles du sommeil, d'une anxiété grandissante et de sentiments de peur et d'insécurité ; leur dignité humaine peut être violée, elles ne se considèrent plus comme bonnes et appropriées, conformément aux normes socioculturelles.

On pourrait avancer que les conséquences des discours de haine sont similaires en termes de forme (mais parfois pas en termes d'intensité) aux effets ressentis par les personnes ayant vécu des expériences traumatisantes. Cela dit, les réponses seront influencées par les expériences passées, la force psychologique et physique, les sources de soutien disponibles, et ainsi de suite (SELMA Hacking Hate 2019, p.32).

Les recherches en Amérique et en Europe confirment en effet que cette détresse psychologique est davantage ressentie par les enfants que par les adultes, ces derniers ayant appris par expérience à mieux se protéger contre les torts causés par la stigmatisation et la discrimination. En général, les effets émotionnels néfastes des crimes de haine sont plus intenses pour les membres des minorités défavorisées que pour les membres des groupes avantagés qui peuvent mieux se protéger, car ils ont, entre autres, les ressources financières nécessaires pour s'offrir les services de soutien psychologique et physique pour contrer ces préjudices. Bien que les pertes de bien-être attribuables à la discrimination soient mal vécues par les minorités ethniques, les conséquences négatives de la stigmatisation personnelle sont plus intenses pour les personnes souffrant de maladie mentale, les individus ayant un handicap physique, les personnes obèses et les personnes LGBTQIA+. Les victimes de ce genre de stigmatisation se sentent souvent

isolées et fragiles en tant qu'individus sans le soutien d'un réseau de solidarité constitué d'un groupe minoritaire partageant la même identité ethnique, linguistique, raciale ou religieuse. Les recherches démontrent que les effets émotionnels négatifs de la discrimination et de la stigmatisation sont plus importants pour les membres de minorités qui sont systématiquement victimes de discriminations que pour les individus qui ne sont que rarement victimes de discrimination.

Les activités proposées dans ce module permettront donc de comprendre ce qu'est une émotion de façon générale et comment elle se traduit dans le cas précis d'une situation discriminante, de façon à pouvoir mieux les identifier chez soi et chez les autres.

Références

Pascale Turbide and Lucie Payeur (2006) : La leçon de discrimination (documentary), disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=zPpS1Rvy0QM>

Joëlle Magar-Braeuner (25th July 2018): The Lesson of The Discrimination's Lesson, disponible sur : <https://id.erudit.org/iderudit/1050659ar>

SELMA Hacking Hate (2019): Hacking Online Hate – Building an Evidence Base for Educators, p. 32, disponible sur : <https://hackinghate.eu/assets/documents/hacking-online-hate-research-report-1.pdf>

Curio.ca (2016) : La leçon de discrimination 10 ans plus tard – Guide d'animation secondaire ; disponible sur https://media.curio.ca/filer_public/64/c1/64c14797-7998-49b7-8321-dcf0b7f1d8c8/20161102-015_lecon-discrimination-10-ans-plus-tard_guide_animation_secondaire_corr_of_edi.pdf

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M2A1

Nom de l'activité :

Quand le corps parle à notre place...

Objectifs

- Prendre conscience de la diversité des émotions et de leurs nuances
- Développer le champ lexical des émotions pour mieux les (re)connaître, et agir (indirectement) de manière adéquate
- Pouvoir identifier les émotions à l'aide du langage corporel
- Définir ce qu'est une émotion et commencer à établir le lien avec les besoins

Modalités :

- Pour chaque petit groupe, environ 20 photos (plastifiées) représentant diverses émotions (voir l'exemple à l'annexe 2) et le nom des émotions correspondantes (1 émotion écrite sur 1 feuille de papier), des post-it ou des fiches bristol, de la patafix ou du scotch double face
- Durée : 50 minutes
- Nombre de participants : compris entre 4 et 25

Déroulement :

- Introduire l'activité par un nuage de mots-clés en demandant aux participants de dire ce qu'ils pensent qu'une « émotion » est. Possibilité de demander à chaque participant d'écrire sur un post-it ou une fiche bristol un ou plusieurs mots pour définir ce qu'est une émotion. Rassembler ensuite toutes les idées pour obtenir une définition commune aux participants.
- Faire ressortir le fait que les émotions se manifestent, entre autres, par le langage corporel et demander aux participants s'ils savent comment décoder les émotions par ce biais-là.
- En fonction du nombre de participants, créer des groupes. Distribuer à chacun de ces groupes les photos (voir exemple à l'annexe 2), ainsi que les émotions correspondantes et demander aux groupes de relier le nom à la photo de l'émotion correspondante. L'exercice s'arrête dès qu'un des groupes a terminé.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Si vous avez du mal à faire ressortir au cours de la première étape de l'activité que les émotions se manifestent par le langage corporel, demandez par exemple de manière très concrète aux participants « Comment est-ce que l'on reconnaît, physiquement, que quelqu'un est en colère ? ».

Selon la dynamique de groupe que vous souhaitez mettre en place et selon la taille dudit groupe, l'activité peut être réalisée en plusieurs petites équipes ou en un seul grand groupe. Dans le cas de plusieurs équipes : soit chaque équipe travaille sur l'ensemble des 20 photos, soit vous ne pouvez donner que 5 ou 10 photos à chaque équipe, mais avec toutes les cartes nommant les émotions ! Cela peut augmenter le niveau de difficulté. Dans un deuxième temps, vous pouvez inviter toutes les équipes à travailler ensemble.

Bilan :

- Faire le bilan des réponses avec tous les participants, puis celui des difficultés à distinguer les émotions.
- Demander aux participants pourquoi il est important de ne pas faire d'erreurs dans l'identification des émotions.
- La conclusion globale du groupe mettra en évidence le lien entre les émotions et les besoins. Plus nous serons précis dans l'identification des émotions à travers le langage corporel, et donc aux besoins qui y sont liés, plus nous serons en mesure de réagir de manière adéquate.
- Pour conclure l'activité, possibilité de prendre le nuage de mots-clés créé au début de l'activité et de demander aux participants d'ajouter des mots et des connaissances supplémentaires acquis au cours de l'activité.

Pour aller plus loin :

Demander aux participants de former des équipes (différentes de celles de l'activité). Les équipes doivent prendre quelques photos des membres du groupe en leur demandant de représenter des émotions spécifiques qu'ils devront ensuite faire deviner au reste du groupe. Cela peut aussi faire office d'activité brise-glace pertinente et aider à favoriser l'apprentissage de l'activité qui suit. Vous pouvez également rassembler les photos à l'avance et faire un quiz en ligne (voir exemple à l'annexe 1).

Références :

ENABLE (Empower Children, Eliminate Bullying): information and toolkit, disponible sur :

http://enable.eun.org/implementing_enable

Lists of emotions associated with their needs met or unmet: Puddle Dancer Press. Non violent communication books and resources: How Expansive is Your Emotional Vocabulary? Feelings and Needs We All Have, disponible sur :

https://www.nonviolentcommunication.com/wp-content/uploads/2019/07/feelings_needs.pdf

Annexe

Annexe 1 : Quiz pour tester votre intelligence émotionnelle :

Greater Good Science Center, UC Berkeley : Testez votre intelligence émotionnelle. « Arrivez-vous à bien lire les émotions des autres ? » Disponible en anglais sur : https://greatergood.berkeley.edu/quizzes/ei_quiz

Annexe 2 : Photos illustrant 20 émotions et sentiments

ENABLE : Décoder les émotions dans les situations sociales (Leçon 4), disponible en français sur : http://enable.eun.org/c/document_library/get_file?uuid=28433179-9c80-4ee2-826f-57563bbd0283&groupId=4467490

Annexe 3 : Des réponses précises au langage corporel des 20 émotions illustrées à l'annexe 2

ENABLE : Décoder les émotions dans les situations sociales (Leçon 4), disponible en français sur : http://enable.eun.org/c/document_library/get_file?uuid=28433179-9c80-4ee2-826f-57563bbd0283&groupId=4467490

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M2A2

Nom de l'activité :

Et si ça m'arrivait ?

Objectifs

Comprendre ce qu'est un crime de haine

Affiner la compréhension de ce qu'est une émotion et son lien avec les besoins

Identifier l'impact émotionnel des crimes de haine sur leurs victimes

Modalités :

- Matériel : scotch pour marquage au sol, vidéoprojecteur/ ordinateur portable, documents disponibles en annexes (annexes 1 à 4)
- Durée : 1h à 1h30
- Nombre de participants : entre 4 et 30 participants

Déroulement :

- Diviser le groupe en plusieurs petits sous-groupes et demander à chacun d'eux d'écrire un scénario à propos d'un crime de haine. Le scénario doit être écrit du point de vue de la victime et doit simplement exposer les faits, c'est-à-dire sans émotions ni sentiments. Choisir une option de scénario parmi les options suivantes :
- Présenter un scénario à chaque groupe et leur demander d'imaginer/d'écrire le reste de l'histoire (voir annexe 1).
- Inviter chaque groupe à écrire un scénario de « A à Z », basé sur les cartes disponibles en annexe 2, puis attribuer une carte à chaque groupe.
- Travailler avec des scénarios déjà entièrement rédigés (voir annexe 3).
- Entre-temps, étaler au sol des feuilles de papier sur lesquelles on a préalablement inscrit le nom d'une émotion (voir la liste en annexe 4). Assurez-vous d'avoir le plus grand nombre d'émotions positives ou négatives représentées possible.
- Lire les différents scénarios ou demander à un participant de chaque groupe de le faire. Inviter les participants, de manière individuelle, à se mettre à la place de la victime et à se positionner sur les différentes feuilles de papier en fonction des émotions qu'ils ressentent au fur et à mesure de la lecture du scénario. Pour permettre à chaque participant d'identifier précisément les émotions qu'il ressent et la façon dont elles se manifestent, ne pas hésiter à faire de courtes pauses pendant la lecture du scénario.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- L'option choisie pour la première étape de l'activité (la rédaction des scénarios) dépend de la taille du groupe, de sa dynamique, de son niveau de connaissance des mécanismes des crimes de haine et du temps disponible pour l'activité.
- Si les scénarios sont écrits/complétés par les participants, veillez à limiter la longueur du texte (1 page max) OU le temps nécessaire à la narration du scénario (1 minute max).

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

Quelles sont les principales émotions que vous avez ressenties ? Quels sont les besoins corrélés que vous avez exprimés ?

Pourquoi, dans une même situation, les émotions peuvent-elles être différentes d'une personne à une autre ?

Quels sont les effets, sur le plan émotionnel, qu'ont eu les lectures des différents scénarios de crimes de haine pour le groupe dans son ensemble ?

Afin de :

Montrer que les émotions sont très personnelles et que les mêmes comportements n'induisent pas forcément les mêmes réactions. Cela dit, des effets généraux sur le plan émotionnel peuvent être soulignés.

Inviter les participants à faire un nuage de mots-clés à la fin de l'exercice pour résumer les effets des crimes de haine sur les victimes, d'un point de vue émotionnel sur le court, le moyen et le long terme.

Pour aller plus loin :

- Pour aller plus loin et mettre en évidence le lien entre les émotions et les besoins, l'animateur peut relire chacun des scénarios et inviter les participants à se positionner sur les besoins (in)satisfaits (symbolisés par des feuilles de papier au sol). Un besoin = une feuille (voir la liste des besoins en annexe 4).

Annexe

Annexe 1 :

SELMA Hacking Hate (2019) : SELMA Boite à outils pour hacker la haine. Comment les discours de haine m'affectent, Production de média, Activité « Scénario jeu de rôle », disponible en anglais sur : <https://hackinghate.eu/toolkit/content/how-does-hate-speech-make-me-feel/media-production/media-production/?from=themes->

Annexe 2 :

SELMA Hacking Hate (2019) : SELMA Boite à outils pour hacker la haine. Comment les discours de haine m'affectent, Apprentissage social et émotionnel, Activité « A quel point cela peut être blessant », disponible en anglais sur : <https://hackinghate.eu/toolkit/content/how-does-hate-speech-make-me-feel/social-and-emotional-learning/social-and-emotional-learning/?from=themes>

Annexe 3 :

Carton rouge au racisme (2019) : Dossier d'éducation antiraciste, Activité : « Qu'est-ce que le crime de haine ? », scénarios de crimes de haine, p. 52, disponible sur : <https://static1.squarespace.com/static/574451fe37013bd0515647ac/t/5c7d0f3eb208fcd4072f8e33/1551699779750/Hate+Crime+scenarios.pdf>

Annexe 4 :

Puddle Dancer Press. Non violent communication books and resources: How Expansive is Your Emotional Vocabulary? Feelings and Needs We All Have, disponible sur : https://www.nonviolentcommunication.com/wp-content/uploads/2019/07/feelings_needs.pdf

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M2A3

Nom de l'activité :

Quels sont les signes ?!

Objectifs

- Mettre en pratique les acquis des activités M2A1 et M2A2
- Identifier ainsi les signes extérieurs démontrant qu'une personne est victime d'un crime de haine

Modalités :

- Matériel : scénarios de l'activité M2A2
- Durée : 40 minutes
- Nombre de participants : entre 4 et 30 participants

Déroulement :

- Annoncer les objectifs de l'activité
- Créer des sous-groupes ; chaque sous-groupe se voit attribuer un des scénarios travaillés lors de la précédente activité (M2A2). Veiller à ce que chaque groupe travaille sur un scénario autre que celui qu'il a créé.
- Inviter le groupe à se mettre à la place des observateurs externes de la scène. En fonction des émotions qui avaient été éprouvées par la victime dans le cas du scénario à l'étude dans le sous-groupe, en fonction de ce qui a été vu dans le cadre de l'activité M2A1 (manifestations physiques des émotions) et de leurs expériences personnelles, demander alors à chaque groupe de lister les signes extérieurs qui peuvent indiquer aux observateurs externes de la scène que la personne est en train de subir un crime de haine et qu'il faut agir.
- Par exemple, si les principales émotions exprimées par le groupe pour le scénario sur lequel les participants travaillent sont la tristesse, la peur, la solitude et la honte, les participants retourneront à l'annexe 3 de l'activité M2A1 pour obtenir de premiers indices sur les signes extérieurs qui pourraient apparaître sur le visage de la victime (regard vers le bas, ...). Ils identifieront ensuite d'autres signes extérieurs (non seulement les signes faciaux, mais aussi le langage corporel) sur la base de leurs connaissances et de leurs expériences personnelles. Il est fort probable que les épaules baissées soient un signe extérieur des émotions mentionnées précédemment et qu'elles indiquent à l'observateur extérieur de la scène que la personne est victime d'un crime de haine.
- Recueillir les réponses de chaque groupe sur paperboard.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- L'animateur intervient, si besoin, dans les groupes pour aider les jeunes au travail de réflexion
- Les activités M2A1 & M2A2 constituent un préalable à la conduite de cette activité si on souhaite en atteindre pleinement les objectifs.

Bilan :

- Reportez les « résultats » du travail des groupes sous la forme d'une exposition : affichez les différents paperboards et demandez à chaque participant de prendre connaissance des signes identifiés par les autres groupes. En parcourant l'exposition, chaque participant peut attribuer un point d'interrogation (?) à chaque paperboard en cas de besoin de compréhension/clarification, un plus (+) quand ils sont d'accord et un moins (-) quand ils ne sont pas d'accord.
- Passez ensuite de paperboard en paperboard avec tous les groupes, puis organisez le débrief en demandant aux participants qui a écrit les points d'interrogation, les plus et les moins.
- Notez que l'évaluation de la situation sur base des faits, d'une part, et de l'identification de ses propres émotions, d'autre part, sont essentiels pour identifier les signes extérieurs indiquant qu'une personne est victime d'un crime de haine.

Pour aller plus loin :

- Pour aller plus loin, il peut être demandé à chaque sous-groupe d'imaginer des solutions à chacun des scénarios de crimes de haine. S'ils étaient une personne extérieure et s'ils avaient effectivement identifié l'ensemble des signes évoqués en restitution en grand groupe, que pourraient-ils faire pour soutenir la victime ?

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M2A4

Nom de l'activité :

Dans la vraie vie

Objectifs

- Avoir une idée des signes qui permettent d'identifier les victimes de crime haineux
- Identifier l'impact émotionnel de la discrimination sur les victimes

Modalités :

- Matériel : un projecteur, un ordinateur portable, un tableau de conférence (paperboard), des fiches bostons, la vidéo « Dans la vraie vie » (voir Références)
- Durée : 50 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 30 participants

Déroulement :

- Introduire la vidéo « Dans la vraie vie », en présentant le contexte et l'objectif (crimes de haine commis en ligne, reproduits dans la vie réelle de façon à exacerber les impacts émotionnels des crimes de haine - en ligne ou hors ligne)
- Diviser le groupe en plusieurs sous-groupes (6 participants maximum par groupe) et demander à chaque sous-groupe d'identifier un rapporteur, qui sera chargé de synthétiser au reste du groupe les réponses apportées par son propre sous-groupe. Le rapporteur peut changer après chaque tour de travail de groupe ou rester le même pendant toute l'activité.
- Suivent trois tours de travail en groupe avec les questions énumérées sous la section a).
- Indiquer aux participants la question sur laquelle ils vont travailler après avoir regardé la vidéo et écrire la question sur un paperboard, pour la rendre visible. Les questions pour les trois tours sont les suivantes :
- **Tour 1** : Quelles émotions les victimes ont-elles pu ressentir au moment où des crimes de haine ont été perpétrés à leur rencontre?
- **Tour 2** : Imaginez que ces crimes de haine se répètent régulièrement, quels pourraient être l'impact émotionnel à long terme sur leurs victimes ?
- **Tour 3** : Comment est-ce que les personnes aux alentours, celles qui ont réagi, ont identifié la personne comme une victime ? Quels sont les signes qu'ils ont perçus qui les ont poussés à agir ?
- Lancer la vidéo « Dans la vraie vie » À vous de décider s'il est nécessaire de montrer la vidéo à chaque tour ou seulement au premier tour.
- Inviter chacun des sous-groupes à répondre à la question en 6 minutes. Chaque groupe doit préparer ses réponses finales en écrivant des mots-clés sur des feuilles bostols (un mot clé par feuille/post-it).
- Procéder à une restitution collective en collant toutes les cartes de modération sur le paperboard où la question a été préalablement écrite.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Votre gestion du temps est très importante pour une activité dynamique (vous devrez peut-être réduire/rallonger le temps de 6 minutes).

Bilan :

- Résumer les restitutions des impacts émotionnels produits par les crimes de haine, à court et à long terme, et les signes caractéristiques d'une victime d'un tel crime. Compléter si nécessaire.
- Idées de questions pour orienter la discussion finale :
- Comment avez-vous trouvé l'activité ?
- Qu'avez-vous ressenti ?
- Qu'avez-vous appris ?

Pour aller plus loin :

- En fonction de la confiance préalablement établie au sein du groupe, inviter les participants à faire le lien avec leurs expériences personnelles pour enrichir les réponses. Cela peut faire l'objet d'une 4ème question, avec un temps d'échange plus long (15 minutes) au sein de chaque groupe se rapprochant davantage du témoignage. Vous pouvez opter pour une restitution collective ou non.

Références :

Dans la vraie vie An offline experiment (2017), vidéo disponible sur : https://www.youtube.com/watch?reload=9&v=URvC6T_xhE0



IO1: Youth2Unite Curriculum

**Module 3: Préjugés et discrimination :
causes sous-jacentes des crimes de haine**

Module 3: Préjugés et discrimination : causes sous-jacentes des crimes de haine

On entend par crime de haine la violence dirigée contre certains groupes de personnes en raison de préjugés. Les deux prochains modules traitent de l'origine des préjugés, de la manière dont sont construites les différences entre les (groupes de) personnes et des fonctions que remplit la dévalorisation des « autres » (groupes de) personnes.

Module 3A Comment les préjugés et l'intolérance naissent

Dans notre vie quotidienne, nous rencontrons de nombreuses personnes, choses, plantes, animaux, phénomènes ou théories. Chaque jour, nous sommes confrontés à de nouvelles impulsions et influences et notre cerveau est continuellement occupé à trier toutes ces impressions.

Lorsque nous apprenons à connaître ou à percevoir de nouvelles personnes ou de nouvelles choses, certains casiers s'ouvrent dans notre esprit et nous catégorisons la nouveauté. Par exemple, il n'est pas nécessaire de réapprendre à chaque fois ce qu'est une personne (et de se demander, par exemple, si elle a dix doigts ou deux yeux). De même, nous décidons, par exemple, en une fraction de seconde si la personne qui se tient devant nous est un homme ou une femme, si elle est blanche ou de couleur, si elle peut avoir un passé d'immigré ou non, si elle a un handicap ou non. Tous ces processus sont inconscients et échappent à notre contrôle. Et ils ont une fonction importante : ils catégorisent et organisent notre pensée, que nous utilisons ensuite pour guider nos actions. Cependant, ces catégories ne sont jamais universellement valables, mais sont liées aux expériences respectives d'une personne et à sa socialisation dans la société concernée. En outre, ces catégories peuvent être arbitraires et ne découlent pas nécessairement de faits réels. Pourquoi, par exemple, sommes-nous certains que la personne qui se tient devant nous est une femme ? Parce que cette personne porte des talons hauts ? Par conséquent, toutes les personnes qui portent des talons hauts sont des femmes ?

Nous ne pourrions pas vivre sans le catalogage et les catégories qui y sont associées, mais en même temps, ils posent un gros problème. Lorsque les catégories sont liées à des jugements, elles se transforment facilement en stéréotypes. Un stéréotype est « une hypothèse généralisante sur un groupe de personnes qui attribue certaines caractéristiques à presque tous ses membres, sans tenir compte des différences réelles entre eux » (Aronson et al., 2008). Cela signifie que l'image dominante d'un groupe est transférée à tous les autres membres

de ce groupe, qu'ils soient conformes ou non à cette image. Par exemple, dans les sociétés chrétiennes, on suppose souvent que toutes les femmes musulmanes portent le hijab. Mais en réalité, ce n'est pas le cas : en Allemagne, par exemple, seulement 28 % des femmes musulmanes qui y vivent portent le hijab (BAMF 2009). À travers les stéréotypes, on perd la notion de personne individuelle, bien qu'elle puisse être très différente du reste du groupe auquel elle est assignée sur la base de caractéristiques externes.

Si ces stéréotypes sont maintenant liés à des sentiments et à des jugements, on parle de préjugés. Les préjugés peuvent être négatifs ou positifs, mais sont généralement associés à des émotions négatives (par exemple, la colère, la peur, la frustration). Les préjugés sont des jugements sur des (groupes de) personnes qui ne sont pas fondés sur des faits, mais sont étroitement liés à des catégories de pensée préconçues et aux généralisations qui en résultent.

Les préjugés sont donc généralement discriminatoires et ont généralement des effets négatifs sur les personnes concernées. Par exemple, dans les procédures de candidature, des hypothèses sont souvent formulées à la hâte sur l'incompétence supposée des candidats ayant des « noms à consonance étrangère ». Or, il n'existe aucune définition de ce qu'est un « nom à consonance étrangère » et de ce qu'il révèle sur la personne.

Il est intéressant de noter que les préjugés persistent même si les gens ont déjà vécu des expériences positives qui réfutent ces préjugés. Les préjugés peuvent donc être définis comme des opinions fixes, chargées d'émotions et fondées sur des jugements préconçus et des catégorisations généralisées. Ils ne correspondent pas à une réalité vérifiable et ne font pas preuve d'une compréhension différenciée, critique et réflexive du monde et de soi-même. En raison de préjugés négatifs bien ancrés à l'encontre de certains (groupes de) personnes, les gens développent des attitudes intolérantes à l'égard d'une société diversifiée et démocratique dans laquelle des personnes de religions, de sexes et d'origines différents vivent ensemble de manière pacifique.

Afin de réduire et de surmonter les préjugés, il est important de comprendre leur origine et de faire la distinction entre les images stéréotypées, d'une part, et les préjugés négatifs et chargés d'émotion, d'autre part. Dans ce contexte, il convient d'abord de se pencher sur sa propre identité et ses affiliations (choisies ou non par l'individu). Les activités de ce Module 3a sont là pour appuyer ce processus.

Comme les préjugés servent généralement à confirmer et à améliorer

sa propre personne et son propre groupe, il serait également utile d'aborder les hiérarchies sociales construites et de remettre en question ses propres privilèges afin d'abandonner ses propres préjugés. Cette question est abordée dans les activités du Module 3b.

Références :

Aronson, E., Wilson, T. & Akert, R. (2008): Sozialpsychologie (6., updated edition). Pearson Deutschland GmbH, München (en allemand)

Federal Office for Migration and Refugees (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, BAMF) (2009): Muslimisches Leben in Deutschland. Im Auftrag der deutschen Islamkonferenz. Forschungsbericht 6 (en allemand), disponible sur :

https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Forschung/Forschungsberichte/fb06-muslimisches-leben.pdf?__blob=publicationFile&v=11#page=195

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A1

Nom de l'activité :

Bingo humain

Objectifs

- Apprendre à se connaître et développer la confiance mutuelle
- Reconnaître les différences, même dans des groupes supposés homogènes
- Apprendre que certaines différences entre les personnes sont associées à un jugement/dégradation, mais que d'autres ne le sont pas

Modalités :

- Matériel : feuille de travail « Bingo humain » (voir l'exemple en annexe)
- Durée : 20 à 30 minutes
- Nombre de participants : entre 12 et 25 personnes

Déroulement :

- Distribuer à chaque participant une feuille de travail « Bingo humain » et leur demander de se déplacer dans la salle et d'entamer une conversation avec d'autres élèves sur les déclarations, les activités, les préférences et les catégories d'identité décrites dans les cases de la feuille de travail.
- Si une affirmation s'applique à une personne, ils peuvent écrire son nom dans la case correspondante. Chaque nom ne peut apparaître qu'une seule fois.
- Si une personne complète deux rangées avec des noms (horizontalement, verticalement ou en diagonale), elle crie « Bingo ! » et le jeu est terminé.
- Ensuite, le gagnant lit ses rangées de bingo.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Veillez à ce qu'il y ait un équilibre entre les déclarations sur les préférences individuelles et celles sur le positionnement social.
- Soyez attentif au fait que certaines déclarations peuvent déclencher de forts sentiments chez les participants. Comme il y aura probablement des personnes de différentes catégories sociales dans la salle, il peut être douloureux ou blessant pour certaines personnes d'être confrontées à certaines déclarations.
- Veillez à ce que les participants viennent parler de leurs sentiments de leur plein gré et ne demandez à personne de le faire.
- Veillez à ce qu'il règne une atmosphère agréable et confiante, dans laquelle les déclarations ne sont pas jugées et où les émotions difficiles peuvent également être abordées avec sensibilité.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

- Comment vous êtes-vous sentis pendant l'activité ?
- Était-il difficile de poser certaines questions ou d'y répondre ? Si oui, pourquoi ?
- Était-il plus facile de poser des questions ou d'y répondre ? Pourquoi ?
- Quelles étaient les différences entre les questions ? Par exemple, « aimez-vous cuisiner » ou « avez-vous déjà été victime de discrimination » ?
- Que pouvez-vous apprendre de cette activité ?

Pour aller plus loin :

- Cette activité est une introduction. Ensuite, le groupe peut travailler sur le contenu du module.

Références :

Rosa-Luxemburg-Stiftung (2016): Intersektionalität. Bildungsmaterialien der Rosa-Luxemburg-Stiftung (en allemand), disponible sur : https://www.rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/Bildungsmaterialien/RLS-Bildungsmaterialien_Intersektionalitaet_12-2016.pdf

Basé sur la méthode « Bingo » dans « Intersektionalität. Bildungsmaterialien der Rosa-Luxemburg-Stiftung » (2016), S. 36 (en allemand), disponible sur : https://www.rosalux.de/fileadmin/rls_uploads/pdfs/Bildungsmaterialien/RLS-Bildungsmaterialien_Intersektionalitaet_12-2016.pdf

Vous savez ce qu'est le Coran et pouvez expliquer ce dont il s'agit.	Vous aimez cuisiner.	Votre foyer reçoit des aides sociales du gouvernement	Vous jouez d'un instrument ou aimez chanter.	Vous êtes allé(e) en vacances dans un autre pays l'année dernière.
Vous avez vécu avec un parent isolé..	C'était votre anniversaire le mois dernier.	Vous connaissez les points communs entre le christianisme et le judaïsme et pouvez en citer quelques-uns.	Vous avez déjà été victime de discrimination..	Vous avez votre propre voiture..
Vous connaissez des lesbiennes ou des gays qui sont d'origine turque.	Vous pouvez expliquer ce que signifie l'hétérosexualité.	Vous aimez votre école/ université/lieu de travail et pouvez en donner au moins une raison.	Vous avez déjà eu une mauvaise expérience avec la police.	Vous avez votre propre voiture.
Vous connaissez des lesbiennes ou des gays qui sont d'origine turque.	You like going tVous aimez aller au cinéma.	Vos parents ne vivent pas dans ce pays.	Vous vivez dans un appartement qui vous appartient ou qui appartient à votre famille.	Vous aimez les jeux de ballon comme le football ou le volley-ball.
Vous parlez plus de deux langues (lesquelles) ?	Vous aimez la région où vous vivez.	Vous n'êtes pas né(e) ici.	Vous connaissez des personnes qui sont en fauteuil roulant.	Vos parents ne sont pas allés à l'université.

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A2

Nom de l'activité :

Bulles d'identité

Objectifs

- Prendre conscience des éléments qui façonnent notre identité. Reconnaître le rôle que joue la société dans ce processus.
- Apprendre à distinguer les éléments que l'on s'est soi-même attribués et ceux que les autres nous ont attribués.

Modalités :

- Matériel : feuille de brouillon avec des cercles (voir l'exemple en annexe), paperboards déjà préparés
- Durée : 50 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 20 personnes

Déroulement :

- Avant de commencer l'activité, il peut être utile de parler avec les participants du terme « identité » (par exemple, que signifie l'identité ? Quelle identité fait une personne ?).
- Distribuer une feuille de brouillon (cf. exemple en annexe) à chaque participant et leur demander d'écrire dans les différentes bulles les éléments qui constituent leur identité pour eux en ce moment. Ces éléments peuvent être liés à la famille, aux amis, à la profession, aux convictions politiques, à la religion, aux loisirs, aux organisations, aux lieux, aux comportements, etc. Par exemple : femme, alpiniste, mère de deux enfants, étudiante, etc.
- Ensuite, demander aux participants de former des équipes de deux pour répondre aux questions suivantes, que vous avez écrites sur un paperboard. Par exemple :
- Dans quelle mesure mes affiliations et mes identités sont-elles diverses ? Ai-je des affiliations qui se contredisent ?
- Quelles bulles sont particulièrement importantes pour moi et pourquoi ?
- Des éléments ont-ils changé au cours de ma vie ou est-ce que leur signification a changé ?
- Ai-je nommé des éléments qui sont considérés comme « dans la norme » pour la société (blanc, hétérosexuel, non porteur d'un handicap, etc.) ?
- Les éléments que j'ai notés m'ont-ils été attribués ou me les suis-je attribués à moi-même ? Quelle différence cela fait-il pour moi ?
- Lors de la discussion avec le groupe dans son ensemble (voir partie bilan), montrer une feuille où vous aurez préalablement rempli les bulles avec des éléments qui ne sont pas « dans la norme » (gay, lesbienne, parent isolé, en situation de handicap, etc.).

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Assurez-vous que l'activité est adaptée au groupe. Les échanges en binôme peuvent être très personnels et nécessitent une certaine confiance entre les participants. L'activité ne doit pas être réalisée au début d'un atelier, par exemple.
- Soyez délicat et attentif. Tout le monde ne se sent pas forcément à l'aise lorsqu'il s'agit de partager des réflexions sur son identité.
- Il est important de faire savoir aux participants qu'il n'y a rien de bien ni de mal. Il s'agit simplement de la perception qu'ils ont d'eux-mêmes.
- Lors de la discussion de suivi en plénière, il est très important de souligner le fait que les affiliations changent tout au long de la vie et que l'identité d'une personne n'est jamais figée ni « complète ». La perception que l'on a de soi est très différente selon si l'on prend en compte les éléments autodéterminés (par exemple : danseur) ou ceux attribués par les autres (par exemple : histoire de la migration). Les éléments « conformes » aux « normes » de la société (par exemple : les blancs) sont souvent perçus comme plus évidents. Ils jouent donc un rôle moins important dans la définition de l'identité d'une personne que les éléments qui ne sont pas dans la « norme » de la société en question (par exemple : les personnes de couleur). Les affiliations à des groupes sociaux marginalisés sont donc plus souvent inscrites dans les bulles d'identité.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

Comment vous sentez-vous après cette activité ?

Avez-vous aimé l'activité ?

Remplir la fiche de travail a été facile ou difficile ? Pourquoi ?

Qu'avez-vous remarqué lors de votre conversation en tête à tête ?

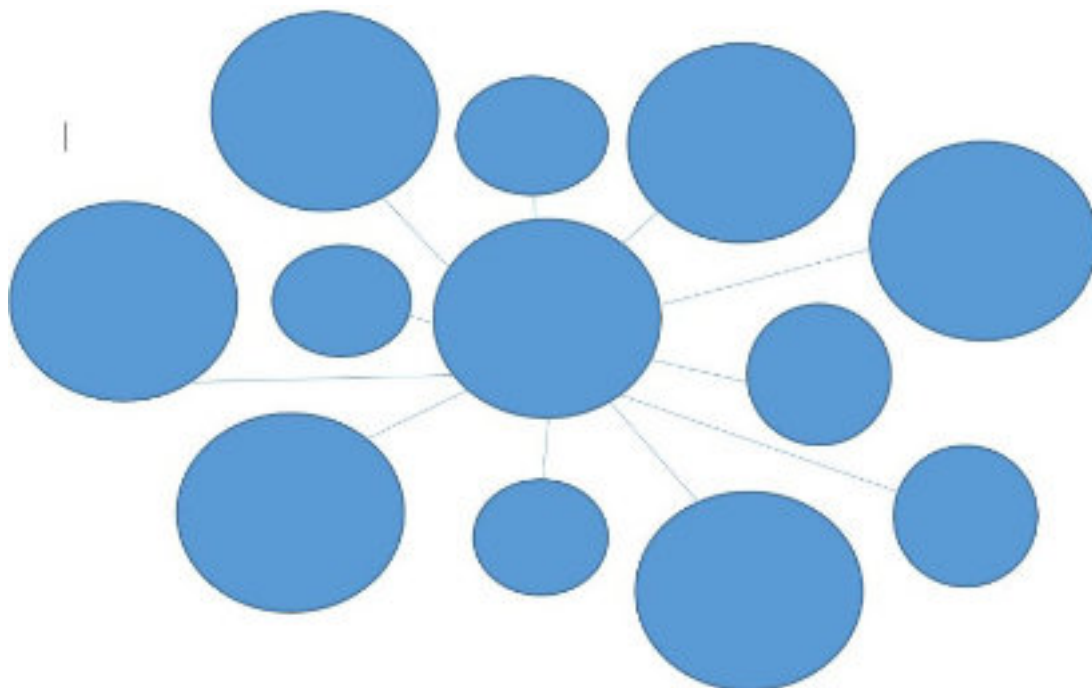
Références :

SPI Forschung gGmbH Berlin (2018) : Laissez tomber les étiquettes. Comprendre les autres, respecter la diversité (Projet européen éducatif : Youth MIND), disponible en anglais sur :

http://youth-mind.eu/wp-content/uploads/2020/05/yMIND_Booklet_English.pdf

Annexe

Exemple d'une feuille représentant les "bulles d'identité" :



**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A3

Nom de l'activité :

Mon enveloppe

Objectifs

- Reconnaître les mécanismes de la discrimination
- Apprendre combien il peut être douloureux d'être réduit à une seule caractéristique identitaire

Modalités :

- Matériel : enveloppes, feuilles de papier (A4), ciseaux, colle, matériel de travaux manuel (par exemple, papier de couleur, autocollants, paillettes, magazines, journaux, etc.)
- Durée : environ 50 minutes (20 minutes au début, 30 min à la fin d'un atelier)
- Nombre de participants : entre 6 et 20 participants

Déroulement :

- Les participants s'assoient en cercle sur des chaises, au milieu desquelles se trouvent des enveloppes, des ciseaux, du papier et du matériel de travaux manuels.
- Dire aux participants qu'ils peuvent choisir une enveloppe et la décorer comme ils le souhaitent, écrire leur nom dessus et en faire une enveloppe personnelle.
- Dire aux participants de plier et de couper une feuille de papier de manière à obtenir dix petits morceaux de papier. Sur chacun de ces morceaux, ils écrivent un mot se terminant par la phrase « Je suis... ». (Par exemple, « ...une femme », « ...une fille », etc.) Ils mettent ensuite les morceaux de papier dans leur enveloppe et la placent sous leur chaise. Puis poursuivre l'atelier et les autres activités.
- Avant le dernier tour de l'atelier, demander aux participants de reprendre l'enveloppe, de regarder chaque fiche d'identité et de réfléchir à ce que chaque identité signifie pour eux. Leur demander de trier les papiers les uns après les autres, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus qu'un.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Il est important de laisser aux participants suffisamment de temps pour s'impliquer émotionnellement dans l'activité.
- Lors du tri des fiches d'identité, il est important que d'une part, ils soient accompagnés dans ce processus, mais que d'autre part, ils ressentent la pression de devoir ranger les cartes, même si cela les met mal à l'aise.
- Il est important de tempérer la discussion finale avec sensibilité et tact. Les participants doivent arriver à la conclusion que le fait de réduire une personne à une seule facette de son identité est une forme de discrimination et que cela est douloureux.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- Qu'avez-vous ressenti lorsqu'on vous a demandé de ranger les cartes/feuilles ?
- Pourquoi pensez-vous avoir ressenti cela ?
- Selon vous, quel est le rapport entre cette activité et le thème de l'atelier ? Quel est le rapport entre l'activité et la discrimination ?

Références :

SPI Forschung gGmbH Berlin (2018) : Laissez tomber les étiquettes. Comprendre les autres, respecter la diversité (Projet européen éducatif : Youth MIND), disponible en anglais sur :

http://youth-mind.eu/wp-content/uploads/2020/05/yMIND_Booklet_English.pdf

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A4

Nom de l'activité :

Catalogage, stéréotype et préjugé

Objectifs

- Apprendre à faire la distinction entre catalogage, stéréotype et préjugé
- Découvrir comment se forment les stéréotypes et les préjugés
- Apprendre à gérer les préjugés négatifs

Modalités :

- Matériel : feuilles paperboard préparées à l'avance, cartes préparées avec des situations, carte mentale sur un mur
- Durée : 30 à 45 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 20 participants

Déroulement :

- Faire une brève présentation (10 minutes) expliquant aux participants la différence entre catalogage, stéréotype et préjugé. Montrer les feuilles préparées illustrant un exemple (voir annexe)
- Répartir les participants en petits groupes (3-4 personnes). Donner à chaque groupe trois cartes sur lesquelles sont décrites différentes affirmations ou situations (par exemple, l'affirmation « Toutes les femmes musulmanes portent un hijab »). Demander aux participants de discuter en petits groupes des affirmations qui correspondent à du catalogage, des stéréotypes et des préjugés.
- Demander aux petits groupes de présenter leurs résultats en plénière et d'expliquer pourquoi ils sont arrivés à leurs résultats respectifs. Demander aux participants s'ils sont d'accord avec les résultats des petits groupes ou s'ils ont d'autres idées sur les cartes respectives. Il est important qu'à la fin (si nécessaire avec votre aide) toutes les cartes soient correctement attribuées.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Comme les déclarations/situations sur lesquelles vous travaillez représentent des stéréotypes et des préjugés, elles peuvent être blessantes pour certaines personnes victimes de discrimination. Signalez-le dès le début et encouragez les participants à exprimer tout sentiment de malaise qui pourrait survenir. Pour faciliter la tâche des participants, vous pouvez établir un code, comme lever un carton rouge.
- Si un participant fait part de son malaise, il est important de le prendre au sérieux et vous devez par exemple, employer une déclaration différente.

Bilan :

Les questions suivantes peuvent guider la discussion finale :

- Pourquoi est-il important, selon vous, de connaître cette distinction entre catalogage, stéréotype et préjugé ?
- Pensez-vous à d'autres situations où vous n'avez pas pu déterminer clairement s'il s'agissait d'un stéréotype ou d'un préjugé ?
- Selon vous, comment peut-on réagir face aux différents stéréotypes/préjugés (les situations/affirmations discutées ici) ?

Pour aller plus loin :

- Si vous avez plus de temps, vous pouvez ajouter un autre exercice dans lequel le groupe développe conjointement des stratégies contre les clichés véhiculés dans les bars.

References/Further Reading

Portail du Conseil de l'Europe : Discrimination et intolérance, disponible sur :

<https://www.coe.int/fr/web/compass/discrimination-and-intolerance>

Annexe

Différences entre catalogage, stéréotype et préjugé :

Catalogage : Les personnes se voient attribuer certaines caractéristiques. De cette manière, le cerveau peut traiter les informations plus rapidement.

Stéréotype : Certaines caractéristiques ou attributs sont attribués à un groupe entier de personnes.

Préjugés : Les stéréotypes sont associés à des sentiments tels que la peur ou la méfiance.

Annexe: Exemple :

<i>Catalogage</i>	Une femme musulmane avec un hijab	Le nom du candidat a une consonance turque	C'est un garçon
<i>Stéréotype</i>	Les femmes musulmanes portent toutes un hijab	Le candidat ne connaît certainement pas notre langue	Tous les garçons sont forts et ne pleurent pas
<i>Préjugés</i>	Les femmes musulmanes sont opprimées par les hommes	Le candidat n'est pas qualifié pour le poste	Les garçons sont agressifs et dangereux

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A5

Nom de l'activité :

Le danger d'une histoire unique

Objectifs

- Analyser la discrimination (en particulier le racisme)
- Reconnaître l'influence des récits dominants sur ses propres attitudes
- Voir comment les stéréotypes, les images discriminatoires et les modes de pensée se sont développés et ont évolué au cours de l'histoire

Modalités :

- Matériel : la vidéo « Le danger d'une histoire unique » (voir les références)
- Durée : 45 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 20 participants

Déroulement :

Avant de montrer la vidéo aux participants, annoncer que la vidéo suivante traite des images stéréotypées, discriminatoires et racistes. Demander aux participants de prêter attention à ce que l'orateur dit sur le racisme et les préjugés. Ils doivent répondre aux questions suivantes :

- En quoi la vidéo vous touche-t-elle émotionnellement ?
- De quelle manière l'orateur parle-t-il du racisme et de la discrimination ?
- Quelle est sa stratégie pour lutter contre le racisme et la discrimination ?

Après avoir visionné la vidéo, les participants échangent leurs idées en binômes (environ 10 minutes).

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Pour cette activité, vous devez avoir déjà traité en profondeur la question du racisme.

Bilan :

- Un débat final doit avoir lieu en plénière autour des trois questions. Les participants doivent s'en tenir à la vidéo et aux expériences du groupe et ne pas aborder le thème du racisme uniquement sur le plan théorique.

References/Further Reading

Chimamanda Ngozi Adichie: The Danger of a Single Story (TED Talks), vidéo disponible sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=D9lhs241zeg>

Module 3B Pourquoi la différence divise

Dans nos sociétés modernes, on attache souvent beaucoup plus d'importance aux choses qui distinguent et séparent les (groupes de) personnes les unes des autres qu'aux choses en lesquelles les personnes sont semblables. La plupart des distinctions se font selon des catégories dites identitaires, telles que la race, la classe sociale, le sexe, l'orientation sexuelle, la religion, l'origine, etc. Certaines de ces catégories identitaires sont très déterminantes dans la vie des individus, que ces catégories soient importantes pour eux ou qu'elles ne constituent en fait qu'une petite partie de leur vie. Par exemple, dans de nombreux pays européens, les personnes musulmanes, qu'elles soient laïques ou pratiquantes, sont considérées avant tout comme musulmanes, à la différence des chrétiens, et c'est ce marqueur identitaire qui est mis en avant dans de nombreuses situations.

Ces distinctions permanentes (conscientes ou inconscientes) entre les personnes ne sont pas réelles, mais construites. Cela devient clair avec l'exemple du genre : il est vrai que certaines personnes ont des corps biologiquement différents qui ont des fonctions différentes. Mais toutes les attributions de genre autour de ces corps (par exemple, l'idée que les femmes sont émotives à cause des hormones et que les hommes sont de bons leaders à cause de leur force) sont construites, c'est-à-dire créées socialement. Les caractéristiques dites « typiquement masculines » et « typiquement féminines » ne sont pas fondées sur le sexe biologique des personnes, mais sur des attributions sociales et des concepts de rôles de genre. Par conséquent, un enfant défini comme une fille à la naissance apprend à se comporter différemment au cours de sa vie qu'un enfant défini comme un garçon à la naissance. En outre, certaines caractéristiques biologiques reçoivent beaucoup plus d'attention que d'autres. Pourquoi, par exemple, les gens ne sont-ils pas regroupés en fonction de la taille de leurs lobes d'oreille, mais en fonction de la couleur de leur peau ? Pourquoi cette caractéristique est-elle censée en dire tellement plus sur l'identité d'une personne qu'une autre ?

Ces différences construites sont problématiques. Elles limitent les personnes dans leur conception individuelle de la vie, car elles vont de pair avec différentes attentes et exigences en matière de comportement. Par exemple, on attend d'une femme qu'elle ait des enfants et qu'elle s'en occupe, tandis qu'un homme doit travailler et subvenir aux besoins de la famille avec son salaire. En outre, personne ne choisit lui-même ses catégories identitaires. Personne ne peut décider à l'avance dans quelle famille, dans quel lieu ou avec quel corps il/elle naîtra. Pourtant, ces facteurs déterminent de manière décisive le cours de la vie d'une personne, et ce, dès le début.

Les différences construites sont également problématiques, car les différentes catégories identitaires sont liées à différents jugements et il règne un fort déséquilibre de pouvoir entre les différents groupes sociaux. Afin d'établir cette hiérarchie sociale comprenant différents types de positions, divers mécanismes de discrimination relèguent sans cesse les personnes à leur place sociale (inférieure) et leur refusent ainsi la possibilité de façonner leur vie selon leurs idées. Par exemple, les personnes touchées par la discrimination vivent souvent des moments « d'altérité ».

Ces moments « d'altérité » (de « différenciation ») peuvent se référer à différentes catégories identitaires d'une personne, par exemple son origine sociale, son physique, sa « race »/son ethnicité ou son sexe. On leur fait ainsi comprendre qu'ils sont « autres », des « étrangers » qui représenteraient « une déviation de la normale ». C'est à ce moment-là que les gens subissent le regard d'autres personnes privilégiées qui leur font comprendre qu'ils n'appartiennent pas à cet endroit, qu'ils n'y ont pas leur place ou qu'ils perturbent la situation par leur apparence/être et/ou leur comportement inapproprié. Les moments d'altération sont parfois très visibles, mais aussi très subtils et comportent toujours un déséquilibre de pouvoir. Par exemple, il n'est pas possible pour les femmes de transformer les hommes en « autres » ou pour les noirs de discriminer les blancs. Les processus continus d'altération servent avant tout à se valider et à valider son groupe privilégié. En présentant tous les autres (groupes de) personnes comme une déviation de la norme, le groupe puissant garantit ses privilèges et justifie sa position plus puissante et influente. Ce processus est en partie invisible : parfois, les personnes privilégiées ne sont même pas conscientes que leur comportement soit discriminatoire et qu'elles pratiquent l'altérité, ce comportement est néanmoins douloureux, insultant et dégradant pour la personne concernée.

Afin de lutter contre la discrimination, de reconnaître et de briser les processus d'altération, il est essentiel que les gens soient confrontés à leur propre positionnement social et prennent conscience de leurs privilèges et de leurs privations. Ce processus long et douloureux s'accompagne souvent de sentiments d'impuissance, de colère, de culpabilité ou de honte. Il est également important de comprendre comment naît la discrimination et quelles en sont les causes et les fonctions. Ce n'est qu'ainsi que les schémas et structures discriminatoires (sociaux et individuels) pourront être interrompus et modifiés. Les activités suivantes peuvent servir de support à cette démarche.

Le terme de pouvoir décrit ici l'accès aux ressources sociales, ainsi que l'influence politique et sociale.

Le terme d'altération a été inventé par l'universitaire postcoloniale Gayatri Chakravorty Spivak (1985) et décrit le processus par lequel le discours impérial a

Références

Spivak, Gayatri Chakravorty (1985): The Rani of Sirmur. An Essay in Reading the Archives, in: History and Theory, Vol. 24, No. 3, pp. 247–272.

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A6

Nom de l'activité :

Un pas en avant

Objectifs

- Comprendre la complexité des motivations qui se cachent derrière les crimes/incidents de haine
- Comprendre les obstacles structurels auxquels les gens sont confrontés et qui peuvent entraîner des crimes/incidents de haine
- Sensibiliser à l'inégalité des chances et promouvoir la pensée critique

Modalités :

- Matériel : cartes profil, espace ouvert (couloir, grande salle ou extérieur), enveloppe ou chapeau, liste des situations et des événements
- Durée : 60 minutes à 1h30
- Nombre de participants : entre 10 et 20 participants

Déroulement :

- Créer une atmosphère calme avec une musique de fond douce. Sinon, demander aux participants de faire le silence.
- Demander aux participants de sortir une carte Profil du chapeau (voir annexe, document 1). Leur demander de la conserver et de ne pas la montrer aux autres.
- Les inviter à s'asseoir (de préférence sur le sol) et à lire attentivement leur carte Profil.
- À présent, leur demander de se glisser dans la peau de ce personnage. Pour les aider, lire quelques-unes des questions suivantes, en marquant une pause après chacune d'elles, afin de donner aux participants le temps de réfléchir et de se faire une idée de leur personnage et de leur vie :
 1. Comment s'est passée votre enfance ? Comment était votre maison ? À quel genre de jeux jouiez-vous ? Quel métier exerçaient vos parents ?
 2. À quoi ressemble votre vie aujourd'hui ? Où allez-vous pour rencontrer de nouvelles personnes ? Que faites-vous de vos journées (matin, midi, soir) ?
 3. Quel est votre style de vie ? Où vivez-vous ? Combien gagnez-vous par mois ? Que faites-vous durant votre temps libre ? Que faites-vous pendant vos vacances ?
 4. Qu'est-ce qui vous motive et de quoi avez-vous peur ?
- Maintenant, demander aux participants de garder un silence absolu et de s'aligner les uns à côté des autres (comme sur une ligne de départ).
- Informer les participants que vous allez leur lire une liste de situations ou d'événements (voir annexe, tableau de référence 1). À chaque fois qu'ils sont en mesure de répondre « oui » à l'affirmation, ils doivent faire un pas en avant. Dans le cas contraire, ils restent sur place et ne bougent pas.
- Lire les situations une par une. Marquer une pause entre chaque affirmation afin que les participants puissent éventuellement avancer et regarder autour d'eux pour prendre note de leur position les uns par rapport aux autres.
- À la fin, inviter les participants à prendre note de leur position finale ainsi que de celle des autres. Leur demander de rester là où ils sont pour une courte discussion.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Si vous faites cette activité à l'extérieur, assurez-vous que les participants peuvent vous entendre, surtout si vous la faites avec un grand groupe !
- Au début de la phase d'imagination, il est possible que certains participants affirment ne pas connaître grand-chose de la vie de la personne qu'ils doivent incarner. Dites-leur que cela n'a pas d'importance et qu'ils doivent utiliser leur imagination du mieux qu'ils peuvent.
- Lors du débriefing, il est important d'explorer comment les participants ont appris à connaître le personnage dont ils devaient jouer le rôle. Était-ce par expérience personnelle ou par d'autres sources d'information (actualités, livres, blagues) ? Sont-ils sûrs que les informations et les images qu'ils ont des personnages sont fiables ? De cette façon, vous pouvez présenter le fonctionnement des stéréotypes et des préjugés.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

Comment vous sentez-vous après cette activité ?
Qu'avez-vous ressenti en vous avançant - ou non ?
Pour ceux qui avançaient souvent, à quel moment avez-vous commencé à remarquer que les autres n'avançaient pas aussi vite que vous ?

Selon vous, qui sont les personnes qui ont fait le plus de pas/celles qui sont au milieu/celles qui n'ont fait aucun pas ?

A-t-il été facile ou difficile de jouer les différents rôles ? Comment avez-vous imaginé votre rôle ? (À ce stade, les participants peuvent commencer à révéler leurs rôles. Si vous n'avez pas assez de temps, vous pouvez choisir certains des rôles en fonction de leur positionnement à l'extérieur)

L'activité reflète-t-elle la société d'une certaine manière ? Comment ? Y a-t-il des raisons pour que les personnes situées près de l'extrémité/au milieu de la ligne aient des préjugés, des stéréotypes, à l'encontre de celles qui se trouvent tout au bout de la ligne ?

Y a-t-il des raisons pour que les personnes situées à l'avant de la file aient des comportements ou des attitudes qui peuvent nuire à d'autres personnes ?

Quelqu'un a-t-il eu le sentiment que, à certains moments, ses droits fondamentaux étaient ignorés ?

(Voir annexe, tableau de référence 2 pour animer avec succès la discussion)

References/Further Reading

Pour plus d'informations sur les explications structurelles des crimes de haine, veuillez consulter pp.30-32 dans : Equality and Human Rights Commission (2016): Causes and Motivations of Hate Crime, disponible sur :

<https://www.equalityhumanrights.com/sites/default/files/research-report-102-causes-and-motivations-of-hate-crime.pdf>

<p>Vous êtes une mère célibataire sans emploi</p>	<p>Vous êtes une jeune musulmane qui vit chez ses parents très pratiquants</p>
<p>Vous êtes la fille du directeur de la banque du coin Vous étudiez les sciences économiques à l'université</p>	<p>Vous êtes le fils de 19 ans d'un fermier dans un village de montagne reculé</p>
<p>Vous êtes un soldat dans l'armée en train d'effectuer votre service militaire obligatoire</p>	<p>Vous êtes un jeune handicapé qui ne peut se déplacer qu'en fauteuil roulant</p>
<p>Vous êtes une jeune Rom (tzigane) de 22 ans qui n'a jamais terminé sa scolarité dans le primaire</p>	<p>Vous êtes un demandeur d'asile de 26 ans vivant dans un camp de réfugiés</p>
<p>Vous êtes un graphiste au chômage dans un pays dont vous ne maîtrisez pas la langue</p>	<p>Vous êtes un jeune réfugié afghan de 20 ans</p>
<p>Vous êtes un immigré malien en situation irrégulière</p>	<p>Vous êtes le président de la section jeunesse d'un parti politique (dont le parti « mère » est maintenant au pouvoir)</p>
<p>Vous êtes le fils d'un immigré chinois qui gère une affaire prospère de restauration rapide</p>	<p>Vous êtes la fille d'un ambassadeur des États-Unis dans le pays où vous vivez aujourd'hui</p>
<p>Vous êtes le fils unique d'un propriétaire d'une société d'import-export prospère</p>	<p>Vous êtes un élève de 16 ans harcelé en raison de son surpoids</p>
<p>Vous êtes un jeune homme sans domicile fixe</p>	<p>Vous êtes un mannequin d'origine africaine</p>
<p>Vous et votre jeune frère êtes très doués dans toutes les matières scolaires Vos parents sont des professeurs d'université. Ils vous encouragent à participer à des classes et à des camps d'éducation spécialisés afin de vous préparer à différents concours</p>	<p>Vous êtes enfant unique et vous vivez avec votre mère dans un appartement de votre ville. Votre mère travaille dans une usine. Vous avez d'excellents talents de chanteur et de danseur.</p>
<p>Vous êtes un garçon de 14 ans et vos camarades de classe se moquent de vous parce que vous n'aimez pas le football et que vous passez « trop de temps » avec les filles</p>	<p>Vous avez 20 ans et votre père est en prison pour n'avoir pas pu rembourser ses dettes à la banque. Votre mère est au chômage et vous avez deux jeunes frères et sœurs.</p>
<p>Vous êtes un homme de 85 ans qui séjourne dans une maison de retraite. Votre famille ne vous rend pas visite très souvent</p>	<p>Vous êtes une femme de 50 ans qui a travaillé toute sa vie dans une banque. Vous venez d'apprendre que vous allez perdre votre emploi.</p>
<p>Vous êtes un garçon avec des taches de rousseur et de grosses lunettes qui étudie tout seul au coin de la cour de récréation pendant la pause</p>	<p>Vous êtes l'enfant d'un parlementaire et vous allez dans une école privée. Vous jouez au tennis l'après-midi et le chauffeur de votre père vous emmène en voiture.</p>

Situations ou événements

- Vous n'avez jamais eu de graves difficultés financières
- Vous avez un logement décent avec une ligne téléphonique et une télévision
- Vous estimez que votre langue, votre religion et votre culture sont respectées dans la société dans laquelle vous vivez
- Vous avez le sentiment que votre opinion sur les questions sociales et politiques compte, et que vos points de vue sont écoutés
- Les autres personnes vous consultent sur différentes questions
- Vous n'avez pas peur d'être arrêté par la police
- Vous savez vers qui vous tourner pour obtenir des conseils et de l'aide si vous en avez besoin
- Vous n'avez jamais été victime de discrimination du fait de votre origine
- Vous bénéficiez d'une protection sociale et médicale adaptée à vos besoins
- Vous pouvez partir en vacances une fois par an
- Vous pouvez inviter des amis à dîner chez vous
- Vous avez une vie intéressante et êtes optimiste quant à votre avenir
- Vous avez le sentiment de pouvoir étudier et suivre la profession de votre choix
- Vous n'avez pas peur d'être harcelé ou attaqué dans la rue ou par les médias
- Vous pouvez voter aux élections locales et nationales.
- Vous pouvez célébrer les fêtes religieuses les plus importantes avec vos parents et vos proches
- Vous pouvez participer à un séminaire international à l'étranger
- Vous pouvez aller au cinéma ou au théâtre au moins une fois par semaine
- Vous n'avez pas peur pour l'avenir de vos enfants
- Vous pouvez acheter de nouveaux vêtements au moins une fois tous les trois mois
- Vous pouvez tomber amoureux de la personne de votre choix
- Vous avez l'impression que vos compétences sont appréciées et respectées dans la société dans laquelle vous vivez
- Vous pouvez utiliser Internet et profiter de ses avantages

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A7

Nom de l'activité :

La roue de la discrimination

Objectifs

- Comprendre comment la discrimination et le racisme dans les institutions sociales, telles que la santé et l'éducation, peuvent entraîner des désavantages pour différents groupes de personnes

Modalités :

- Matériel : musique d'ambiance, matériel de classe, marqueurs, crayons, papier, post-it, chocolats/bonbons ou quelque chose à distribuer aux élèves
- Durée : 1h à 1h30
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

Déroulement :

Inviter les participants à s'asseoir en cercle. Annoncer qu'ils seront répartis en groupes en fonction de la couleur qu'ils portent. Sans leur demander leur avis, former les groupes. Nommer chaque groupe en utilisant les lettres de l'alphabet, en fonction du nombre de groupes (par exemple, groupe A, groupe B, groupe C, etc.).

Distribuer du chocolat ou des bonbons aux groupes. Dites aux participants que seuls les groupes A et B ne recevront pas de bonbons/chocolats.

Demander aux élèves de discuter entre eux, dans leur groupe, de ce qui suit :

1. Que ressentez-vous en tant que membre du groupe A/B/C ?
2. Comment vous sentiriez-vous si vous faisiez partie du groupe A/B/C (l'autre groupe) ?
3. Pensez-vous qu'il est justifié que le formateur décide qui peut manger du chocolat en fonction de la couleur des vêtements qu'il porte ?

Ensuite, discuter des points suivants avec l'ensemble du groupe :

1. Qui est traité injustement dans cette situation ?
2. Si vous étiez la personne victime de discrimination, que feriez-vous ?
3. Que feriez-vous si vous voyiez un de vos amis être victime de discrimination ?

Distribuer la « Roue de la discrimination » (voir annexe). Discuter avec le groupe de la manière dont le racisme (notamment dans les institutions, par exemple la santé, l'éducation, l'emploi) peut entraîner des désavantages pour certains groupes.

Demandez aux participants de dresser la liste de toutes les manières dont une personne peut, selon eux, être victime de discrimination institutionnelle.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Encouragez les discussions entre les élèves et les échanges de points de vue.
- Invitez les élèves à penser en dehors de la norme.
- Veillez à souligner qu'il s'agit d'un scénario et que les participants ne doivent pas s'engager dans des désaccords ou des conflits. Si des désaccords surviennent, essayez d'apaiser la tension en utilisant un brise-glace.

Bilan :

Les élèves écrivent sur des post-it des mots ou des phrases qu'ils ont appris au cours de cette leçon, puis ils les affichent au tableau. Vous pouvez poser ces questions pour orienter la discussion finale :

- Avez-vous aimé l'activité ?
- Que s'est-il passé dans votre groupe ? Comment vous êtes-vous senti ?
- Quels étaient les principaux arguments lors de votre discussion en petit groupe ? Comment vous êtes-vous sentis lorsque vous avez discuté entre vous ?
- Pensez-vous que des incidents comme celui que vous avez vécu aujourd'hui se produisent aussi dans la vie réelle ? Donnez quelques exemples.
- Comment réagissez-vous habituellement face à de tels incidents ? Et les personnes qui vous entourent ?
- Pensez-vous que nous devrions exprimer haut et fort nos sentiments lorsque nous sommes victimes de discrimination ?

References/Further Reading

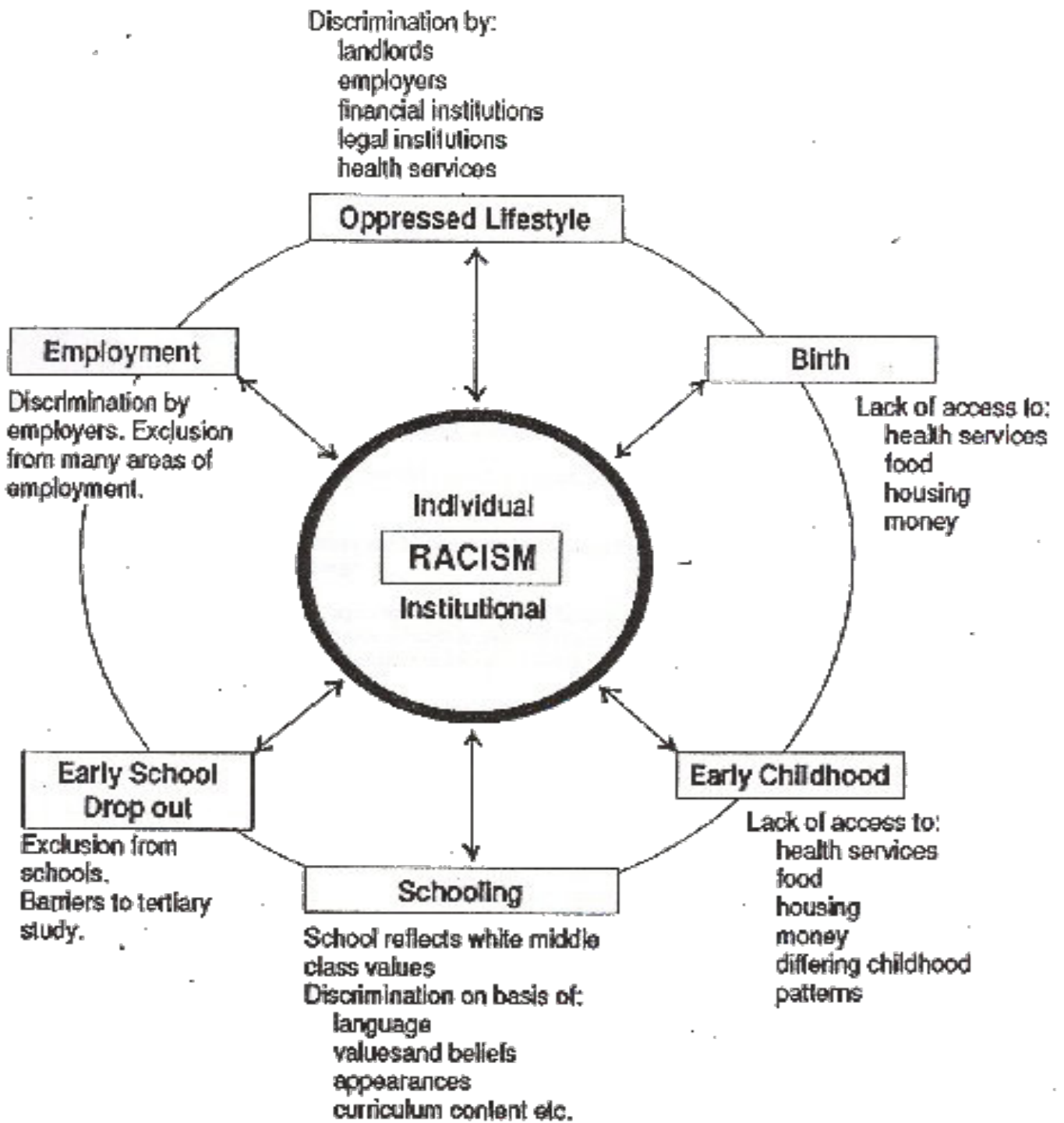
United Nations Press release (17.06.2020): Stands with Those Fighting 'Today's Sacred Battle' against Systemic Racism, Deputy-Secretary-General Tells Human Rights Council, disponible sur :

<https://www.un.org/press/en/2020/dsgsm1421.doc.htm>

Ross, H./Cook Ross Inc. (2014): Everyday Bias. Further Explorations into How the Unconscious Mind Shapes Our World at Work, disponible sur :

http://www.cookross.com/docs/everyday_bias.pdf

Annexe



Source: McConnochie, K., Hollinsworth, D. and Pettman, J. (1998): *Race and Racism in Australia*, Social Science Press, Wentworth Falls.

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A8

Nom de l'activité :

Confronte les faits

Objectifs

- Comprendre les différents éléments de la discrimination
- Améliorer la collaboration et expérimenter différentes formes d'expression

Modalités :

- Matériel : musique d'ambiance, matériel de classe, marqueurs, stylos, crayons de couleur, papier à dessin, post-it
- Durée : 1h à 1h30
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

Déroulement :

- Répartir les participants en cinq groupes et leur expliquer ce qu'ils vont faire pendant cette activité.
- Donner aux participants 10 minutes pour réfléchir à des exemples de discrimination institutionnelle et pour écrire leurs réponses sur papier.
- Dire aux participants de choisir un seul exemple de discrimination institutionnelle qu'ils ont écrit sur le papier, et de créer une pièce de théâtre de 2 minutes (ou de dessiner sur le papier) pour illustrer leur exemple. Leur accorder 20 minutes pour se préparer.
- Demander à chaque groupe de définir le contexte et de jouer sa pièce (ou de montrer son dessin) aux autres groupes, sans dire quel type de discrimination institutionnelle est présenté.
- Demander au reste des élèves (le public) d'observer et d'identifier en silence le type de discrimination institutionnelle présenté.
- Après chaque présentation, poser les questions suivantes aux groupes : La pièce était-elle réaliste ? Pourquoi ?
- Lorsque toutes les pièces sont terminées, demander à tous les groupes de se lever et de commencer leur pièce (ou leur présentation de dessin) en même temps. Attendre environ 20 secondes.
- Ensuite, arrêter les pièces/présentations et expliquer que cette situation est celle de notre société actuelle et que différents niveaux contribuent à la discrimination institutionnelle. Poser ensuite aux élèves la question suivante : Que peut-on faire pour éliminer de telles attitudes ?
- Commencer une séance de brainstorming en plénière.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Encouragez les discussions entre les élèves et les échanges de points de vue.
- Invitez les élèves à penser en dehors de la norme.
- Encouragez-les s'ils sont timides.
- Les scénarios écrits sur le papier peuvent déclencher des expériences personnelles traumatisantes. Soyez prudent lorsque vous animez cette activité afin de créer un espace sûr.

Bilan :

Les élèves écrivent sur des post-it des moyens de limiter la discrimination institutionnelle, puis ils les affichent au tableau.

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

Avez-vous aimé l'activité ?

A-t-il été facile pour vous de reconstituer ou de dessiner l'incident décrit sur le papier que votre groupe a choisi ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?

Qu'avez-vous ressenti en jouant le rôle qui vous a été attribué ?

Pensez-vous que ces incidents se produisent régulièrement dans nos sociétés actuelles ?

Comment pouvons-nous réagir à ces incidents ?

Références :

Nations Unies (2014) : Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, disponible sur :

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CERD%2fC%2f%20USA%2fCO%2f7-9&Lang=fr

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A9

Nom de l'activité :

Fonctions et caractéristiques de l'altération

Objectifs

- Explorer ses propres connaissances sur le thème de l'altérité et apprendre les uns des autres

Modalités :

- Matériel : feuilles paperboard préparées à l'avance en A3, chacune divisée en trois parties Au milieu se trouve le mot « Altération », les parties sont numérotés 1, 2 et 3
- Durée : environ 45 minutes voire 1h (en fonction de la taille du groupe)
- Nombre de participants : entre 8 et 20 participants

Déroulement :

Répartir les participants en petits groupes (3-4 personnes). Distribuer les feuilles de papier préparées à chaque petit groupe.

Demander aux participants de discuter des questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques de l'altérité ?
- Quelle est la fonction de l'altération ?
- Quelles questions et incertitudes ai-je encore sur le sujet ?

Demander aux participants du petit groupe de noter les résultats de la discussion dans chacun des trois domaines différents (1. Caractéristiques / 2. Fonctions / 3. Questions et incertitudes).

Ensuite, les petits groupes présentent leurs résultats en plénière. Reprendre les questions et les incertitudes des participants et lancer une discussion à leur sujet. Considérer les participants comme des experts.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Au début de la discussion, demandez aux participants de faire attention à ce qu'ils disent, car la discrimination peut facilement être reproduite lors de la discussion. Cela peut être blessant pour les personnes victimes de discrimination.
- Il est important que toutes les questions et incertitudes des participants aient été traitées à la fin. Restez en retrait au début, mais corrigez certaines déclarations ou dirigez vous-même la discussion si les participants ne peuvent pas continuer.
- Il est important que vous connaissiez bien le sujet et que vous soyez capable de répondre et de réagir aux éventuelles incertitudes et questions des participants. Si vous n'avez pas encore l'habitude d'animer des discussions, vous devriez travailler avec une autre personne plus expérimentée lors de vos premiers ateliers.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- Avez-vous trouvé l'activité facile ou difficile ?
- Qu'est-ce qui vous a surpris ?
- Pouvez-vous donner des exemples d'altérité ?

References/Further Reading

Spivak, Gayatri Chakravorty (2008): Can the Subaltern Speak?,
disponible sur :

<https://jan.ucc.nau.edu/~sj6/Spivak%20CanTheSubalternSpeak.pdf>

The Othering & Belonging Institute at UC Berkeley: Articles, disponible
sur :

<https://www.otheringandbelonging.org/category/articles/>

Hall, Stuart (1992): The west and the Rest: Discourse and Power,
disponible sur :

<https://analepsis.files.wordpress.com/2013/08/hall-west-the-rest.pdf>

Reuter, Julia (2002): Ordnungen des Anderen. Zum Problem des
Eigenen in der Soziologie des Fremden. Bielefeld: script (en allemand)

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A10

Nom de l'activité :

Tout ce que l'on a en commun

Objectifs

- Prendre conscience des étiquettes sociales
- Se rendre compte que l'on colle souvent des étiquettes aux gens en se basant uniquement sur leur apparence
- Déplacer le regard des différences vers les similitudes entre les inconnus.

Modalités :

- Matériel : la vidéo « Tout ce que l'on a en commun » disponible en anglais (voir Références)
- Durée : 30 à 40 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 20 participants

Déroulement :

- Diviser les participants en équipes de deux et leur demander de parler pendant 5 à 10 minutes de ce qu'ils ont vu dans la vidéo (voir références). Ils doivent rester au niveau descriptif et ne pas parler de leurs sentiments ou d'une éventuelle interprétation de la vidéo. Chaque équipe écrit son avis sous forme de mots-clés sur des petites fiches.
- Demander ensuite à chaque équipe de présenter brièvement son point de vue sur la vidéo en séance plénière. Les participants peuvent utiliser les cartes pour les aider et les épingler sur un tableau de liège. Si le contenu présenté par les différentes équipes est répétitif, il suffit d'ajouter uniquement les nouveaux aspects.
- Ensuite, animer une discussion commune en séance plénière.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- La vidéo est très riche en émotion et peut provoquer de fortes émotions. Soyez préparés et attentifs aux émotions des participants.
- Pour aider les participants à la comprendre, vous pouvez préciser qu'il s'agit d'une vidéo promotionnelle d'une chaîne de télévision danoise et qu'elle est intentionnellement émotionnelle.
- Regardez la vidéo vous-même et réfléchissez à vos propres questions pour ouvrir la discussion.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

- Comment les personnes présentes dans la vidéo réagissent-elles à l'exercice ?
- Quel moment de la vidéo vous a le plus impressionné ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que vous ressentez lorsque vous regardez la vidéo ?
- Que vous indiquent ces sentiments ? Pourquoi êtes-vous touché/triste/heureux, etc. ?
- Reconnaissez-vous des situations de votre propre vie dans cette vidéo ?
- Que pouvez-vous apprendre de cette vidéo ?
- Pourriez-vous imaginer faire le même exercice ici, avec ce groupe ? Pourquoi/pourquoi pas ? Qu'est-ce que le groupe pourrait en tirer ?
- Quel est le rapport entre la vidéo et la question de la discrimination ou de l'altérité ?

Pour aller plus loin :

- Si le groupe se connaît bien et que les participants veulent continuer à travailler de manière créative, l'exercice de la vidéo peut être imité en groupe. Pour cela, il faut former de petits groupes et réfléchir à différentes questions. Le groupe peut réfléchir ensemble aux caractéristiques qu'ils partagent tous et au but de l'exercice. Ensuite, le groupe nomme un représentant qui posera les questions au groupe. Le groupe peut également réaliser une courte vidéo.
- Un autre exercice pourrait être de se concentrer sur les commentaires YouTube affichés sous la vidéo. Par exemple : quel est le ton des commentaires de la plupart des utilisateurs ? Qu'est-ce que la vidéo a déclenché chez eux ? Pourquoi ?

Références :

TV 2 Danmark: All That We Share, video disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=jD8tjhVO1Tc>

Newhope Church: Don't put people in boxes, video disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=zRwt25M5nGw> (other version with religious ending)

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M3A11

Nom de l'activité :

Discussion silencieuse

Objectifs

- Résumer ce que l'on a appris et les questions qui sont restées sans réponse

Modalités :

- Matériel : 4-5 feuilles paperboards préparées à l'avance avec chacune une question, 1 crayon (marqueur) par personne
- Durée : 30 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 20 participants

Déroulement :

- Répartir les feuilles paperboard dans la salle, chaque personne reçoit un stylo. Demander aux participants de faire le tour de la salle, de lire les questions sur les feuilles et d'écrire leurs réponses et réflexions. Ils peuvent se référer à ce que les autres participants ont écrit, mais ils ne sont pas obligés de le faire.

Exemples de questions :

1. Qu'est-ce que la discrimination/l'altérité et pourquoi l'altérité est-elle problématique ?
2. Quel est le rapport entre ce sujet et moi personnellement ?
3. Qu'est-ce que j'ai appris pour moi-même au cours de cette session ?
4. Qu'est-ce qui m'a touché/affecté ?
5. Quelles sont les questions encore ouvertes pour moi et que j'aimerais continuer à traiter ?

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Donnez aux participants suffisamment de temps pour lire les questions et trouver des réponses. Pendant ce temps, vous pouvez diffuser une musique douce en fond sonore pour créer une atmosphère agréable.
- La discussion doit rester silencieuse par la suite et vous ne devez pas lire les affiches à haute voix.

Bilan :

- Lors d'un dernier tour de table en plénière, vous pouvez demander aux participants si quelqu'un souhaite partager une réflexion avec les autres.



IO1: Youth2Unite Curriculum
Module 4: Discours de haine

Module 4: Discours de haine

La libre expression d'opinions ou d'idées, même offensantes, dérangeantes ou choquantes, est une caractéristique fondamentale de l'État démocratique et constitue le cœur du droit à la liberté d'expression, qui est protégé dans tout État démocratique.

Cependant, le discours de haine constitue l'expression publique d'un discours raciste/xénophobe/sexiste/homophobe/grossophobe/etc. qui remet en cause le droit d'un groupe de personnes à participer de manière égale à la vie sociale en raison de leur origine raciale ou ethnique ou d'autres caractéristiques non-conformes à ce qui est considéré comme « normal ». Ainsi, le discours de haine est une attaque contre l'identité. L'auteur n'attaque pas la victime pour ce qu'elle fait, mais pour ce qu'elle est. Le discours de haine incite généralement à des actes de violence ou à des manifestations de haine à l'encontre des membres des groupes discriminés et, en tant que tel, le discours de haine n'est pas protégé par la liberté d'expression, mais au contraire, il est interdit et puni.

Selon la recommandation n° R(97)20 qui a été adoptée le 30 octobre 1997, le « discours de haine » doit être compris comme « couvrant toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration » (Conseil de l'Europe, 2016, p.7).

Le discours de haine se produit à partir de la partialité, des préjugés et des stéréotypes négatifs d'un individu ou d'un groupe de personnes visant un autre individu ou groupe de personnes. Il se manifeste à la fois en ligne et hors ligne. Les effets du discours de haine comprennent la discrimination, la marginalisation et l'aliénation, alors que des individus ou des groupes de personnes sont visés à un niveau personnel, collectif et social. Plus précisément, le discours de haine a un effet néfaste sur les individus ou les groupes sociaux visés. Il peut provoquer la dépression, le désespoir, le stress et la colère, tandis qu'il menace l'intégrité physique de la victime et engendre davantage de violence. En outre, le discours de haine crée des tensions au sein de la communauté et, de ce fait, le résultat est le dommage causé à la société dans son ensemble.

Le discours de haine apparaît à la fois en ligne et hors ligne. Il ne se limite pas à des formes d'expression écrite ou orale, mais peut inclure des images, des symboles, des dispositifs électroniques ou d'autres jeux ainsi que d'autres actions visant à exprimer ou à transmettre un message souvent haineux.

L'équilibre entre le discours de haine et la liberté d'expression

L'équilibre entre le discours de haine et la liberté d'expression est un domaine de réflexion constant et difficile. Ce qui différencie le premier

du second, c'est notamment l'incitation à des actes de violence ou le fait de viser directement des individus ou des groupes sociaux en raison d'une caractéristique sociale, physique ou spirituelle qui leur est propre.

S'attaquer au phénomène du discours de haine et l'éliminer est une tâche vraiment difficile, car il est contraire au droit à la liberté d'expression. On peut se demander sur quelle base une société libérale peut interdire un discours intolérant sans restreindre en même temps le droit à la liberté d'expression. Bien que l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme stipule que toute personne a droit à la liberté d'expression, la Cour européenne des droits de l'homme a accepté qu'il puisse être considéré comme nécessaire, dans certaines sociétés démocratiques, d'imposer des sanctions, voire d'empêcher toute forme d'expression qui propage, encourage ou justifie la haine sur la base de l'intolérance (y compris l'intolérance religieuse), à condition que les « formulations », « conditions », « restrictions » ou « sanctions » imposées soient proportionnées à l'objectif légitime poursuivi. La liberté d'opinion et d'expression est également protégée par l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Même si l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme affirme « le droit à la liberté d'expression », il stipule également que les États peuvent restreindre la liberté d'expression si cela est « (...) nécessaire dans une société démocratique (...) » dans l'intérêt du bien public.

Éléments du discours de haine :

Dans les sections précédentes, nous avons mentionné un nombre considérable d'éléments qui constituent le discours de haine. La liste suivante, bien que non-exhaustive, cristallise de manière concise certains des éléments essentiels du discours de haine :

L'équation : par exemple le stéréotype bien diffusé selon lequel tous les musulmans sont des islamistes/extrémistes. L'attribution de caractéristiques fixes à un groupe de personnes qui les assimilent ainsi à une menace.

Les théories du complot : un ensemble d'hypothèses qui ne sont pas fondées sur des preuves, mais qui tendent plutôt à utiliser les peurs des gens comme instrument contre des groupes vulnérables et/ou marginalisés. Par exemple, la Covid-19 a été créé par la Chine pour ruiner l'économie américaine.

La déréalisation, qui désigne une conceptualisation déformée et irréaliste par la dissimulation de faits ou sous la forme de fausses déclarations. Par exemple, le mantra bien connu « les migrants volent nos emplois ».

La comparaison entre le groupe « nous » et le groupe « vous », le second étant les autres, ceux que la société considère comme une menace, et

le premier étant le groupe habituellement privilégié qui se sent menacé par le groupe exclu. À partir de là, une force d'action latente se met en place qui se traduit par des actes de violence et incite à la haine. Par exemple, l'affirmation « Si nous laissons les hordes de réfugiés continuer à venir dans nos pays, nous allons tous souffrir » insinue que le groupe « nous » devrait agir pour protéger ses frontières en empêchant les réfugiés d'entrer dans son pays.

La normalisation de la discrimination existante est associée à des tentatives de définir et de classer qui/quoi est « normal », ainsi qu'à l'exclusion de personnes, d'idées et d'objets qui ne sont apparemment pas considérés comme « normaux ». La normalisation est considérée comme un processus descendant dans lequel les stratégies de stigmatisation ou de mise en avant excessive d'acteurs ou de problèmes sociaux, voire la création d'une « panique morale » autour d'eux, sont souvent au cœur de nombreuses tendances normalisatrices.

Les activités de ce module aident à mieux comprendre le discours de haine, notamment à le définir et à faire la différence entre le discours de haine et la liberté d'expression. En outre, elles encouragent à analyser les racines et les causes du discours de haine.

Références

Conseil de l'Europe (2016) : Discours de haine - Recommandation n° R(97)20, Conseil de l'Europe, p. 7, disponible sur : <https://book.coe.int/en/legal-instruments/7126-pdf-hate-speech-recommendation-no-r9720.html>

Conseil de l'Europe (1988) : Protocole à la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, (Convention européenne des Droits de l'Homme) tel qu'amendé par le protocole no. 11, Série des traités du Conseil de l'Europe 155, Conseil de l'Europe.

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine

Les Nations unies (1948) : Déclaration universelle des droits de l'homme, Nations unies

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M4A1

Nom de l'activité :

Qu'est-ce qu'un discours de haine ?

Objectifs

- Améliorer les connaissances sur le discours de haine
- Débattre et entendre d'autres opinions
- Développer des compétences de débat et d'analyse

Modalités :

- Matériel : salle spacieuse, feuilles paperboard et marqueurs, définitions découpées
- Durée : entre 40 et 60 minutes
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

Déroulement :

- Demander aux participants ce qu'ils comprennent par le terme « discours de haine ». Ecrire sur une feuille paperboard les mots-clés importants que les participants ont mentionnés. Débattre brièvement avec eux en plénière (se référer au chapitre 2 de « ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine », voir Références).
- Étaler sur le sol différentes définitions du discours de haine (voir annexe) et demander aux participants de les lire attentivement et de se placer à côté de celle qui leur semble la plus appropriée.
- Les participants de chaque groupe doivent discuter entre eux et évoquer les raisons pour lesquelles ils ont choisi cette définition.
- Demander à chaque groupe de lire à voix haute la définition qu'il a choisie et de présenter aux autres groupes les raisons pour lesquelles il a choisi cette définition. Ils peuvent la présenter comme ils le souhaitent, soit oralement (présentation, chant/rap, performance), soit par écrit (feuille paperboard).
- Après les présentations des groupes, demander aux participants de prendre une minute pour réfléchir aux arguments qu'ils ont entendus de la part des autres groupes. Leur dire qu'ils peuvent rejoindre un autre groupe, s'ils le souhaitent, parce que les arguments qu'ils ont entendus sont plus convaincants.
- Réunir les participants en plénière et poursuivre le débriefing.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Dites aux participants que cette activité s'apparente à un débat visant à choisir la définition qui décrit le mieux ce qu'est un discours de haine. Ils doivent défendre la définition qu'ils ont choisie comme étant celle qui décrit le mieux le discours de haine.
- Dites aux participants qu'ils doivent respecter les opinions des autres et ne pas exagérer leurs propos.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

- Avez-vous aimé l'activité ?
- Pensez-vous qu'il soit pertinent de n'avoir qu'une seule et unique définition du discours de haine ?
- Selon vous, y a-t-il des oublis qu'il serait important d'inclure dans les définitions actuelles ?

Pour aller plus loin :

- Reprendre les différentes définitions du discours de haine incluses dans les documents et règlements des instances législatives et réglementaires de l'Union européenne, puis les présenter à un public. .

References/Further Reading

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. and P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, pp. 30-44, disponible sur : <https://www.coe.int/fr/web/no-hate-campaign/we-can-alternatives>

Titley, G.; Keen, E.; Földi, L. (Conseil de l'Europe, 2014): Starting Points for Combating Hate Speech Online, disponible sur : <https://edoc.coe.int/en/fundamental-freedoms/6478-starting-points-for-combating-hate-speech-online.html>

Annexe

Définitions du discours de haine

Le discours de haine, tel que défini par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, couvre « toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration ». (*Recommandation n° R (1997) 20 du Comité des Ministres aux États membres sur le « discours de haine »*)

Le discours de haine est défini comme un discours motivé par des préjugés, hostile, malveillant, visant une personne ou un groupe de personnes en raison de certaines de leurs caractéristiques innées, réelles ou perçues. Il exprime des attitudes discriminatoires, intimidantes, désapprouvées, antagonistes et/ou préjudiciables à l'égard de ces caractéristiques, qui comprennent le sexe, la race, la religion, l'origine ethnique, la couleur, l'origine nationale, le handicap ou l'orientation sexuelle. Le discours de haine vise à blesser, déshumaniser, harceler, intimider, avilir, dégrader et victimiser les groupes ciblés et à fomenter l'insensibilité et la brutalité à leur égard. (*Raphael Cohen-Amalgor (2011): Fighting Hate and Bigotry on the Internet, Policy and Internet, Vol. 3(3).*)

En droit, le discours de haine est tout discours, geste ou comportement, écrit ou affichage qui est interdit parce qu'il peut inciter à la violence ou à une action préjudiciable contre ou par une personne ou un groupe protégé, ou parce qu'il dénigre ou intimide une personne ou un groupe protégé. La loi peut identifier un individu ou un groupe protégé par sa race, son sexe, son ethnie, sa nationalité, sa religion, son orientation sexuelle, son identité de genre ou une autre caractéristique. *(Page Wikipédia sur les discours de haine)*

Celui qui, publiquement, oralement, par écrit ou graphiquement, s'exprime intentionnellement de manière insultante à l'égard d'un groupe de personnes en raison de leur race, de leur religion ou de leur philosophie de vie, de leur orientation hétérosexuelle ou homosexuelle ou de leur handicap physique, psychologique ou mental, est puni d'une peine d'emprisonnement d'un an au plus ou d'une peine pécuniaire de la troisième catégorie. *(Article 137c du Code pénal néerlandais)*

[...] la tolérance et le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains constituent les fondements d'une société démocratique et pluraliste. Il en résulte qu'en principe on peut juger nécessaire, dans les sociétés démocratiques, de sanctionner, voire de prévenir, toutes les formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine fondée sur l'intolérance (y compris l'intolérance religieuse), à condition que les « formulations », « conditions », « restrictions » ou « sanctions » imposées soient proportionnées à l'objectif légitime poursuivi. *(Convention européenne des droits de l'homme)*

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M4A2

Nom de l'activité :

Dans quelle situation suis-je ?

Objectifs

- Explorer les limites et les controverses existantes entre la liberté d'expression et le discours de haine
- Développer des compétences de débat et d'analyse

Modalités :

- Matériel : Espace suffisant pour permettre à 4 ou 5 groupes de travailler, feuilles paperboard et marqueurs
- Durée : entre 50 minutes et 1h10
- Nombre de participants : entre 15 et 30 participants

Déroulement :

- Diviser les participants en 4 ou 5 groupes (selon la taille du groupe) et distribuer à chaque groupe une affaire (voir annexe) concernant l'incitation à la haine et la liberté d'expression, qui a été présentée à la Cour européenne des droits de l'homme.
- Demander aux participants de travailler avec leur groupe et de présenter leur affaire au reste de la plénière. Leur dire d'indiquer sur quoi portait l'affaire, quelle était la décision de la Cour, quels étaient les principaux arguments et si la décision violait la liberté d'expression des défendeurs.
- Après les présentations individuelles, discuter en plénière des limites entre l'humour controversé, la liberté d'expression et le discours de haine (voir Bilan).

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Vous devez toujours être à portée de main pour guider et soutenir tous les groupes. Vous devez donc être bien préparé en ce qui concerne les cas fournis.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- Que pensez-vous de cette activité ? Quels ont été les aspects ou les éléments les plus difficiles à découvrir et à présenter ?
- Y a-t-il eu des désaccords majeurs au sein des groupes ? Comment ont-ils été résolus ?
- Avez-vous été surpris par la décision finale de la Cour ? Êtes-vous d'accord ou non ? Pourquoi ?
- Pourquoi pensez-vous que la liberté d'expression est un droit humain fondamental ? Qu'est-ce que cela signifie pour les droits de l'homme de s'opposer à certains types de liberté d'expression ?
- Êtes-vous parvenu à définir des principes généraux pour décider quand la liberté d'expression peut (ou doit) être restreinte ? Quels sont les dangers d'être trop restrictif ? Quels sont les dangers d'une trop grande permissivité ?
- Pensez-vous que les limites entre l'humour controversé, la liberté d'expression et les discours de haine sont toujours visibles ?

Pour aller plus loin :

- Encouragez les participants à lire attentivement la Convention européenne des droits de l'homme et mentionnez que les articles 10 et 17 tentent de résoudre cette ambiguïté entre liberté d'expression et discours de haine.

Références :

Déclaration conjointe sur la liberté d'expression et l'Internet (2011), signée par le rapporteur spécial de l'ONU sur la liberté d'opinion et d'expression, le représentant de l'OSCE sur la liberté des médias, le rapporteur spécial de l'OEA sur la liberté d'expression et le rapporteur spécial de la CADHP sur la liberté d'expression et l'accès à l'information, disponible sur : <https://www.osce.org/fom/78309>

Conseil de l'Europe (2012) : Enquête sur les attitudes et l'expérience des jeunes en matière de discours de haine en ligne, plus d'informations disponibles à l'adresse : http://youth-partnership-eu.coe.int/youth-partnership/news/news_47.html

Sturges, Paul (2006): Limits to Freedom of Expression? Considerations Arising from the Danish Cartoons Affair, IFLA Journal, 32, pp. 181-188, disponible sur : <http://www.ifla.org/files/assets/faife/publications/sturges/cartoons.pdf>

Conseil de l'Europe (2008) : Fiche d'information sur le discours de haine, p.3, disponible sur : www.coe.int/t/DC/Files/Source/FS_hate_en.doc

Cour européenne des droits de l'homme (2020) : Fiche d'information - Discours de haine, disponible sur : https://www.echr.coe.int/Documents/FS_Hate_speech_ENG.pdf?fbclid=IwAR2KN6C1j0De4FPvJdh0lhZeaZC7IBc6a6juxTMf1badCCwiMJAIL-epvVw

Annexe

Étude de cas

Ibragim Ibragimov et autres c. Russie, 28 août 2018

Cette affaire concernait une interdiction judiciaire de publication et de diffusion imposée à l'égard d'un certain nombre de livres islamiques en vertu de la législation antiextrémisme russe. Les requérants se plaignaient de décisions de justice par lesquelles, en 2007 et en 2010, les tribunaux avaient jugé extrémistes des livres de Saïd Nursi, un célèbre théologien musulman turc exégète du Coran, et en avaient interdit la publication et la distribution. Ils avaient eux-mêmes publié certains des livres de Nursi ou en avaient commandé la publication. La Cour a conclu à la violation de l'article 10 (liberté d'expression) de la Convention. Elle a dit en particulier que les tribunaux russes n'avaient pas expliqué ce qui avait rendu l'interdiction nécessaire : ils avaient simplement souscrit aux conclusions globales d'expertises réalisées par des linguistes et des psychologues, sans procéder à leur propre analyse ni, surtout, replacer dans leur contexte les livres en cause et certaines des expressions qui avaient été jugées problématiques. De plus, ils avaient rejeté sommairement tous les éléments que les requérants avaient produits pour expliquer que les livres de Nursi s'inscrivaient dans le courant modéré et traditionnel de l'Islam. Dans l'ensemble, le raisonnement tenu par les tribunaux en l'espèce n'avait pas montré en quoi les livres de Nursi, qui avaient été publiés pendant sept ans avant d'être interdits, auraient causé ou risqué de causer des tensions ou des violences interreligieuses en Russie, ni d'ailleurs dans quelconque des autres pays où ils étaient largement disponibles.

Vejdeland and Others v. Sweden, 9 February 2012

This case concerned the applicants' conviction for distributing in an upper secondary school approximately 100 leaflets considered by the courts to be offensive to homosexuals. The applicants had distributed leaflets by an organisation called National Youth, by leaving them in or on the pupils' lockers. The statements in the leaflets were allegations that homosexuality was a "deviant sexual proclivity", had "a morally destructive effect on the substance of society", and was responsible for the development of HIV and AIDS. The applicants claimed that they had not intended to express contempt for homosexuals as a group. They stated that the purpose of their activity was to start a debate about the lack of objectivity in education in Swedish schools. The Court found that these statements had constituted serious and prejudicial allegations, even if they had not been a direct call to hateful acts. The Court stressed that discrimination based on sexual orientation was as serious as discrimination based on race, origin or colour. It concluded that there had been no violation of Article 10 (freedom of expression) of the Convention. The interference with the applicants' exercise of their right to freedom of expression had reasonably been regarded by the Swedish authorities as "necessary in a democratic society" to protect the reputation and rights of others.

Vejdeland et autres c. Suède, 9 février 2012

Cette affaire concernait la condamnation des requérants pour distribution, dans un établissement d'enseignement secondaire, d'une centaine de tracts jugés insultants envers les homosexuels par les tribunaux. Les requérants avaient distribué dans un lycée des tracts rédigés par une association du nom de Jeunesse nationale en les laissant sur ou dans les casiers des élèves. Les tracts contenaient en particulier des déclarations présentant l'homosexualité comme une « propension à la déviance sexuelle », comme ayant un « effet moralement destructeur sur les fondements de la société » et comme étant à l'origine de l'extension du VIH et du sida. Les requérants soutenaient qu'ils n'avaient aucunement eu l'intention d'exprimer du mépris envers les homosexuels en tant que groupe et que leur action avait pour but de lancer un débat sur le manque d'objectivité de l'enseignement dispensé dans les établissements suédois. La Cour a estimé que, sans constituer un appel direct à des actes haineux, ces déclarations avaient un caractère grave et préjudiciable et a souligné que la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle est tout aussi grave que la discrimination fondée sur la race, l'origine ou la couleur. Elle a conclu à la non-violation de l'article 10 (liberté d'expression) de la Convention, l'ingérence dans l'exercice par les requérants du droit à la liberté d'expression ayant été « nécessaire dans une société démocratique » à la protection de la réputation et des droits d'autrui.

Glimmerveen et Haqenbeek c. Pays-Bas, 11 octobre 1979 (décision de la Commission européenne des droits de l'homme)

Dans cette affaire, les requérants avaient été condamnés pour avoir été trouvés en possession de tracts qui s'adressaient aux « Néerlandais de race blanche » et tendaient notamment à faire en sorte que toutes les personnes qui n'étaient pas de race blanche quittent le territoire néerlandais. La Commission a déclaré la requête irrecevable, jugeant que l'article 17 (interdiction de l'abus de droit) de la Convention empêche que l'article 10 (liberté d'expression) soit invoqué pour tenter de répandre des idées tendant à la discrimination raciale.

Norwood c. Royaume-Uni, 16 novembre 2004 (décision sur la recevabilité)

Le requérant avait apposé sur sa fenêtre une affiche du Parti national britannique, auquel il appartenait, représentant les Tours Jumelles en flamme. Une phrase était jointe à l'image : « Islam dehors – protégeons le peuple britannique », ce qui a entraîné sa condamnation pour

attaque aggravée envers un groupe religieux. Le requérant soutenait notamment que sa liberté d'expression avait été violée. La Cour a déclaré la requête irrecevable (incompatible *ratione materiae*). Elle a estimé en particulier qu'une attaque aussi véhémente, à caractère général, contre un groupe religieux, établissant un lien entre l'ensemble du groupe et un acte terroriste grave, est contraire aux valeurs proclamées et garanties par la Convention, à savoir la tolérance, la paix sociale et la non-discrimination. La Cour a dès lors jugé que le fait pour le requérant d'exposer l'affiche à sa fenêtre s'analysait en un acte qui relève de l'article 17 (interdiction de l'abus de droit) de la Convention et ne pouvait donc pas bénéficier de la protection de l'article 10 (liberté d'expression) de la Convention.

Sürek (n°1) c. Turquie, 8 juillet 1999 (Grande Chambre)

Le requérant était propriétaire d'une revue hebdomadaire dans laquelle avaient été publiées deux lettres de lecteurs condamnant de manière virulente les actions militaires des autorités dans le Sud-Est de la Turquie et accusant celles-ci de réprimer brutalement la lutte pour l'indépendance et la liberté menée par la population kurde. Il avait été condamné pour « propagande contre l'indivisibilité de l'État et d'incitation du peuple à l'hostilité et à la haine ». Il soutenait que sa liberté d'expression avait été violée. La Cour a conclu à la non-violation de l'article 10 (liberté d'expression) de la Convention. Elle a notamment constaté que les lettres litigieuses appelaient à une vengeance sanglante et que l'une d'entre elles citait les gens par leur nom, attisait la haine à leur égard et les exposait à un éventuel risque de violence physique. Selon la Cour, le requérant, même s'il ne s'était pas personnellement associé aux opinions exprimées dans les lettres, n'en avait pas moins fourni à leurs auteurs un support pour attiser la violence et la haine. La Cour a estimé qu'en tant que propriétaire de la revue, il partageait indirectement les devoirs et responsabilités qu'assument les rédacteurs et journalistes lors de la collecte et de la diffusion d'informations auprès du public, rôle qui revêt une importance accrue en situation de conflit et de tension.

Source : Cour européenne des droits de l'homme (2020) : Fiche thématique - Discours de haine, disponible sur : https://www.echr.coe.int/documents/fs_hate_speech_fra.pdf

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M4A3

Nom de l'activité :

Les racines de la haine

Objectifs

- Analyser les racines, les résultats et les causes actuelles des discours de haine
- Considérer l'impact de la pauvreté, du racisme, du sexisme et de l'antisémitisme sur la prolifération des discours de haine

Modalités :

- Matériel : feuilles paperboard, post-it, stylos, marqueurs
- Durée : 1h à 1h30
- Nombre de participants : entre 15 et 25 participants

Déroulement :

- Diviser les participants en 4 ou 5 groupes (selon la taille du groupe). Donner à chaque groupe une feuille paperboard et leur demander de dessiner un arbre sur celui-ci (voir annexe 1).
- Indiquer que le tronc de l'arbre représente le problème qu'ils examinent actuellement (à savoir les discours de haine), tandis que les feuilles représentent les symptômes du problème (résultat ou conséquence du problème ; ce que vous voyez comme un problème/évident) et les racines représentent les causes du problème (système sous la surface, entraînant le problème/pas évident).
- En gardant ces éléments à l'esprit, dire aux participants de travailler sur leurs arbres afin d'identifier les racines de la haine.
- Ensuite, demander à chaque groupe de présenter son arbre au reste des participants.
- A la fin des présentations, discuter en plénière des symptômes et des causes du discours de haine (voir annexe 2).

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Après avoir donné les instructions, donnez un exemple d'analyse des causes profondes en utilisant la méthode des « 5 pourquoi ». Vous pouvez utiliser l'exemple de la commotion au football pour illustrer cette approche. N'hésitez pas à utiliser les formulations suivantes :

Exemple : Reprenons à notre exemple de commotion cérébrale au football. Tout d'abord, notre joueur va présenter un problème : Pourquoi ai-je autant mal à la tête ? C'est notre premier POURQUOI.

Première réponse : Parce que je ne vois pas bien.

Deuxième pourquoi : Pourquoi tu ne vois pas bien ?

Deuxième réponse : Parce que ma tête a heurté le sol.

Troisième pourquoi : Pourquoi ta tête a-t-elle heurté le sol ?

Troisième réponse : Je me suis fait plaquer au sol et ma tête a frappé fort.

Troisième pourquoi : Pourquoi ta tête a-t-elle heurté le sol ?

Quatrième réponse : Parce que je ne portais pas de casque.

Cinquième pourquoi : Pourquoi ne portais-tu pas de casque ?

Cinquième réponse : Parce que nous n'avions pas assez de casques dans notre vestiaire.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- A-t-il été facile/difficile de localiser les symptômes et les causes du problème des discours de haine ? Était-il plus facile de localiser les symptômes que les causes ? Ou l'inverse ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que l'expérience des symptômes d'un problème nous aide à en voir les racines ? Ou l'inverse ? Le fait de ne pas voir les racines d'un problème conduit-il à des malentendus et à des incitations à la haine ?
- Quelles sont les autres choses que nous avons l'habitude d'ignorer parce qu'elles ne sont pas visibles ?

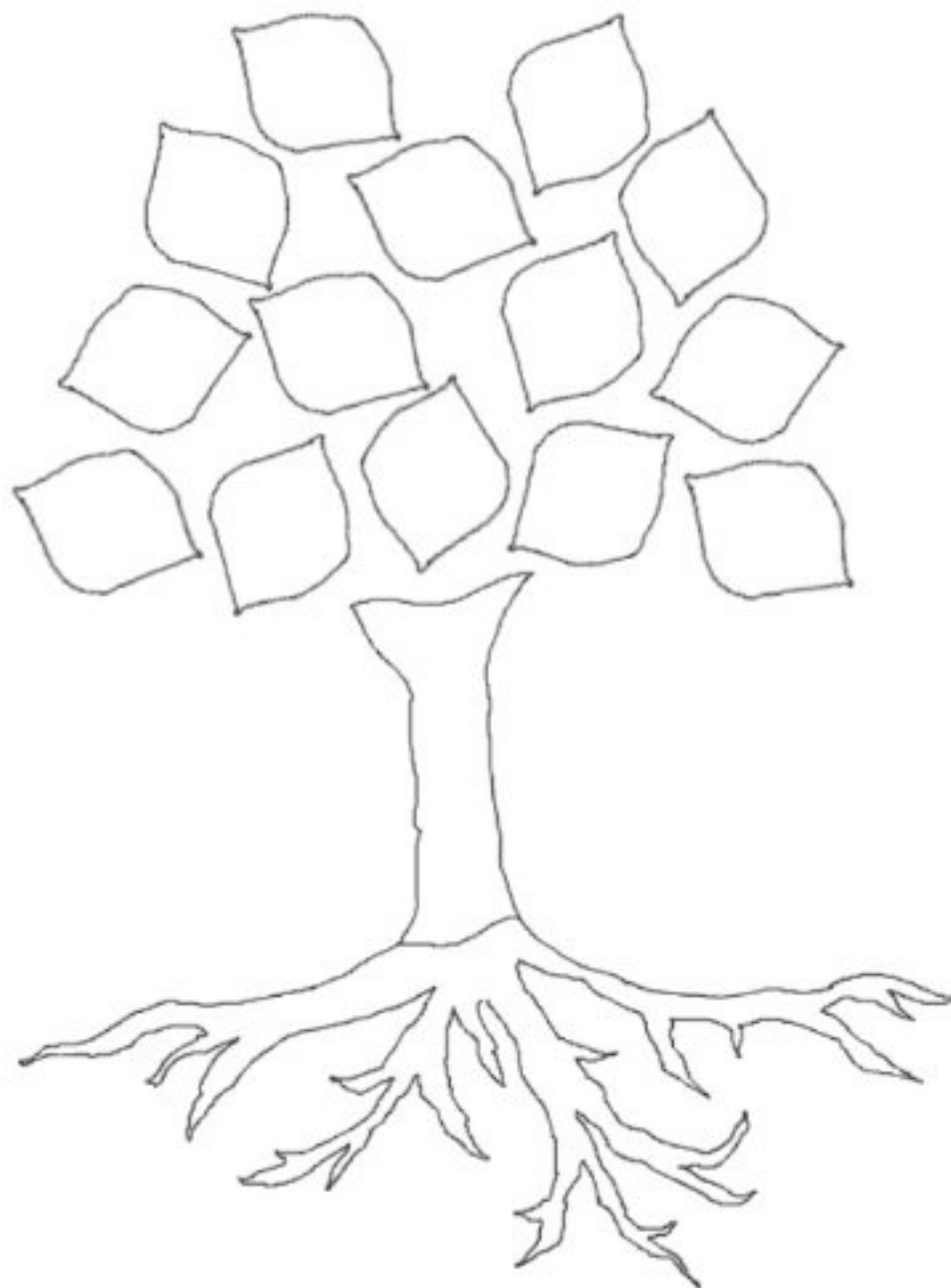
Pour aller plus loin :

- Demandez aux participants d'observer avec quelle facilité ils ont tendance à ressentir le symptôme d'un problème sans essayer d'en comprendre les causes sous-jacentes. Invitez-les à noter toutes les causes possibles qu'ils identifient concernant les problèmes auxquels ils sont confrontés quotidiennement.

Références :

Commission européenne contre le racisme et l'intolérance : Discours de haine et violence, disponible sur : <https://www.coe.int/en/web/european-commission-against-racism-and-intolerance/hate-speech-and-violence>

Annexe 1: Exemple d'arbre



Annexe 2: Exemples de causes profondes

Racism/Sexism/Homophobia/Islamophobia:

Une pratique sociale et/ou un système politique qui, en reproduisant des stéréotypes et des préjugés et en utilisant le pouvoir ou la force, soutient la supériorité et promeut la domination d'un groupe particulier de personnes sur d'autres groupes. Il s'agit d'un réseau de perceptions, d'attitudes, de comportements et/ou de structures institutionnelles qui contraignent certaines personnes à une vie soumise, et ce, parce qu'elles appartiennent à un groupe social/ethnique distinct. La justification de la discrimination repose sur la diversité du groupe, qui est généralement accusé d'une prétendue infériorité ou menace. En général, le suffixe -isme, par exemple racisme, sexisme, nationalisme, et le mot -phobie, par exemple homophobie, islamophobie, grossophobie, renvoient à l'utilisation du pouvoir social pour refuser systématiquement aux gens l'accès aux ressources, aux droits, au respect et à la représentation sur la base de leurs caractéristiques particulières. Elle est fondée sur la croyance erronée qu'un groupe de personnes est supérieur aux autres.

Intolérance :

Haine et manque de tolérance et de respect à l'égard de comportements, de perceptions ou d'idées différents.

Préjugé :

Prédisposition défavorable envers une personne ou un groupe de personnes, fondée sur des généralisations arbitraires et des croyances stéréotypées.

Stéréotypes :

Toute perception collective, image ou vérité déformée concernant une personne ou un groupe de personnes, généralement en relation avec leurs croyances ou leurs comportements. Un stéréotype a été défini comme des attributs sur-généralisés associés aux membres d'un groupe social, avec l'implication qu'il s'applique à tous les membres du groupe.



IO1: Youth2Unite Curriculum

Module 5: Le rôle des médias dans la propagation des discours de haine et dans la montée des crimes de haine

Module 5 Le rôle des médias dans la propagation des discours de haine et dans la montée des crimes de haine

La montée de l'interconnectivité en ligne est un phénomène social qui a changé la façon dont nous recevons, progressons et communiquons les idées. À bien des égards, l'utilisation croissante d'Internet nous a permis d'être mieux informés qu'avec les méthodes précédentes de la télévision, de la radio et du journalisme écrit. Internet et en particulier les réseaux sociaux ont ouvert de nouveaux horizons dans l'interaction des personnes et, par extension, dans la communication. Il y avait 4,5 milliards d'internautes dans le monde en juin 2019, 5 milliards d'utilisateurs de téléphones portables et 3,5 milliards de comptes sur les réseaux sociaux (Simon Kemp, 2019).

Pour les jeunes en particulier, les réseaux sociaux sont devenus la façon dont ils s'engagent avec le monde, avec leurs groupes de pairs et leurs amis individuels. C'est la raison pour laquelle nous nous concentrerons ici sur les réseaux sociaux plutôt que sur les autres tels que les journaux, les radios, etc. Le temps moyen passé sur les réseaux sociaux par jour est de 153 minutes ou 2,5 heures (BroadbandSearch, 2020). Étant donné que cette moyenne inclut tous les âges, il est probable que les jeunes passent beaucoup plus de temps que cela par jour en ligne. Les aspects positifs de cette situation résident dans le fait de se sentir informé, connecté et de pouvoir échanger directement les points de vue de personnes vivant d'un bout à l'autre de la planète. De plus, l'activisme des jeunes à travers le monde n'aurait pas été aussi efficace sans les réseaux sociaux. Cependant, les aspects négatifs résident dans le fait que ces réseaux permettent aux crimes haineux, tels que les discours de haine et les intimidations en ligne, de se propager bien plus facilement que par un contact direct. En effet, l'anonymat qu'offre internet cache de nombreux risques. L'un d'entre eux est la propagation des discours haineux et des intimidations par les adeptes d'idéologies extrêmes et l'accès incontrôlé à ceux-ci par des utilisateurs de tous âges, en raison d'un cyber contrôle incomplet.

Alors que la cyber intimidation consiste généralement à harceler, insulter, menacer ou exposer une seule personne sur une période prolongée, le discours de haine en ligne se réfère davantage à un groupe de personnes (hostilité centrée sur un groupe, par exemple les migrants, les homosexuels, les femmes). L'auteur peut rester anonyme dans les deux cas, mais il provient généralement de l'environnement social direct de la victime dans le cas de la cyber intimidation. Dernier point, et non des moindres, le harcèlement numérique s'accompagne souvent de harcèlement dans le « monde réel ». En 2017, 246 millions d'enfants et d'adolescents dans le monde ont été victimes de cyber intimidation selon l'UNESCO. Flaming, harcèlement, dénigrement, usurpation d'identité, divulgation d'informations intimes ou confidentielles, exclusion, cyber harcèlement, cyberbashing/happy slapping sont autant de typologies de cyber harcèlement (Cazalla Intercultural, REPLAY network, Pistes Solidaires, Info-Front, IIS Piaget Diaz & Ayuntamiento de Lorca, 2018).

Les conséquences des discours de haine en ligne et de la cyber intimidation sur la santé mentale des personnes visées peuvent être dévastatrices. Le discours de haine en ligne comme la cyber intimidation sont devenus protéiformes ; ils vont bien au-delà de l'expression verbale, notamment par l'exploitation d'images et de vidéos. Il peut prendre plusieurs formes : harcèlement, menaces ou violence. Il peut également conduire et inciter à de tels actes. La configuration des réseaux sociaux, avec ses likes, ses commentaires et ses boutons de partage, permet en quelques secondes de lancer et de diffuser des images et des idées négatives ou positives. C'est ce que nous appelons l'effet de cascade : ce n'est pas seulement le message original qui attaque un groupe qui peut être aimé ou partagé ; ceux qui le font ont aussi leurs propres adeptes qui reçoivent alors une notification du message. Plus il est répété, ou vu, plus les déformations deviennent « normales ». Et c'est ainsi que les discours de haine conduisent à des attaques physiques contre des individus ou des groupes. Évoquer les discours de haine en ligne et la cyber intimidation nécessite également de comprendre les différents acteurs impliqués dans la dynamique qui s'enclenche : le protagoniste à l'origine du discours de haine, les assistants qui relaient et/ou surenchérisent, les supporters qui s'abonnent, les témoins qui observent.

Que pouvons-nous faire pour lutter contre les crimes de haine sur les réseaux ?

Identifier et signaler

Ce qui signifie concrètement :

vérifier les conditions d'utilisation du site web et/ou les réglementations nationales/internationales (par exemple, le « Règlement général sur la protection des données », qui régit le traitement des données personnelles à l'échelle européenne, le code de conduite de l'UE contre les discours de haine sur les plateformes de réseaux sociaux).

identifier les discours de haine

ne pas les partager

les signaler (au site web, à la police, aux portails en ligne officiels pour signaler les contenus illégaux sur Internet, par exemple PHAROS en France) et les bloquer

les dénoncer : encourager les participants à utiliser leur voix pour faire le bien s'ils se sentent à l'aise et en sécurité pour le faire

vérifier régulièrement : le discours de haine n'est pas une conversation ponctuelle

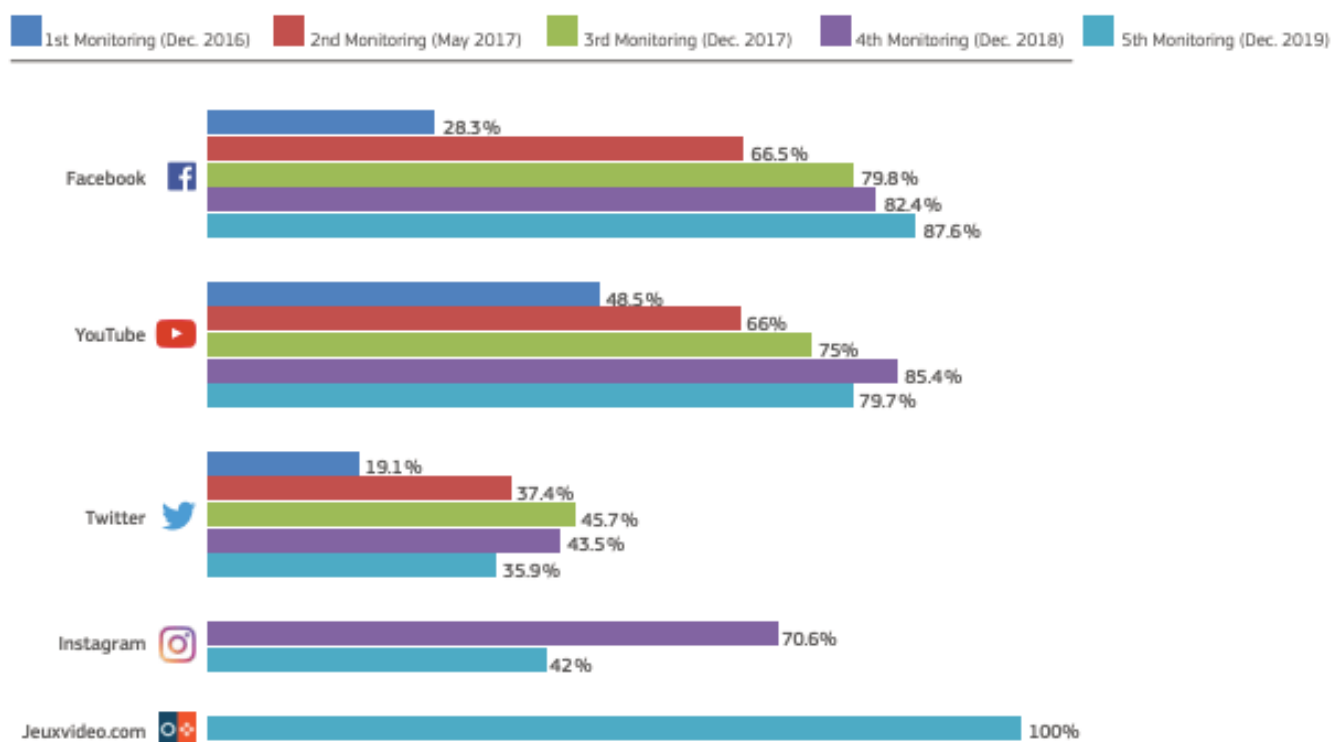
Trois parties doivent agir, coopérer pleinement et communiquer entre

elles à tous les niveaux, afin d'améliorer les mécanismes d'identification et de signalement des discours de haine en ligne et de créer des stratégies efficaces : les gouvernements doivent s'impliquer et légiférer, les intermédiaires (entreprises informatiques, plateformes de réseaux sociaux, etc.) et les citoyens eux-mêmes, y compris les amis et les parents sur lesquels les jeunes ont un impact à travers ces mêmes réseaux sociaux.

Ces dernières années, les grandes entreprises technologiques telles que Facebook et Twitter ont pris des mesures pour lutter contre les discours de haine en ligne sur leurs plateformes, soit en bloquant les comptes haineux, soit en supprimant les post/tweets qui contiennent des textes inappropriés (cela inclut également les images et vidéos inappropriées). Le graphique ci-dessous montre que, globalement, en 2019, les entreprises informatiques ont supprimé 71 % des contenus qui leur ont été notifiés, tandis que 29 % sont restés en ligne.

Les taux de suppression variaient en fonction de la gravité des contenus haineux. En moyenne, 83,5 % des contenus appelant au meurtre ou à la violence de groupes spécifiques ont été supprimés, tandis que les contenus utilisant des mots ou des images diffamatoires pour nommer certains groupes ont été supprimés dans 57,8 % des cas (Reynders 2020). Cela suggère, d'une part, que les examinateurs évaluent le contenu scrupuleusement et en tenant pleinement compte des discours protégés et, d'autre part, que les citoyens eux-mêmes ont un impact sur ces entreprises informatiques et un rôle à jouer dans la lutte contre les discours de haine en ligne!

Removals per IT Company



Reynders, R. (2020) : Contrer les discours de haine illégaux en ligne. 5e suivi du code de conduite, disponible à l'adresse :

https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/codeofconduct_2020_factsheet_12.pdf

Utiliser des contre-récits et des récits alternatifs

Outre les procédures telles que la suppression et le signalement, il est également possible de réagir directement à ce qui est dit. Même des questions critiques peuvent encourager les autres à réfléchir à leur publication. Il est également important de nommer la discrimination et le racisme afin que le discours de haine ne reste pas une expression normale et légitime de l'opinion. Une façon humoristique de réagir aux discours de haine consiste à poster des commentaires ironiques ou des mèmes (un lien, une image, une vidéo ou un fichier sonore qui se répand rapidement sur Internet). D'autres possibilités sont la démythification de mensonges ou de fausses informations, l'opposition de faits objectifs, ainsi que la diffusion de « contre-récits », par exemple sous forme de vidéos, d'images ou de commentaires.

S'il est important de reconnaître et de démasquer les récits contenus dans les discours de haine (par exemple sous la forme de théories du complot, de rumeurs et de mythes), il est tout aussi important de les contrer par des récits positifs, dits alternatifs, par exemple de démocratie, de participation, de diversité et de solidarité. Ces récits alternatifs s'expriment « pour » quelque chose (démocratie, diversité, etc.) plutôt que « contre » quelque chose.

Les activités de ce module aident à comprendre le rôle des réseaux sociaux dans la diffusion des discours de haine, donnent aux participants la possibilité de tester des méthodes pour contrer les discours de haine sur les réseaux sociaux et les encouragent à le faire.

Pour toute activité, outil pratique et/ou information supplémentaire, veuillez-vous référer au manuel pour les travailleurs de jeunesse, produit dans le cadre de ce même projet Youth2Unite, avec un accent particulier sur les crimes de haine en ligne. Il propose, entre autres, un ensemble d'approches de communication et d'éducation en ligne et hors ligne, ainsi que des outils permettant de contrer les récits qui soutiennent et légitiment les discours de haine. En ce sens, le module 4 du programme et l'intégralité du « Manuel du travailleur de jeunesse » sont complémentaires et fournissent mutuellement des outils aux travailleurs de jeunesse pour travailler sur des sujets liés aux discours de haine en ligne avec leurs participants.

Références

Simon Kemp (30.01.19) : Digital 2019. L'utilisation mondiale de l'internet s'accélère ; disponible à l'adresse : <https://wearesocial.com/blog/2019/01/digital-2019-global-internet-use-accelerates>

BroadbandSearch (2020) : Temps moyen passé quotidiennement sur les réseaux sociaux (dernières données 2020), disponible sur : <https://www.broadbandsearch.net/blog/average-daily-time-on-social-media>

Cazalla Intercultural, REPLAY network, Pistes Solidaires, Info-Front, IIS Piaget Diaz & Ayuntamiento de Lorca ; soutenu par Erasmus+ (2018) : Onlive. Guide de prévention et de lutte contre la cyber intimidation - Cyberbullying & ses typologies, disponible sur : <https://drive.google.com/file/d/136ZUsbAj3JiWbKtZkJw8V3tcmGysiKJI/view?usp=sharing>

Reynders, R. (2020) : Contrer les discours de haine illégaux en ligne. 5e suivi du code de conduite, disponible à l'adresse : https://ec.europa.eu/info/sites/info/files/codeofconduct_2020_factsheet_12.pdf

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M5A1

Nom de l'activité :

Crimes de haine en ligne... De quoi parle-t-on ?

Objectifs

- Sensibiliser au rôle des médias sociaux dans la diffusion des crimes de haine
- Améliorer les connaissances sur les crimes de haine en ligne, les discours de haine et la cyber intimidation.
- Apprendre comment les crimes de haine se manifestent concrètement dans les médias.

Modalités :

- Matériel : scénarios de discours de haine et de cyber harcèlement (voir Annexes), paperboard, marqueurs
- Durée : 60 à 80 minutes
- Nombre de participants : jusqu'à 20 personnes

Déroulement :

- Diviser le groupe en deux petits groupes. Demander à un groupe d'identifier un maximum d'arguments en faveur des réseaux sociaux. Demander à l'autre groupe d'identifier un maximum d'arguments contre les réseaux sociaux.
- Animer le débat « pour/contre les réseaux sociaux » sur la base des arguments collectés par chacun des groupes. Annoter les mots-clés qui ressortent du débat, et conclure par les risques que les réseaux sociaux induisent en matière de crimes de haine. Dire aux participants qu'ils doivent maintenant travailler sur une définition des « crimes de haine en ligne ».
- Distribuer à chacun des 2 groupes une série de scénarios et/ou d'extraits de publications glanées sur les médias sociaux (annexe 1) et leur demander d'identifier celui ou ceux qui correspondent à un discours de haine et au cyber harcèlement/harcèlement.
- Recueillir collectivement les réponses et, sur cette base, demander à chaque groupe de travailler à une définition du discours de haine en ligne et de ses caractéristiques d'une part, et du cyber harcèlement et de ses caractéristiques, d'autre part. cyberbully/harassment and its characteristics on the other hand.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Si le nombre de participants est supérieur à 10, ne pas hésiter à créer plus de 2 groupes pour les étapes 3 à 5 pour fluidifier les échanges.

Bilan :

Quelques questions qui pourraient aider les participants à trouver des définitions pour le discours de haine en ligne et la cyber intimidation :

Quels sont les points communs entre le discours de haine en ligne et la cyber intimidation ? Quelles sont les principales différences ?
Quel est le contenu de ces deux formes de crimes de haine ?
Qui sont les cibles de la cyber intimidation et du discours de haine en ligne ?

Les éléments à faire émerger du bilan sont les suivants :

Cyber-harcèlement :

Le fait de harceler, d'insulter, de menacer ou d'exposer une personne de manière répétée sur Internet (par exemple en utilisant les réseaux sociaux) et via les smartphones.

L'auteur peut rester anonyme, mais est généralement issu de l'environnement social direct de la victime.

Le harcèlement numérique s'accompagne souvent d'un harcèlement dans le « monde réel ».

Flaming, harcèlement, dénigrement, usurpation d'identité, divulgation d'informations intimes ou confidentielles, exclusion, cyber harcèlement, cyberbashing/happy slapping sont autant de typologies de cyber harcèlement (voir les bandes dessinées disponibles en ligne et mentionnées en annexe).

Discours de haine en ligne :

Commentaires misanthropes.

Dénigrement de personnes appartenant à un certain groupe (ce ne sont pas des individus qui sont dénigrés, mais des membres d'un groupe, par exemple les migrants, les homosexuels, les femmes).

Appel à la violence, à la haine et à la discrimination.

Éléments du discours de haine : (basé sur : Amadeu Antonio Stiftung (2015) : « Geh sterben! » Umgang mit Hate Speech und Kommentaren im Internet (en allemand), disponible sur : <https://www.amadeu-antonio-stiftung.de/publikationen/geh-sterben/>)

Équation (musulmans = islamistes)

Théories du complot (« La covid-19 a été créé par les États-Unis pour ruiner l'économie de la Chine »).

La déréalisation (une conceptualisation déformée et irréaliste en cachant des faits ou sous forme de fausses déclarations : « Les migrants nous volent notre travail »).

Comparaison du groupe des « nous » et du groupe des « vous » et construction d'une force d'action (« Si nous les laissons continuer à danser autour de nous, nous allons tous mourir »).

Normalisation de la discrimination existante (« Il n'est pas étonnant que les Noirs soient traités de cette façon »).

Pour aller plus loin :

- L'animateur peut poursuivre l'activité en interrogeant les groupes sur les acteurs impliqués dans les crimes de haine en ligne, le(s) rôle(s) qu'ils peuvent avoir à jouer à leur niveau et les actions possibles pour les combattre.

Références :

Cazalla Intercultural (Publ.) (2018) : Onlive. Un guide pour prévenir et combattre la cyber intimidation, (définition de la cyber intimidation & ses typologies de la page 8 à 24), disponible en anglais à l'adresse : https://issuu.com/replaynetwork/docs/guida_finale_en

SELMA Hacking Hate Toolkit, disponible sur : <https://hackinghate.eu/toolkit/>

Conseil de l'Europe (2001) : Convention sur la cybercriminalité (La Convention, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 2004, est le premier traité international sur les infractions commises par l'intermédiaire d'Internet et d'autres réseaux informatiques, traitant en particulier des atteintes au droit d'auteur, de la fraude informatique, de la pornographie infantile et des violations de la sécurité des réseaux, disponible à l'adresse suivante : <http://conventions.coe.int> (rechercher le traité n° 185).

Annexes :

La cyber intimidation et ses typologies : bandes dessinées (de : Cazalla Intercultural (Publ.) (2018) : Onlive. Un guide pour prévenir et combattre la cyber intimidation) :

<https://drive.google.com/file/d/136ZUsbAj3JiWbKtZkJw8V3tcmGysiKJI/view?usp=sharing>

Scénarios de cyber intimidation et de discours haineux (tirés de : SELMA Hacking Hate toolkit - Assume a role) :

<https://drive.google.com/file/d/1G6Z-fDhfjFr88bkrVkHTzHWYtuiEaFcv/view?usp=sharing> (scénarios 3 à 6)

Autres exemples de discours de haine en ligne (vous pouvez imprimer chaque phrase sur une feuille de papier) : « Ils nous volent nos emplois ! » ; « Ces pédés » ; « Fais tes affaires et rentre chez toi » ; « Les réfugiés ne sont pas les bienvenus » ; « L'islam hors de Grande-Bretagne » ; « C'est toi la grosse garce qui mène une campagne pour avoir plus de femmes sur les billets de banque ? » ; « Les handicapés devraient être tués » ; « Les réfugiés ont tous des téléphones portables hors de prix » ; « Les réfugiés sont des parasites qui veulent juste notre argent » ; « Levez-vous et combattez l'islamisation ! » ; « Ces vermines devraient être lapidées et plaquées contre le mur ! » ; « Je vote pour qu'on rouvre les chambres à gaz et qu'on y mette toute la marmaille ! » ; « La place des femmes est à la cuisine ! » ; Une personne faisant un salut hitlérien sur une photo ; Une personne postant une vidéo d'une décapitation par des partisans d'Al-Qaïda ; Une personne se prenant en photo avec une croix gammée.

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M5A2

Nom de l'activité :

Sur les traces d'Oli...

Objectifs

- Améliorer la connaissance des acteurs impliqués dans la création et la diffusion des crimes de haine sur les médias sociaux.
- Prendre conscience du rôle clé des jeunes et de leurs réseaux dans la lutte contre les crimes de haine.
- Connaître les actions concrètes que les jeunes peuvent mener contre les crimes de haine.

Modalités :

- Matériel : Jeu de cartes « Le scénario d'Oli » (voir annexe 1), feuilles paperboard et marqueurs
- Durée : 1h30
- Nombre de participants : entre 4 et 30 participants

Déroulement :

Diviser le groupe en sous-groupes de 4 à 5 participants. Distribuer à chacun des sous-groupes le jeu de cartes intitulé « La situation », les inviter à en prendre connaissance et à répondre aux questions suivantes :

- Quelles sont les caractéristiques qui font du crime auquel est exposé Oli un crime de haine en ligne ?
- Quels sont les acteurs (mentionnés ou non) qui sont responsables de ce crime de haine et de sa propagation ? Quels sont leurs rôles ?
- Collecter en plénière les réponses, compléter au besoin. Retour au travail en sous-groupe.
- Distribuer à chacun des sous-groupes le jeu de cartes intitulé « Les réponses », les inviter les à en prendre connaissance et à répondre aux questions suivantes :
 1. Quels sont les acteurs qui permettent de lutter contre la propagation du crime de haine ? Quels sont leurs rôles ?
 2. Quelles actions concrètes peuvent être entreprises pour lutter contre les crimes de haine en ligne tout en assurant la sécurité de ceux qui mettent en œuvre ces actions ?
- Collecter les réponses en plénière, commenter si besoin. Retour au travail en sous-groupe.
- Demandez aux participants des sous-groupes d'imaginer la suite de l'histoire ou de faire des recherches en ligne pour trouver des exemples concrets et locaux de réponses aux crimes de haine, sur la base des réponses générales identifiées précédemment.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Écrire chaque question sur un paperboard. Lors de chaque session plénière, noter les mots clés émergeant de chacun des sous-groupes comme réponses. Cela facilitera la conclusion globale de l'activité.
- Veiller à faire émerger lors des temps en plénière :
- Les acteurs impliqués dans la publication et propagation des crimes de haine (celui qui publie, celui qui relaie, celui qui soutient celui qui observe sans rien dire, celui qui subit), dans leur limitation (autorités publiques, géants du web, journalistes, plateformes de réseaux sociaux, citoyens dont les amis, cercles d'amis connecté aux réseaux de jeunes, parents)
- Les actions concrètes que les jeunes peuvent mettre en œuvre à leur niveau (voir introduction à ce module)

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- Quel est votre rôle en tant que jeune pour lutter contre les crimes de haine en ligne ?
- Quelles sont les actions que vous pouvez concrètement mettre en œuvre ?
- Que devez-vous faire pour assurer votre sécurité lorsque vous intervenez ?
- Avez-vous une idée de ce que sont les contre-récits et les récits alternatifs (si cette question n'a pas été abordée précédemment) ?

Pour aller plus loin :

En fonction de l'objectif et du temps disponible, d'autres questions peuvent être posées aux sous-groupes pour mettre en exergue différents phénomènes (diffusion rapide du discours de haine, fake news, stéréotypes, impact) et caractéristiques des crimes de haine en ligne.

Références :

Le scénario d'Oli est extrait de :

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. et P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, disponible sur : <https://rm.coe.int/alternatives-final-23052017-web/native/168071ba07>

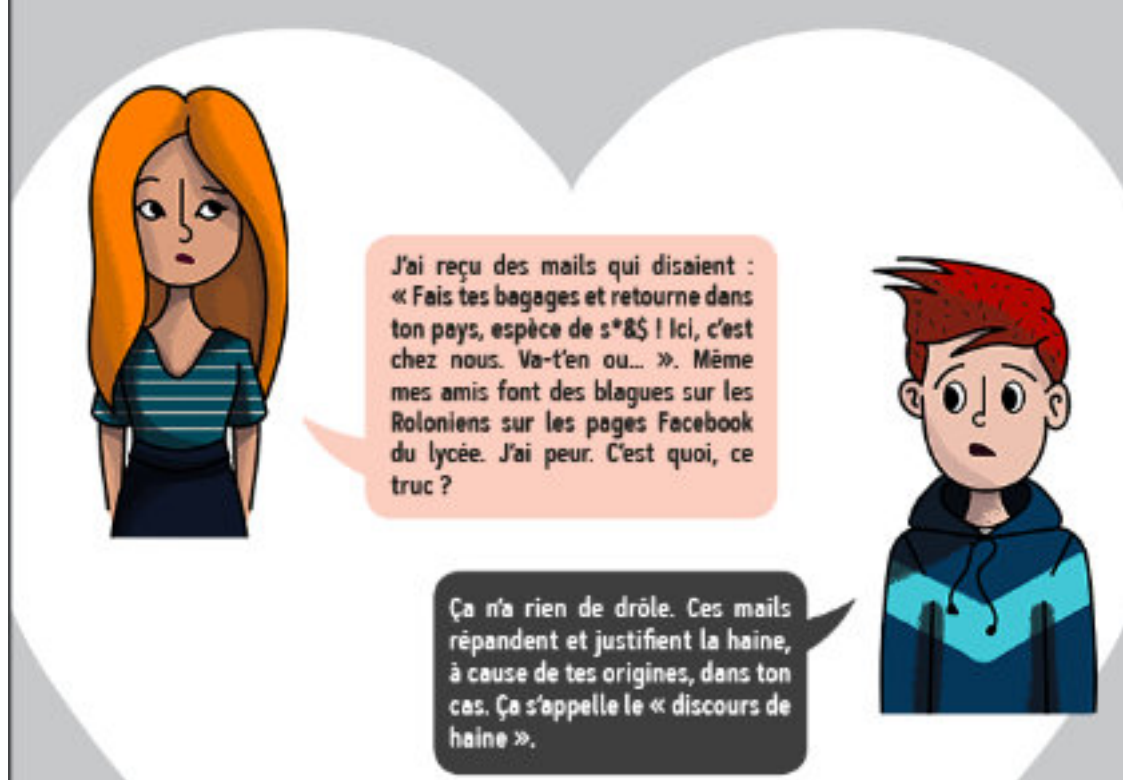
Annexes :

Jeu de cartes « La situation » et jeu de cartes « Les réponses » : <https://3.basecamp.com/3190810/buckets/13536817/vaults/3812192248>

Le scénario d'Oli est extrait de :

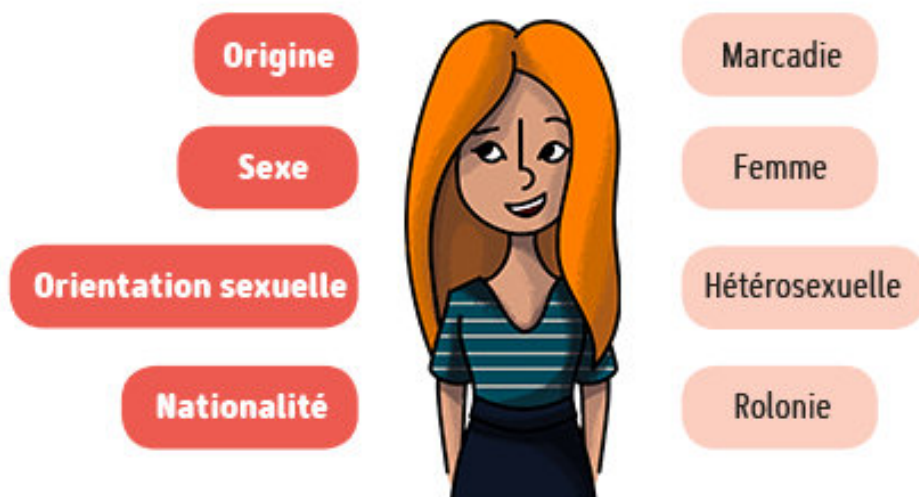
De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. et P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine (voir Références)

Confrontée au discours de haine, Oli en parle à un ami

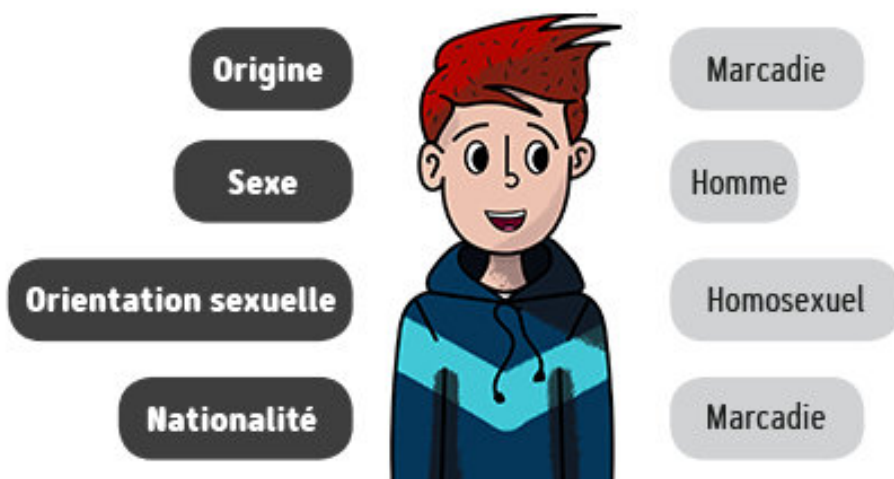


ET OLI DANSTOUT ÇA ?

Oli pourrait dénoncer les messages qui la visent, car il existe une loi contre le discours de haine en Marcadie. Mais elle s'interroge surtout sur les raisons et commence à réfléchir : que veulent dire ces messages, de qui viennent-ils, et pourquoi maintenant ? Elle soupçonne ses camarades de classe. Comment ont-ils trouvé son adresse électronique ? Les parents d'Oli ont émigré en Marcadie dans l'espoir d'une vie meilleure. Son père a trouvé du travail dans le secteur agroalimentaire. Beaucoup de stéréotypes négatifs circulent sur les gens de Rolonie : par exemple, ils n'aiment pas travailler, ils vivent des allocations. La situation économique en Marcadie est en train de se dégrader et beaucoup de jeunes sont au chômage. Certains politiciens jouent sur ces craintes en utilisant un discours qui explique les problèmes de la société par l'immigration. Ils proposent de modifier les lois sur l'immigration. Les personnes originaires de Rolonie se sentent rejetées et impuissantes. Oli comprend qu'elle n'est pas visée en tant que personne, mais parce qu'elle est associée à un groupe dépeint comme étranger et menaçant.



S'agissant d'Oli, sa situation sociale est à l'intersection de plusieurs appartenances identitaires : jeune femme hétérosexuelle, ressortissante de Marcadie, dont les parents viennent de Rolonie. Ces appartenances influencent le cours de sa vie. Elle est visée par un discours de haine fondé sur ses origines, mais se demande si on l'aurait traitée de la même manière si elle avait été un garçon.



Concernant Ale, sa situation sociale est également à l'intersection de plusieurs appartenances : jeune homme homosexuel, ressortissant de Marcadie, dont les parents sont de Marcadie, même s'il sait qu'un de ses arrière-grands-parents venait du Norlend voisin. Ces appartenances influencent le cours de sa vie. Il a été visé par un discours de haine fondé non sur ses origines, mais sur son orientation sexuelle.



ET OÙ DANS TOUT ÇA ?

Dans le cas de la chaîne suédoise SVT, les auteurs de discours de haine ont élaboré une tactique sophistiquée pour occuper délibérément l'espace en ligne. S'agissant d'Oli, il est difficile de savoir dans quelle mesure les menaces ont été organisées par un groupe politique défini ou constituent une forme atténuée de discours de haine, ses camarades de classe ayant reposté des blagues et des contenus haineux.

Oli est déçue : elle attendait mieux des jeunes de sa classe et de ses autres connaissances. Elle se sent pointée du doigt là où jusqu'ici, elle s'amusait et se faisait des amis. Les groupes de son lycée sur les réseaux sociaux auraient-ils dû être modérés ? Les enseignants ont-ils lu les messages ? Aurait-il pu faire quelque chose ? Tout de même, certains de ses amis auraient pu dire aux autres d'arrêter. Où est la solidarité avec les jeunes de Rolonie ?



Essayant de la calmer, Ale lui fait remarquer que ceux qui ont posté les messages n'avaient sûrement pas l'intention de la blesser. Ils ne devaient pas avoir conscience des conséquences de leurs actes : ils ont reposté des contenus sans vraiment distinguer les informations fiables des informations douteuses, sans voir que les arguments avancés ne tenaient pas et sans mesurer la charge de haine contenue dans les messages. Il pense aussi à ceux qui n'ont pas participé aux blagues. Il avoue : « J'ai vu les messages mais je n'ai pas osé réagir. Je me suis dit que ça n'en valait pas la peine. Peut-être que j'aurais dû ? ».

The answers

Oli décide de signaler les mails à la police



Vous savez de qui ils viennent ?
Et de combien de personnes ?

Ils utilisent tous des pseudos... donc je ne peux pas savoir. J'ai reçu deux mails, mais j'ai vu des commentaires du même genre sur les groupes Facebook du lycée. Même de gens de ma classe, je crois... Ils disent que c'est pour rire.



Ils se croient à l'abri parce qu'ils sont anonymes. Mais les réseaux sociaux doivent donner l'adresse IP des profils qui ont posté ce type de message. Nous allons ouvrir une enquête. Vous devez aussi signaler le problème aux propriétaires des sites concernés.

Toujours perplexe, Oli parle avec son professeur d'histoire

D'après la police, l'adresse IP de l'ordinateur d'où sont partis les messages est celle d'un ordinateur du lycée. Mais pourquoi ? Comment est-ce que des gens de ma classe peuvent penser ça ? Je suis née ici !



Ce genre de message naît d'un état d'esprit raciste et xénophobe. Tu es considérée comme membre d'un groupe perçu comme étranger ou menaçant. La haine en ligne a des racines très profondes. Les façons de voir répandues dans la société, et les tensions qui la traversent, font que certains ressentent le besoin de se défendre. Ici, en s'en prenant à toi.

Mais pourquoi ? Qu'est-ce qu'on peut bien avoir de menaçant ? Ils disent que nous leur volons leur travail et que nous vivons des aides sociales. Mais ce n'est pas vrai !

Oui, mais les préjugés et les stéréotypes négatifs font qu'ils te perçoivent ainsi. Ils entendent toujours les mêmes histoires fausses sans vérifier les faits. Et ces histoires, ils les croient, parce qu'elles entrent en résonance avec leurs problèmes. Il n'y a pas que les faits qui comptent, il y a aussi les émotions.



Alors si je comprends bien, pour stopper le discours de haine, il faut amener les gens à voir les choses autrement et s'attaquer à la fois à leurs problèmes et à leurs émotions. Comment on s'y prend ??

À travers un contre-récit, ou un récit alternatif, peut-être... Je connais quelqu'un qui pourrait t'aider. C'est Sara, elle travaille pour une association de défense des droits de l'homme. Ça te dirait de la rencontrer ? On pourrait même préparer un cours ensemble.

Oli et Ale se renseignent sur les contre-récits et récits alternatifs



Sara, peux-tu expliquer en bref ce que sont les contre-récits et les récits alternatifs ?

Ce sont des outils pour modifier et saper les récits haineux ou extrémistes et renforcer les récits basés sur les droits de l'homme. Ils contestent les stéréotypes négatifs, en discréditant des messages violents, par exemple par l'humour ou d'autres méthodes pour montrer qu'une autre interprétation de la réalité existe.



Tu peux nous donner un exemple ?

Inverser les rôles pour exposer ce que l'on ressent lorsque l'on est la cible de discours de haine et démontrer à quel point certains stéréotypes peuvent être drôles ou ridicules. Ou créer une histoire dans laquelle les personnages se comportent différemment de la façon dont ils se comportent dans le récit qu'on veut discréditer. Par exemple, les migrants ne sont pas des envahisseurs ou des terroristes, mais simplement des infirmières, des enseignants ou des entrepreneurs.



Est-il difficile de développer un contre-récit ?

Il faut une certaine préparation, mais tu n'as pas besoin d'être un expert ou d'être célèbre pour développer un contre-récit. Tu peux décider de la forme et de la portée en fonction du contexte. Vous pouvez le faire !

Oli et ses amis se préparent à l'action



Alors, vous allez lancer une campagne dans votre lycée ? Par exemple en utilisant les réseaux sociaux ?

Oui, on veut vraiment faire quelque chose. Je ne suis pas très rassurée, par contre. Ils risquent de m'en vouloir et d'en rajouter...

Je te comprends. Mais tu ne dois pas y aller seule. Ce ne sera pas la campagne d'Oli et d'Ale, ce sera celle d'un groupe.



On veut agir, mais on ne sait pas comment s'y prendre, par où commencer...

C'est vrai qu'il faut réfléchir et se préparer, mais c'est le premier pas le plus dur. Je peux vous aider, vos professeurs aussi. Et Pim a déjà organisé des campagnes, non ?

Oui, elle viendra à la prochaine réunion.

Super. Je vais lui envoyer une copie de Connexions, et un nouveau manuel qui explique comment préparer un contre-récit.



Le groupe « Alternatives » est né et lance son premier projet



On est un groupe, on a plein d'idées, il faut préparer une action maintenant !

Oui, mais par quoi on commence ? Il y a trop d'idées, justement...

La première étape à mon avis, c'est de comprendre ce qui s'est passé, les idées sous les messages, ce qu'ils voulaient, et pourquoi ils l'ont fait.



L'analyse, ça va un peu, on ne va pas rester à se tourner les pouces.

Il nous faut les deux : réfléchir et agir. Certains d'entre nous pourraient travailler avec Mme Hilde sur cette idée de récits et de discours de haine en ligne, et d'autres se renseigner sur ce que le Mouvement contre le discours de haine a déjà fait ?



D'accord. Et #Alternatives, c'est un bon hashtag ! C'est une idée positive, il faut la diffuser.

Alors on s'appelle « Alternatives », maintenant ?

Marti, tu peux nous créer un espace de travail en ligne ?



**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M5A3

Nom de l'activité :

**Signaler les discours de haine sur les
réseaux sociaux : mode d'emploi !**

Objectifs

- Connaître les stratégies pour faire face aux crimes de haine sur les réseaux sociaux.
- Connaître les moyens de signaler ces mêmes crimes de haine.

Modalités :

- Matériel : PC ou smartphones pour des recherches en ligne, feuilles paperboard, marqueurs
- Durée : 1h30
- Nombre de participants : entre 12 et 30 participants

Déroulement :

- Lancez une session de brainstorming en réponse à la question « Vous identifiez un crime de haine en ligne sur un réseau social, que faites-vous sur le réseau social en question ? ». Assurez-vous que la notion de termes et d'utilisation des réseaux sociaux se dégage, les stratégies (passivité, action, ...) que les jeunes adopteraient et les démarches qu'ils mettraient en œuvre face à ce crime de haine.
- Créer des sous-groupes. A chaque sous-groupe, un réseau social : Facebook, Instagram, YouTube, Twitter, TikTok, Snapchat Veiller à ce que dans chaque groupe, une personne a minima maîtrise le réseau social attribué.
- Demander dans un premier temps à chacun des groupes de se familiariser avec les conditions et les politiques d'utilisation du réseau social attribué, et d'organiser une restitution de leurs recherches sur un paperboard en répondant aux questions suivantes :
 1. Les conditions d'utilisation sont-elles faciles à trouver ?
 2. Les conditions d'utilisation concernant les discours de haine sont-elles claires et complètes ?
 3. Est-il indiqué quels types de commentaires ou de contributions ne sont pas autorisés ? Si oui, qu'est-ce qui est indiqué ?
 4. Existe-t-il des informations sur ce que vous pouvez faire en tant qu'utilisateur si vous constatez des violations des conditions d'utilisation ?
 5. Existe-t-il des informations sur la manière dont les opérateurs du site réagissent aux violations ?
 6. Identifiez une chose qui mérite d'être saluée, une chose qui devrait être améliorée.
- Restitution en plénière. Inviter à la comparaison, relever les éléments particulièrement pertinents d'une part et les éléments à améliorer d'autre part.
- Retour au travail en sous-groupe. Sur la base de la restitution précédente et de recherches en ligne complémentaires, demander à chacun d'entre eux d'identifier les étapes concrètes à suivre pour reporter les cas de crimes de haine sur le réseau social attribué. Il appartient à chaque groupe d'imaginer une restitution originale et dynamique, tel un mode d'emploi destiné à des amis ne sachant pas comment s'y prendre.
- Demander ensuite aux participants de présenter chacun des modes d'emploi en séance plénière.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- En fonction des réseaux sociaux, les conditions d'utilisation et politiques vis-à-vis des crimes de haine sont plus ou moins faciles à trouver et portent des noms plus ou moins différents. Pour Facebook par exemple, les normes communautaires sont également une excellente source d'informations. Encourager donc les participants à diversifier les mots-clés utilisés dans leurs recherches en ligne.
- Si le nombre de participants est inférieur à 12, confier à chaque binôme l'analyse de 2 réseaux sociaux et prévoir alors davantage de temps pour l'activité.

Bilan :

Idées de questions pour orienter le brainstorming :

- Avez-vous déjà remarqué des commentaires haineux sur les réseaux sociaux ?
- Comment ont réagi les utilisateurs ?
- Quel est l'impact des réseaux sociaux dans la diffusion des commentaires haineux, qu'en pensez-vous ? Et pensez-vous qu'ils ont la responsabilité de réduire leur diffusion ?
- Vous imaginez-vous faire quelque chose à l'avenir lorsque vous remarquerez des commentaires haineux sur les réseaux sociaux ?
- Idées de questions pour orienter la discussion finale :
- Pensez-vous qu'il est important d'avoir des procédures de signalement ?
- Avez-vous déjà signalé un cas de discours haineux en ligne ?
- Était-il facile de s'y retrouver ?
- Quels sont les éléments d'information dont vous auriez eu besoin pour vous faciliter la tâche ?
- Pensez-vous que ces procédures sont efficaces ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?

Concluez en montrant le graphique de l'annexe 1, qui montre à quel point le signalement des crimes de haine en ligne par chacun d'entre nous est important et peut faire la différence.

Conclude by showing the graph in the Annexe, demonstrating how important the reporting of online hate crime by each of us is and can make a difference.

Références :

Commission européenne (2016) : Code de conduite de l'UE sur la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne, disponible à l'adresse suivante :

https://ec.europa.eu/info/policies/justice-and-fundamental-rights/combating-discrimination/racism-and-xenophobia/eu-code-conduct-counteracting-illegal-hate-speech-online_en

Youth2Unite « Manuel pour les travailleurs de jeunesse » (voir activités S4A8 & S4A10)

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M5A4

Nom de l'activité :

Je peux penser différemment !

Objectifs

- Explorer les différentes formes de discours de haine en ligne
- Encourager la réflexion critique sur les différents cas de discours de haine en ligne.
- Améliorer les connaissances sur la façon d'utiliser des contre-récits et des récits alternatifs lorsque l'on est témoin d'un incident de discours de haine en ligne.

Modalités :

- Matériel : environ 4-5 copies des documents 1 et 2 (voir annexe), plusieurs feuilles paperboard, marqueurs.
- Durée : 60 à 80 minutes
- Nombre de participants : entre 6 et 20 participants

Déroulement :

- Demandez aux participants ce qu'ils entendent par « récits alternatifs et contre-récits », et comment ils peuvent combattre le discours de haine. Discutez brièvement avec les participants (voir annexe, tableau de référence 1).
- Répartissez les participants en groupes de 4 à 5 personnes et dites-leur qu'ils vont travailler aujourd'hui sur les récits alternatifs et les contre-récits. La moitié des groupes développera un contre-récit et l'autre moitié un récit alternatif « contre » des récits haineux bien établis. Attribuez à chaque groupe un cas de discours de haine en ligne (voir annexe, document 1). (Notez que les études de cas indiquent comment le cas a été résolu, mais vous ne devez pas donner ces informations à vos groupes de travail ; vous pouvez en discuter pendant leur présentation et/ou leur compte-rendu).
- Remettez à tous les groupes le document 2 (voir annexe) et dites-leur d'utiliser les outils et les questions directrices proposées pour modifier les récits de discours de haine. La moitié d'entre eux se concentrera sur le développement d'un contre-récit, tandis que l'autre moitié se concentrera sur le développement d'un récit alternatif.
- Ils doivent ensuite présenter les résultats de leur travail de groupe de manière visuelle sur un paperboard. Lorsque les groupes auront terminé, chacun d'entre eux fera une présentation en plénière.
- Terminez la session par un débriefing.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Vous devez alterner entre les groupes et les aider à trouver des idées.
- Ces questions sont assez sensibles et vous devez vous attendre à ce que certains participants deviennent émotifs en se rappelant de mauvaises expériences. Préparez-vous bien et envisagez de faire appel à une personne compétente en la matière pour vous aider.

Bilan :

- Lorsque chaque groupe présente les conclusions de sa discussion de groupe en plénière, demandez au reste des participants de poser des questions. Lorsque chaque groupe a terminé, discutez avec ce dernier de la manière dont le cas a été résolu.

Une fois que tous les groupes ont fait leur présentation, vous pouvez poser les questions suivantes aux participants :

- Avez-vous aimé l'activité ?
- A-t-il été facile d'élaborer un contre-récit et un récit alternatif ? Pourquoi ?
- Comment vous sentez-vous après avoir travaillé ensemble pour développer des arguments alternatifs ?
- Est-ce que cela se produit également dans la vie réelle ? Comment ?

Pour aller plus loin :

- Le site web suivant rassemble de nombreux exemples de contre-récits, de récits alternatifs et de campagnes menées pour lutter contre les crimes de haine en ligne. Ils peuvent être partagés avec les participants à la fin de l'activité, en demandant à chaque groupe d'identifier et de partager avec les autres un exemple particulièrement puissant à leurs yeux. Demandez-leur de justifier leur choix. <https://www.campaigntoolkit.org/inspiration/>
- Encouragez les participants à dresser une liste des incidents de discours haineux qu'ils rencontrent en ligne, par exemple via des plateformes de réseaux sociaux. Ils peuvent utiliser le site Web suivant à titre d'exemple : <https://americasvoice.org/trumphatemap/>

Références :

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. et P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, disponible sur :

<https://rm.coe.int/alternatives-fr-final-23052017-web/native/168071ba07>

Annexe: Tableau de référence 1

LES CONTRE-RÉCITS ET LES RÉCITS ALTERNATIFS

Les contre-récits et récits alternatifs combattent le discours de haine en discréditant et en déconstruisant les récits violents sur lesquels il se fonde. Ils proposent aussi des récits fondés sur les droits de l'homme et les valeurs démocratiques, telles que l'ouverture, le respect de la différence, la liberté et l'égalité. Ces récits le font de plusieurs manières. Certains opposent aux idées fausses des faits, issus de sources crédibles et diversifiées. Cependant, les recherches et la pratique montrent qu'il est souvent inefficace de présenter simplement des faits et des informations. Pour apporter un nouvel éclairage, les récits doivent entrer en résonance avec ce que les gens savent, avec ce qu'ils vivent concrètement, et avec leurs émotions et leurs besoins. Certains moyens sont fréquemment utilisés : passer par l'humour et la satire, évoquer des liens affectifs avec le sujet abordé, offrir des espaces de contact direct avec des gens qui pensent différemment, ou donner l'occasion de vivre en personne un autre récit.

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. et P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, p.78

Annexe: Handout 1

Étude de cas

Étude de cas 1 : Pijus Beizaras et Mangirdas Levickas (nés en 1996 et 1995), sont deux ressortissants lituaniens qui entretiennent une relation homosexuelle. Le 8 décembre 2014, M. Beizaras publie de manière publique une photographie d'eux s'embrassant sur sa page Facebook. En publiant cette photo, le couple souhaitait officialiser le début de leur relation, ainsi que tester le niveau de tolérance de la population lituanienne. La photo a généré environ 800 commentaires, dont la majorité était des commentaires de haine. Exemples :

« Parce que vous êtes des pédés, et que les enfants peuvent voir des photos comme celles-ci, il n'y a pas que les Juifs qu'Hitler aurait dû brûler »

« Putain de pédés, brûlez en enfer, ordures »

« À mort... »

« Hé les pédés - Je vous offre un voyage de noces gratuit au crématorium. »

« Je vais vomir ... ils devraient être castrés ou brûlés ; soignez-vous, crétins, je dis ça comme ça »

« Racaille ! Dans la chambre à gaz avec ces deux-là »

« Oh, bordel de merde... foutez le camp de Lituanie et ne nous faites pas honte, putain de bouffon, on devrait mettre votre tête sous une voiture et dans la corde, putain de pédale. »

Source en anglais : <https://strasbourgobservers.com/2020/02/07/a-picture-of-a-same-sex-kiss-on-facebook-wreaks-havoc-beizaras-and-levickas-v-lithuania/>

COMMENT L'AFFAIRE A ÉTÉ RÉVOLUE (pour les animateurs uniquement)

: Dans une affaire de discours de haine contre des homosexuels sur Facebook, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu un arrêt important et bien documenté (61 pages). La CEDH a estimé que les autorités lituaniennes avaient violé la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) parce qu'elles n'avaient pas rempli leur obligation de protéger les personnes victimes de discrimination (article 14) et celle de les protéger contre la violation de leur vie privée (article 8). La Cour européenne des droits de l'homme est également arrivée à la conclusion que la Lituanie n'a pas répondu efficacement aux plaintes des plaignants pour discrimination en raison de leur orientation sexuelle, et que cela constituait une violation de l'article 13 de la CEDH (droit à un recours effectif).

COMMENT L'AFFAIRE A ÉTÉ RÉVOLUE (pour les animateurs uniquement):

Dans une affaire de discours de haine contre des homosexuels sur Facebook, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rendu un arrêt important et bien documenté (61 pages). La CEDH a estimé que les autorités lituaniennes avaient violé la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) parce qu'elles n'avaient

pas rempli leur obligation de protéger les personnes victimes de discrimination (article 14) et celle de les protéger contre la violation de leur vie privée (article 8). La Cour européenne des droits de l'homme est également arrivée à la conclusion que la Lituanie n'a pas répondu efficacement aux plaintes des plaignants pour discrimination en raison de leur orientation sexuelle, et que cela constituait une violation de l'article 13 de la CEDH (droit à un recours effectif).

Dans cette affaire, les autorités lituaniennes avaient refusé d'ouvrir une enquête préliminaire sur les messages incitant à la haine et à la violence basés sur l'orientation sexuelle qui avaient été signalés préalablement. La Cour européenne des droits de l'homme a fondé ses conclusions sur l'obligation des autorités étatiques d'assurer la jouissance effective des droits et libertés garantis par la CEDH, cette obligation revêtant une importance particulière pour les personnes ayant des opinions impopulaires ou appartenant à des minorités, car elles sont plus vulnérables face aux discriminations. Selon l'arrêt, les autorités doivent combattre les discours de haine et les crimes de haine homophobes, en appliquant le droit pénal, une exception justifiée et nécessaire à la liberté d'expression.

Étude de cas 2 : Un métropolite grec orthodoxe de l'Église de Grèce a publié sur son blog un texte homophobe qui a été largement partagé. Dans un élan de colère, il encourageait ses lecteurs et ses fidèles à « cracher sur eux » et à les « noircir » par la violence, affirmant qu'ils ne sont pas humains. Il a notamment écrit :

« L'homosexualité est une dérive des lois de la nature ! C'est un crime social ! C'est un péché ! Donc, ceux qui la vivent ou la soutiennent ne sont pas des gens normaux ! Ce sont des rejets de la société ! [...] Je vous le conseille : ne les approchez pas ! Ne les écoutez pas ! Ne leur faites pas confiance ! Ils sont maudits ! C'est leur droit, bien sûr, de vivre comme ils veulent, mais en secret, en privé ! Mais certaines personnes déshonorées ne peuvent pas défendre publiquement les passions de leur âme ! »

Source : http://mkka.blogspot.com/2015/12/blog-post_9.html
(disponible uniquement en grec)

COMMENT LA SITUATION A ÉTÉ RÉVOLUE (pour les animateurs uniquement) : Son billet de blog a fait suite à la législation mise en place par le gouvernement de l'époque pour étendre le statut de partenariat domestique aux couples de même sexe, leur accordant des droits similaires à ceux des personnes mariées. Par ailleurs, l'ancien métropolite de Kalavrita et Aigialeia a fait appel devant la Cour suprême, demandant l'annulation de sa condamnation pour discours de haine contre les LGBTQI et abus de sa fonction ecclésiastique dans un texte extrêmement homophobe qu'il a publié sur son blog, et qui a été dénoncé par 9 militants LGBTQI. La Cour suprême a rejeté l'appel d'Ambrosios, selon une décision annoncée en juin 2020.

Étude de cas 3 : Reham Saeed, une présentatrice de télévision égyptienne, a déclaré dans son émission « Sabaya » que les

personnes en surpoids sont un fardeau pour leur famille et l'État ». Au cours de son émission « Sabaya » sur al-Hayah TV, Reham Saeed a déclaré que de nombreuses femmes en surpoids ne sont pas féminines et ne sont pas heureuses « à cause des toxines présentes dans leur corps ». Elle a ajouté que les hommes ne sont pas attirés par les femmes en surpoids et qu'ils quittent souvent leurs épouses obèses ou rompent leurs fiançailles.

Source (en anglais) : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-49510051>

COMMENT LA SITUATION A ÉTÉ RÉVOLUE (pour les animateurs uniquement) : L'instance de régulation des médias du pays a déclaré que Saeed avait utilisé des mots et des phrases clairement offensants pour les femmes Égyptiennes. Saeed s'est défendue dans un post sur son compte Instagram et a déclaré qu'elle prenait sa retraite.

Étude de cas 4 : Louis Duxbury un étudiant de 22 ans, a appelé à ce que les musulmans soient « exterminés de la surface de la terre » dans une vidéo Facebook de 17 minutes (publiée en 2017). Louis Duxbury a lancé cet « appel aux armes » peu après une série d'attaques terroristes en 2017 qui ont eu lieu à Westminster, lors d'un concert d'Ariana Grande à la Manchester Arena, au London Bridge et à Finsbury Park.

Source en anglais : <https://metro.co.uk/2019/12/06/student-jailed-facebook-post-saying-muslims-wiped-off-earth-11280501/?ito=cbshare>

COMMENT LA SITUATION A ÉTÉ RÉVOLUE (pour les animateurs uniquement) : Louis a fait face à un procès fin 2019 à la York Crown Court, où le jury l'a déclaré coupable d'incitation à la haine religieuse après avoir délibéré pendant trente minutes.

Étude de cas 5 : Pour la deuxième fois ces derniers mois, le système scolaire du comté de Baldwin se retrouve à enquêter sur un incident à caractère politique dans l'une de ses écoles. Le dernier en date concerne une photo, partagée sur les réseaux sociaux samedi, de deux élèves du lycée Robertsdale qui se tiennent debout et souriantes avec la mascotte de l'école. L'une des filles tient un panneau officiel de soutien au président Donald Trump, sur lequel on peut lire « Making America Great Again » (« rendre à l'Amérique sa grandeur d'antan »). L'autre tenant un panneau fait maison sur lequel on peut lire « Put the Panic Back in Hispanic » (« renvoyer la panique chez les Hispaniques »).

Source en anglais : https://www.al.com/news/mobile/2017/09/baldwin_school_officials.html

COMMENT CETTE SITUATION A ÉTÉ RÉVOLUE (pour les animateurs uniquement) : Le super intendant du comté de Baldwin, Eddie Tyler, a déclaré dans un communiqué que « l'administration de l'école, ainsi que mon bureau, suivent l'affaire ».

Annexe: Handout 2

	Contre-récit	Récit alternatif
Comment ?	Contredire directement un récit oppressant	Créer une vision alternative de la société
Quoi ?	Saper l'autorité et les mythes sur lesquels repose l'oppression	Expliquer pourquoi les choses sont comme ça. Cela permet d'examiner la question sous un angle différent.
Où et quand ?	Petite échelle, période de temps plus courte	Projet de grande envergure, à long terme
Par exemple ?	<ul style="list-style-type: none"> • Briser les mythes discriminatoires concernant un certain groupe de la société par le biais d'une campagne d'information publique. • Témoignages de personnes ayant eux-mêmes tenus des propos haineux à un moment de leur vie et sur les impacts négatifs que ces comportements extrémistes ont eu sur leur vie. • Peinture d'une fresque célébrant la diversité sur des commentaires racistes écrits sur les murs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Campagne « Tous différents - Tous égaux », une campagne de promotion des droits de l'homme • Rapports sur les rencontres entre jeunes dans le cadre du dialogue interconfessionnel • Documentaires sur la vie des réfugiés les décrivant comme des êtres humains et non comme des criminels. • Série d'affiches montrant comment les pères peuvent aussi bénéficier du congé de paternité et s'occuper des enfants (un rôle souvent assumé par les mères).



IO1: Youth2Unite Curriculum

Module 6: Réfléchir, écouter et établir des liens pour prévenir et combattre les crimes de haine

Module 6 Réfléchir, écouter et établir des liens pour prévenir et combattre les crimes de haine

Pour prévenir et combattre les crimes de haine, il est évident qu'il faut être capable d'identifier les crimes de haine et savoir comment y réagir, mais il est tout aussi important d'acquérir des compétences personnelles. Le module 6A se concentre sur l'introspection, y compris l'autoréflexion (par exemple, sur ses valeurs et ses attitudes) et l'écoute des autres et des autres opinions. Le module 6B se concentre quant à lui sur les compétences nécessaires pour travailler en groupe, comme les compétences en matière de communication et de gestion ou les compétences en matière de résolution de problèmes, en gardant à l'esprit qu'il est plus facile de combattre les crimes de haine avec d'autres personnes.

Module 6a: Réflexion sur les valeurs et formation des attitudes

La société moderne reconnaît l'existence de la haine. Les gens comprennent l'importance des droits de l'homme, ainsi que la nécessité de les protéger et de les faire évoluer. La société vocale ne tolère pas l'intolérance tandis que les gens apprennent à haïr les haineux, créant ainsi ce paradoxe où la haine est apparente, mais c'est « leur » problème. L'incapacité à reconnaître que la haine est le problème de tous est l'épicentre de sa perpétuation. Il faut se rendre compte que cette culture de la haine commence tôt dans le développement du caractère d'une personne qui suit les exemples qui lui sont donnés, pour finalement devenir une habitude et laisser l'individu inconscient de sa propre folie. Ce courant sous-jacent de haine amène une personne à se placer sur un piédestal moralisateur de supériorité qui l'aveugle à sa propre vérité.

C'est ce fait même qui est utilisé par de nombreux groupes organisés et lobbies politiques qui tentent de promouvoir leur propre programme, en capitalisant sur les préjugés des individus et leur besoin respectif d'appartenir à un groupe de personnes partageant les mêmes idées. Avec l'avènement des réseaux sociaux et l'accessibilité qu'ils offrent à une pléthore de vues et d'opinions, les individus peuvent trouver un soutien dans leurs croyances et une justification de leurs actions, en dehors de leur propre société. Si les avantages sont nombreux en termes d'apprentissage et de compréhension des différents points de vue, l'esprit non formé et indiscipliné peut être exposé à de nombreux dangers s'il n'a pas l'esprit critique et la compréhension fondamentale des motifs cachés derrière la rhétorique qui promeut la haine tout en se faisant passer pour une force d'amélioration de l'humanité.

L'importance de normes sociales exceptionnelles dans les dirigeants et dans l'éducation, à la maison et à l'école, ainsi que dans les activités extrascolaires, est soulignée ici. Échapper aux dangers introduits par la haine est un processus d'apprentissage tout au long de la vie. La société

dans son ensemble a la responsabilité de faire preuve de tolérance, de compassion et de solidarité. Ces comportements et ces actions doivent être renforcés de manière positive afin d'être encouragés et développés davantage. Mais comment la société peut-elle y parvenir, lorsque le problème est, en fait, tellement ancré dans les fondements mêmes de la culture moderne ?

Il y a un terrain fertile à exploiter à cet égard. Les actes de gentillesse, d'acceptation et de compréhension sont monnaie courante, mais ils sont souvent mis de côté. Cette situation est encore exacerbée par la nature altruiste de ces actions, qui les dissocie de la nécessité de recevoir une reconnaissance. Ces idéaux devraient être placés plus haut dans la hiérarchie des valeurs qui définissent la société. Tout le monde fait des erreurs. Les excuses sont louables, mais elles ne constituent pas une absolution. Ce n'est que par l'engagement actif et l'introspection de l'individu que la société peut se transformer dans son ensemble. Nous sommes tous des produits de notre époque et de notre culture, mais c'est aussi nous qui les façonnons.

Si l'on veut résoudre le problème de la haine, la société doit offrir un espace intellectuel sûr où les gens peuvent parler de leurs craintes et de leurs préoccupations de façon pacifique. Pour que cette fonction devienne possible, chaque personne doit être en mesure de comprendre les sentiments et les mots associés à la haine et aux comportements qui en découlent. Grâce à une restructuration minutieuse de l'approche de la lutte contre les crimes et incidents haineux, l'échelle des préjugés peut être renversée. Avec suffisamment d'élan, le voile peut être levé, et nous pourrions tous voir avec des yeux non voilés par la haine.

En gardant tout cela à l'esprit, les activités de ce module offrent des possibilités de partager sa propre opinion et d'écouter d'autres opinions, ainsi que de réfléchir aux valeurs et aux identités.

Références

McLaughlin, K. A., Malloy, S. M., Brilliant, K. J., & Lang, C. (2000) Responding to Hate Crime: A Multidisciplinary Curriculum for Law Enforcement and Victim Assistance Professionals. Newton, MA: National Center for Hate Crime Prevention, Education Development Center, Inc.

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A1

Nom de l'activité :

Chaises tournantes

Objectifs

- Se familiariser avec les opinions du groupe
- Prendre conscience des moyens de comprendre les sentiments, les mots et les comportements sous-jacents aux crimes et incidents haineux.
- Comprendre qu'il existe une pluralité d'opinions et que nous devons les écouter de manière critique et active (en gardant à l'esprit que les droits de l'homme sont indivisibles, interdépendants et intimement liés).

Modalités :

- Matériel : Cloche, papier A4 ou cahiers, stylos
- Durée : 30 à 40 minutes
- Nombre de participants : entre 20 et 30 participants

Déroulement :

- Diviser les participants en deux groupes. Un groupe est assis dans un cercle tourné vers l'extérieur et l'autre groupe est assis dans un autre cercle tourné vers l'intérieur. C'est-à-dire qu'un membre de chaque groupe est toujours face à un membre de l'autre groupe.
- Lire la première question ou déclaration (voir Annexe), les binômes disposent de 2 à 3 minutes pour discuter du sujet donné (les deux personnes doivent parler à égalité).
- À chaque son de cloche, les binômes doivent tourner. Cela leur donne l'occasion d'échanger des opinions avec un plus grand nombre de personnes.
- Les ramener en plénière et discuter des différentes opinions dans la salle après le débriefing.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Laissez les participants discuter de la même question ou déclaration pendant 3 ou 4 tours. Cela les aidera à analyser différentes opinions.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- Qu'avez-vous appris sur les opinions exprimées dans la salle au cours de cette activité ?
- Y a-t-il quelque chose de surprenant que vous avez entendu pour la première fois ? Ou quelque chose à quoi vous n'aviez pas pensé auparavant ? En quoi cela a-t-il changé votre opinion ?
- Demandez-leur si la diversité des opinions est une chose positive ou négative. Serait-elle une cause possible de conflits et de problèmes ? Comment résoudre les problèmes qui peuvent naître de tant de personnalités et d'opinions différentes ? (Vous devriez donner aux participants l'occasion de discuter du fait que les opinions différentes ne sont pas nuisibles, mais que nous devons développer certaines valeurs, compétences et attitudes pour comprendre en profondeur ce qui se cache derrière les incidents motivés par la haine).

Pour aller plus loin :

- Dites aux participants de trouver dans l'actualité des cas de crimes haineux survenus récemment et de les analyser de manière critique afin qu'ils puissent identifier les motivations qui se cachent derrière.

Annexe

Questions et déclarations

1. Quelles sont les valeurs les plus importantes pour vous ?
2. Croyez-vous que la dignité humaine et les droits de l'homme s'appliquent de la même manière à chaque personne dans le monde ?
3. La diversité culturelle est importante dans notre société actuelle. Êtes-vous d'accord ou non ?
4. Les discours haineux sont une forme de liberté d'expression. Quelle est votre opinion ?
5. Votre voisin pense que l'afflux de migrants peut changer le caractère de votre pays. Pouvez-vous analyser et réfléchir aux raisons qui motivent cette conviction ?
6. Pensez-vous que l'écoute active permet de mieux comprendre ce qui motive les crimes motivés par la haine ? Pourquoi ?
7. Un ami pense que l'ouverture à l'altérité culturelle et à d'autres croyances, visions du monde et pratiques peut conduire à la perte de sa véritable identité ethnique et religieuse. Dans quelle mesure pensez-vous que cette attitude peut conduire à des crimes de haine ? Avez-vous des suggestions d'autres attitudes qui pourraient le faire changer d'avis ?

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A2

Nom de l'activité :

Ligne d'opinion

Objectifs

- Donner sa propre opinion
- Développer ses capacités d'écoute
- Développer ses compétences de discussion et de raisonnement sur les questions liées aux crimes de haine

Modalités :

- Matériel : Trois feuilles cartonnées de couleur différente (chaque feuille cartonnée doit indiquer l'une des phrases suivantes : « je suis d'accord », « je ne suis pas sûr.e », « je ne suis pas d'accord »), du scotch
- Durée : 30 minutes à 1h
- Nombre de participants : entre 15 et 20 participants

Déroulement :

- Dire aux participants que vous vous intéressez à leur opinion sur certaines questions ou déclarations (voir Annexes).
- Faire une ligne sur le sol en plaçant la feuille cartonnée « Je suis d'accord » à une extrémité de la ligne, la feuille cartonnée « Je ne suis pas sûr.e » au milieu et la feuille cartonnée « Je ne suis pas d'accord » à l'autre bout de la ligne.
- Expliquer que vous allez lire une déclaration et que les participants devront décider, chacun de leur côté, s'ils sont d'accord ou non avec celle-ci. Ils devront ensuite se placer à l'endroit correspondant à leur opinion.
- Les participants peuvent se positionner où ils veulent sur la ligne d'opinion, même entre les trois phrases.
- L'objectif est de convaincre les autres participants de changer d'avis et de position sur la ligne, après avoir débattu.
- Expliquer aux participants qu'ils doivent réfléchir à ce qu'ils pensent de l'affirmation donnée et qu'ils doivent prendre position sur la ligne sans se parler.
- Attendre que chacun ait pris position puis demander à un échantillon représentatif des participants, tous avis confondus, la raison pour laquelle ils se sont positionnés de cette façon. Laisser les participants exprimer leur opinion et encourager les autres à le faire.
- Après le débat, demander à ceux qui veulent changer leur position sur la ligne de le faire. Si beaucoup de participants changent de position, demandez-leur quel argument les a fait changer d'avis et pourquoi.
- Poursuivre de la même façon pour toutes les déclarations.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

Adaptez les déclarations en fonction du contexte et des sensibilités de votre groupe:

- Ne pas juger et ne pas intervenir lorsque les participants expriment leur opinion. L'objectif est que les participants comprennent l'importance de participer, de respecter et de comprendre les idées des autres, et non d'être en accord avec vos croyances ou vos points de vue.
- Posez des questions plutôt que de donner des réponses.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

- Comment avez-vous trouvé l'activité ?
- Avez-vous eu des difficultés à prendre position dans certains cas ? Si oui, lesquels ?
- Avez-vous changé de position à un moment donné ? Qu'est-ce qui vous a poussé à le faire ?
- Les gens peuvent-ils changer d'avis ou doivent-ils s'en tenir à une seule opinion ?
- Cette activité vous a-t-elle appris quelque chose de nouveau ? Si oui, quoi ?

Annexe

Déclarations :

1. Les gens devraient faire moins attention aux mots, après tout, les mots ne peuvent pas nous blesser.
2. Il est inutile de chercher des motivations, les gens commettent des crimes de haine parce qu'ils ont un penchant pour la violence.
3. Une idée ne peut pas être responsable des actions des personnes qui y croient.
4. Les gens ne doivent pas chercher d'explications dans la société, la clé se trouve dans l'esprit des auteurs des crimes.
5. La haine ne peut pas inciter au crime à moins que la bonne occasion ne se présente.

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A3

Nom de l'activité :

Le soleil de l'identité

Objectifs

- Comprendre les causes sous-jacentes du discours de haine, à savoir les stéréotypes négatifs, qui considèrent certains groupes ou individus comme inférieurs, différents et moins dignes de respect
- Comprendre le rôle des identités dans la propagation de la haine
- Comprendre que chaque personne appartient à de multiples groupes et que son identité est influencée par cette implication complexe
- Comprendre quels sont les effets probables de l'appartenance à certains groupes
- Promouvoir la sensibilité envers ceux qui sont différents de nous

Modalités :

- Matériel : papier A4, post-it, stylos, scotch, ruban adhésif
- Durée : 60 minutes à 1h30
- Nombre de participants : entre 15 et 25 participants

Déroulement :

- Demander aux participants de dessiner un soleil avec 6 rayons sur une feuille de papier et d'écrire leur nom au milieu.
- Leur donner 3-4 minutes pour écrire une caractéristique de leur personnalité (un aspect de leur identité) qui joue un rôle significatif dans leur vie ou qui a une certaine importance pour eux. Pour faciliter la tâche, ils peuvent peut-être penser à ce qui est intéressant ou important de savoir lorsqu'ils rencontrent quelqu'un pour la première fois et penser à des catégories générales d'informations (par exemple la tranche d'âge, le sexe, l'origine ethnique, la religion, les études, les loisirs, l'appartenance à une famille, à un club de football, etc.), des éléments qui font d'eux des individus à part entière d'un groupe.
- Ensuite, demander aux participants de prendre 5 minutes pour se promener dans la salle et partager ces aspects de leur identité/ce qu'ils ont noté avec les personnes qu'ils rencontrent sur leur chemin. Chaque fois qu'ils rencontrent quelqu'un qui partage la même caractéristique, ils écrivent son nom sur le rayon de soleil correspondant.
- Discuter en plénière du fait que certaines identités sont communes mais aussi que chacun d'entre nous possède des caractéristiques uniques. C'est une façon de lancer le débat sur la diversité et les identités.
- Demander ensuite aux participants de s'asseoir et de réfléchir à ce qui suit :

1. **Un aspect de leur identité qui leur donne du pouvoir ou leur permet de se sentir à l'aise avec eux-mêmes ou même important dans la société/communauté dans laquelle ils vivent.**
2. **Un autre aspect de leur identité qui les déresponsabilise ou les met mal à l'aise.**

- Leur dire de noter ces deux caractéristiques sur deux post-it différents.
- Inviter les participants à rassembler les éléments valorisants dans un espace situé au-dessus d'une ligne tracée sur le mur (scotch) et à placer les éléments dévalorisants sous la ligne.
- Inviter les participants à explorer et à discuter des caractéristiques qui se répètent dans chaque catégorie, des éléments qui se retrouvent dans l'une ou l'autre des catégories ou de tout autre élément jugé intéressant.
- Après avoir discuté des groupes d'identités qui donnent du pouvoir et de celles qui n'en donnent pas, lancer une discussion sur le rôle des identités dans la propagation de la haine (voir annexe).

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Lorsque vous invitez les participants à noter leurs 6 identités, précisez qu'il ne s'agit pas d'adjectifs décrivant leur caractère (par exemple, dynamique, déprimé, beau, etc.). Vous pouvez en fait leur donner des exemples de catégories telles que le sexe, l'origine ethnique, l'appartenance religieuse/les croyances, l'affiliation à un club de football, l'âge, la position dans la famille, les titres qu'ils ont à l'école ou dans des clubs (par exemple, président de classe, délégué etc.).
- Pour commencer, vous pouvez présenter une personne que tout le monde connaît et discuter de son identité à titre d'exemple (par exemple Madonna, Nelson Mandela, Beyonce).

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- A-t-il été facile/difficile de repérer les éléments qui nous donnent du pouvoir ou nous enlèvent du pouvoir ? Qu'est-ce qui a été le plus facile à identifier/suivre ?
- Comment notre identité est-elle affectée par notre interaction avec d'autres personnes ou par la société dans laquelle nous sommes nés ?
- Dans quelle mesure les gens sont-ils jugés sur ce qu'ils sont dans leur ensemble et dans quelle mesure sont-ils jugés sur certains aspects de leur identité ? Quels effets pourrait-on obtenir en se concentrant uniquement sur un élément de notre identité ?
- Quelle est la relation entre les identités et la propagation des discours de haine ?

La discussion porte sur les multiples dimensions des identités et sur la manière dont la focalisation sur un aspect spécifique de l'identité crée des phénomènes sociaux, tels que le racisme, l'exclusion, la violence, etc. Vous pouvez citer l'exemple des supporters de football

dont l'affiliation aveugle à un club spécifique conduit à des comportements extrêmes, ainsi que l'exemple des rôles stéréotypés des hommes et des femmes. Vous résumez en rappelant que c'est le résultat de la concentration sur une seule dimension de nos identités, plutôt que de voir la personne comme une construction de multiples marqueurs d'identité.

Pour aller plus loin :

- Demandez aux participants d'observer comment leurs identités se forment en fonction de leur environnement social et notez s'ils ont mis en avant ou caché certains éléments de leurs identités pour appartenir à un certain groupe social.

Références :

Jan E. Stets and Peter J. Burke (2003): A Sociological Approach to Self and Identity, in: Mark Leary and June Tangney, Handbook of Self and Identity, Guilford Press, disponible sur :

<https://pdfs.semanticscholar.org/b6a3/3134c18536f4fb36d95db050ec43d871cde7.pdf>

Annexe

Le discours de haine peut être compris comme la manifestation de relations sociales et de pouvoir inégales et comme un mécanisme qui les reproduit. L'inégalité se reproduit de façon subtile, par exemple à travers des mécanismes qui ne donnent pas à tous les groupes le même accès aux chances et aux ressources, si bien que certaines personnes sont privilégiées et d'autres marginalisées.

On n'est presque jamais uniquement privilégié ou marginalisé. Il faut souligner qu'une personne n'appartient pas à un seul groupe social : son identité tient à de multiples appartenances. Par exemple, un étudiant en médecine noir homosexuel peut s'identifier à plusieurs groupes sociaux à la fois : les hommes en général, la culture « noire » ou africaine, les LGBT, les étudiants de son pays, les étudiants en médecine du monde entier, etc. Une personne se trouve toujours à l'intersection d'identités multiples. On appartient à plusieurs groupes sociaux à la fois. Par exemple, être un homme peut apporter certains avantages, être gay, non. Nos avantages se définissent également par rapport aux autres. Par exemple, un groupe (les « blancs ») est privilégié, l'autre (les « non-blancs ») ne l'est pas.

De Latour, A., Perger, N., Salaj, R., Tocchi, C. et P. Viejo Ortero (Conseil de l'Europe, 2017) : ALTERNATIVES Les contre-récits pour combattre le discours de haine, p.35, disponible sur :

<https://rm.coe.int/alternatives-fr-final-23052017-web/168071ba07>

Module 6b: Construire des coalitions pour promouvoir le changement social

Le changement social correspond, pour faire simple, à l'évolution de la société et des relations sociales, si l'on part du principe que la société est un tissu de relations sociales. Le monde change en permanence à bien des égards, y compris la société. Nous observons des changements dans les symboles culturels, les règles de comportement, les organisations sociales ou les systèmes de valeurs qui caractérisent l'altération des mécanismes au sein de la société conduisant au changement social. Nous acceptons que le changement soit constant, mais nous n'oublions pas que nous pouvons essayer d'orienter la direction du changement social et de la modifier, de la façonner et de la construire pour créer le type de changement que nous voulons voir.

Les individus et les communautés entières peuvent devenir les forces motrices d'un changement positif. L'une des principales composantes du changement social est l'interaction, la communication et la collaboration avec les autres, de manière à créer des coalitions. Lorsque nous parlons de prévention de la haine et des actions motivées par la haine et les préjugés, nous devons souligner l'importance des coalitions entre les groupes sociaux, culturels et religieux, les organisations de jeunesse, les médias, les ONG et les organisations de la société civile (OSC), les personnes influentes et les autres parties prenantes. Les coalitions sont utilisées dans le cadre de campagnes et d'actions de sensibilisation visant à toucher des groupes ou des environnements et à prévenir et combattre les comportements haineux, la discrimination et la violence. Il est tout à fait possible de réduire l'ignorance et de réparer les dommages causés par la haine et les préjugés parmi les membres de la communauté dès lors qu'il existe un espace de dialogue et d'action. Selon le rapport final du projet Sussex Hate Crime, les interventions communautaires sont des outils importants pour réduire les inquiétudes et les tensions intergroupes qui apparaissent au niveau de la communauté (Walters et al., 2018).

En ce sens, les coalitions sont très importantes pour la prévention et la réponse aux crimes de haine. Mais pour qu'une coalition fonctionne harmonieusement, il est important d'établir des mécanismes clairs pour recueillir les contributions, prendre des décisions et élire les dirigeants (OSCE/BIDDH, 2009). En outre, une première étape importante dans la formation d'une coalition doit consister à identifier un objectif concret autour duquel les différents groupes peuvent s'unifier. Il est essentiel d'avoir des idées, des opinions, des styles de travail, des façons de s'adresser aux groupes cibles différents et d'autres sujets qui peuvent entrer en conflit lorsqu'on travaille au sein d'une équipe et qu'on s'adresse à divers groupes cibles. Pour faire face à de telles situations et

atteindre les objectifs principaux de manière efficace et efficiente, les individus doivent posséder un ensemble de compétences et d'aptitudes spécifiques, telles que :

Leadership, compétences de gestion

Capacité à prendre des initiatives, à exprimer et à accepter des opinions et des idées

Capacité à travailler individuellement et au sein d'une équipe

Prise de décision et résolution de problèmes

Capacité à déléguer et à accepter des tâches et des responsabilités

Capacité d'adaptation et de compromis

Aptitude à la communication, à l'écoute active et à la participation active

Capacité à évaluer le processus et les résultats, à identifier les forces, les faiblesses et les possibles solutions.

Obtenir l'adhésion de tous et s'adapter au changement social peut être difficile, mais pas impossible ! Ce module propose une série d'activités visant à développer les compétences et les capacités susmentionnées et à motiver les participants à créer et à maintenir des coalitions efficaces en vue d'un changement social positif.

Références

Paterson, Jennifer, Walters, Mark A, Brown, Rupert et Fearn, Harriet (2018) : Le projet Sussex sur les crimes haineux : rapport final. Rapport de projet. Université du Sussex.

OSCE/ODIHR (2009) : Prévenir et répondre aux crimes de haine : A resource guide for NGOs in the OSCE region, disponible sur : <https://www.osce.org/files/f/documents/8/a/39821.pdf>

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A4

Nom de l'activité :

Mission Impossible – Possible !

Objectifs

- Acquérir des compétences en matière de prise de décision en groupe, apprendre à déléguer et à accepter des responsabilités pour accomplir une liste de tâches en peu de temps.
- Encourager les participants à communiquer les uns avec les autres (briser la glace) afin de développer la confiance et les synergies entre eux.
- Être capable d'évaluer le processus et les résultats de l'activité, ainsi que les forces et les faiblesses de l'équipe et de sa propre personne au sein de l'équipe.
- Faire l'expérience de la prise d'initiative, de la mise en valeur des compétences, des capacités et des talents de sa propre personne et de toute l'équipe.

Modalités :

- Matériel : Feuille de travail (exemple en annexe), grand espace à l'intérieur ou à l'extérieur, papiers, paperboard, vieux magazines, papier coloré, feutres de couleur, stylos, surligneurs, crayons de couleur, etc., haut-parleurs et accès à internet (non obligatoire), Créativité des participants (obligatoire). 12
- Durée : 1h30 (50 minutes de mise en œuvre, 20 minutes de présentations, 20 minutes de débriefing).
- Nombre de participants : au moins 12 participants

Déroulement :

- Préparez la feuille de travail et découpez-la en morceaux comme un puzzle (vous trouverez un exemple de feuille de travail en annexe).
- Expliquez aux participants que toutes les règles et les tâches de l'activité se trouvent dans une enveloppe placée au milieu de la salle. Variante : si les participants sont assis sur des chaises, vous pouvez découper la feuille de travail en autant de morceaux qu'il y a de participants et coller un morceau sous la chaise de chaque participant.
- Les participants doivent maintenant reconstituer le « puzzle » pour découvrir leurs tâches et commencer à les mettre en œuvre. N'intervenez pas dans la mise en œuvre des tâches, ni dans la répartition des responsabilités.
- Après 50 minutes, invitez les participants à présenter leurs résultats

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Les tâches peuvent être adaptées en fonction du profil des participants, des groupes internationaux, de la dynamique de groupe, du lieu de l'activité, etc. Vous pouvez faire quelques changements, si vous considérez que certaines tâches sont délicates pour un groupe spécifique.
- Si les participants se connaissent, il peut être plus facile d'exécuter toutes les tâches. Si les participants ne se connaissent pas, l'activité fonctionnera comme un brise-glace facilitant la dynamique de groupe positive et permettant de construire une équipe solide.
- Vous pouvez mettre une musique entraînante en fond sonore pour rendre l'atmosphère de la mission plus agréable.
- Vous ne devez pas vous impliquer dans l'exécution des tâches afin de laisser les participants trouver les meilleures solutions par eux-mêmes.
- Vous devez être attentif à l'implication de tous les participants et en parler lors du débriefing.
- Veillez à rappeler le temps restant. Soyez strict avec le temps - cela aidera les participants à rester concentrés et motivés.

Bilan :

Idées de questions pour orienter la discussion finale :

- Avez-vous aimé l'activité ?
- La mission impossible était-elle réalisable ? Était-il facile ou difficile d'accomplir les tâches ? Pourquoi ?
- Quel était votre propre rôle et de quelle manière l'avez-vous assumé ?
- Comment s'est passé le travail en groupe ? Était-ce facile ou difficile ? Pourquoi ?
- Comment vous êtes-vous départagé le travail et les responsabilités ?
- Que feriez-vous différemment si vous pouviez refaire cette activité ?
- Quelles sont les missions impossibles que vous, ou vos amis/ votre famille, vivez/ont vécu ?

Pour aller plus loin :

- Cette activité peut être réalisée au début de l'atelier/de l'échange de jeunes, etc. Ainsi, les participants apprendront à mieux se connaître et à connaître les compétences de chacun, ce qui les aidera à collaborer lors des activités suivantes.
- En fonction du groupe, l'activité peut également inclure quelques tâches physiques.

Références :

YOUTRAIN (Video-Tutorial) : Team Building Group Challenge: Mission Impossible, disponible à l'adresse : https://www.youtube.com/watch?v=jTo_4D9Ghlw&feature=youtu.be&fbclid=IwAR2DXG2ags_qXlnMRHbJ9f-xGYPxGr44270f_hCwnCcZ33KgC8ljRFS_LfQ

Institut d'analyse et de développement (2016) : Cours de formation « Inclusion des jeunes des minorités européennes », disponible à l'adresse : <https://minorityinclusion.files.wordpress.com/2016/02/mission-impossible.pdf>

Matrioska.CY (2018) : Ensemble, nous pouvons dessiner un avenir meilleur. Manuel, p. 11, disponible sur : https://2a81c709-5422-4db3-a08e-51ca3e799541.filesusr.com/ugd/7cd403_4d2bc60931e64e0bbc6c83df233fcdca.pdf

Annexe

Exemple de feuille de travail (PDF)

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A5

Nom de l'activité :

Café zéro haine

Objectifs

- Dialoguer de manière coopérative, participer activement à une conversation et exprimer son opinion
- Renforcer le sentiment qu'il est nécessaire de créer des coalitions pour combattre les crimes de haine
- Développer collectivement ses connaissances, identifier les possibilités d'actions individuelles et collaboratives nécessaires pour changer la société

Modalités :

- Matériel : 5 tables et autant de chaises que de participants. Sur chaque table, disposer : des feuilles paperboard, des stylos, des crayons, des marqueurs. Le petit plus : disposer des snacks et des rafraîchissements sur chaque table pour créer l'ambiance café et mettre une musique de fond.
- Durée : 1h30
- Nombre de participants : au moins 12 participants

Déroulement :

- Préparer la pièce et créer une l'ambiance café : installer les tables et les chaises, mettre une nappe sur chaque table, préparer quelques snacks et rafraîchissements.
- Placer des feuilles paperboard sur chaque nappe ainsi que des marqueurs colorés.
- Créer un environnement accueillant.
- Préparer des questions percutantes (une question par table). Les questions peuvent être les suivantes (possibilité de les modifier pour répondre aux besoins de votre public) :
 1. **Pourquoi les crimes de haine sont-ils si répandus dans nos sociétés aujourd'hui ?**
 2. **Comment pouvons-nous combattre les crimes de haine ? Avec quels types de moyens ? Est-il vraiment important de lutter contre la haine ?**
 3. **Quelles solutions nos sociétés nous offrent-elles aujourd'hui pour combattre les crimes de haine ?**
 4. **De quelle manière devons-nous combattre les crimes de haine: individuellement ou collectivement ? Quels outils peut-on utiliser dans les deux cas ?**
 5. **Comment pouvons-nous créer des coalitions avec d'autres membres/acteurs de nos communautés ? Pouvez-vous énumérer certaines actions qu'il est possible de mener ?**
- Répartir les participants en petits groupes et faites asseoir une équipe par table. Un groupe devrait compter 4 à 5 personnes. Ce sont vos « groupes de conversation ».
- Expliquer aux participants qu'ils vont maintenant avoir 3 tours de conversation (ou plus) en rapport avec la question posée sur la table. Chaque tour dure environ 10 à 15 minutes.
- Encourager les participants à écrire, gribouiller et dessiner des idées clés sur leurs nappes/feuilles de papier.
- Après le premier tour de table, demander à chaque table de désigner un « hôte » qui restera à la table pendant que les autres se déplaceront vers d'autres tables.
- Les « voyageurs » passent maintenant à la table suivante/à la question suivante (par exemple, table 1 -> table 2 ; table 2 -> table 3, etc.), emportant avec eux les idées, thèmes et questions clés de leur ancienne table dans leurs nouvelles conversations.
- Demandez aux « hôtes de table » d'accueillir leurs nouveaux invités et de partager brièvement les idées, les thèmes et les principales questions de la conversation initiale. Encourager les invités à relier et connecter les idées provenant de leurs conversations

précédentes, en écoutant attentivement et en s'appuyant sur les contributions de chacun.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Soyez attentif à la raison pour laquelle vous réunissez des jeunes, et à ce que vous souhaitez atteindre comme résultat.
- Une fois que vous savez quel résultat vous souhaitez obtenir et le temps dont vous disposez, vous pouvez décider du nombre et de la durée appropriée des tours de conversation.
- Créez un espace sûr et accueillant permettant aux idées et aux opinions de chacun de germer et de se connecter.
- Trouvez des questions qui comptent, qui correspondent aux préoccupations réelles du groupe. Une bonne question est simple et claire, elle incite à la réflexion, génère de l'énergie, oriente la recherche, fait apparaître des hypothèses auxquelles les participants n'auraient jamais pensé et ouvre de nouvelles possibilités.
- Encouragez tout le monde à prendre part et à contribuer avec ses idées et ses points de vue, mais permettez également à quiconque souhaite seulement écouter de pouvoir également le faire.

Bilan :

Lors de la discussion finale, il est possible de poser les questions suivantes aux participants :

- Comment l'activité a-t-elle fonctionné pour vous ?
- Les questions étaient-elles claires, mais étaient-elles suffisamment ouvertes pour susciter le débat ?
- Pour les hôtes de table : comment avez-vous perçu les conversations à votre table ?
- Était-il facile/difficile d'engager la discussion ? Pourquoi ?
- Quels types d'actions/outils/moyens ont été suggérés pour aider à combattre les crimes de haine ? Est-il possible de les mettre en place dans nos sociétés actuelles ? Pourquoi ? Si non, pourquoi ?
- Pensez-vous que nos sociétés permettent l'émergence de collaborations et de coalitions contre les crimes de haine ? Pourquoi ? Et pourquoi pas ?
- Pensez-vous qu'il soit plus facile de combattre les crimes de haine au niveau individuel ou collectif ? Pourquoi ?

Pour aller plus loin :

- Il est conseillé de rédiger un résumé des principales idées issues des discussions et de le partager avec les participants par la suite et le cas échéant, dans le cadre du compte-rendu de l'activité ou dans un document à part. Le résumé sera utile aux sessions, car il est important de noter en détail les réactions et les contributions des participants.

References/Further Reading

Cette activité a été adaptée de :

The World Café Community Foundation (2015): A Quick Reference Guide for Hosting World Café, disponible sur : <http://www.theworldcafe.com/wp-content/uploads/2015/07/Cafe-To-Go-Revised.pdf>

Le site web du World Café Community Foundation et la boîte à outil pour l'accueil, disponible à l'adresse : <http://www.theworldcafe.com/tools-store/hosting-tool-kit/>

UNICEF (2015) : UNICEF Knowledge Exchange Toolbox, disponible sur : https://www.unicef.org/knowledge-exchange/index_82053.html

(World Café : https://www.unicef.org/knowledge-exchange/files/World_Cafe_production.pdf)

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A6

Nom de l'activité :

Coopération argumentée

Objectifs

- Expérimenter le fait de prendre des initiatives, d'exprimer ses propres idées, pensées et opinions, tout en écoutant et en respectant celles des autres, en s'adaptant et en apprenant à faire des compromis pour atteindre un objectif commun.
- Réfléchir, concevoir et si possible, réaliser des activités et trouver des solutions pour éviter et combattre les crimes de haine.

Modalités :

- Matériel : feuilles de papier, paperboard, marqueurs
- Durée : 1h
- Nombre de participants : 8, 16 ou 24 participants

Déroulement :

- Demander aux participants de noter sur une feuille de papier au moins une idée d'action pour éviter et combattre les crimes de haine chez les jeunes (travail individuel).
- Les participants doivent ensuite trouver un binôme. Chacun présente ses idées à l'autre, puis ils devront tenter de se mettre d'accord sur une action commune basée sur les idées des deux partenaires.
- Les binômes rejoignent ensuite un autre binôme afin de former des groupes de quatre. Chaque binôme présente ses idées d'actions à l'autre, ils devront ensuite se mettre d'accord sur une action basée sur les activités présentées qui convient aux quatre membres du groupe.
- Les groupes de quatre forment maintenant des groupes de huit. Chaque groupe présente son idée d'action à l'autre et les groupes de 8 doivent trouver une idée commune qui convient à tous les membres. (S'il y a 8 participants au total, il y aura une idée finale, s'il y a, par exemple, 16 ou 24 participants dans le groupe, il pourrait y avoir 2 ou 3 idées différentes).
- Lors de la discussion plénière, les groupes présentent leurs idées d'action sur la manière de prévenir et d'éliminer les crimes de haine chez les jeunes.
- Les autres participants peuvent faire des commentaires, donner des suggestions, etc. et pourraient ainsi aider à améliorer l'idée.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- Cela peut être intéressant d'avoir quelques observateurs qui suivraient le processus et donneraient ensuite leur avis sur la façon dont les différents groupes ont procédé et les stratégies qu'ils ont mises en place. Les gens ne sont pas nécessairement pleinement conscients de leur propre rôle ou de leur façon de se comporter.

Bilan :

Questions pour diriger la discussion sur les idées d'action :

- Dans quelle mesure les idées d'actions sont-elles différentes ou similaires dans chaque groupe ?
- Quelles sont les principales différences et similitudes ?
- À quels aspects de l'évitement et du combat contre les crimes de haine ces actions se rapportent-elles ?
- A-t-il été difficile de trouver des idées et des actions communes ? Pourquoi ?
- Dans quelle mesure étiez-vous prêts à faire des compromis ou à abandonner certaines de vos idées pour parvenir à un accord commun ?

Les questions pour diriger le bilan du processus de coopération peuvent être les suivantes :

- Quel a été votre rôle dans la formulation des idées aux différentes étapes (en binômes, en groupes de quatre, etc.) ? Comment vous êtes-vous senti ?
- Avez-vous eu autant d'espace que vous le souhaitez ou que jugiez nécessaire pour participer ? Si non, pourquoi ?
- Qu'est-ce qui vous a aidé à participer et à coopérer avec les autres ? Qu'est-ce qui a entravé votre participation ?
- Quel est le rapport entre l'idée finale présentée lors de la discussion en plénière et votre idée individuelle ? Êtes-vous satisfait du résultat ? Pourquoi ?
- Selon vous, comment la coopération et la participation active peuvent-elles apporter un changement ?

Pour aller plus loin :

- Vous pouvez utiliser cette activité comme une pré-activité pour mettre en œuvre ultérieurement les actions proposées par les participants.
- S'il y a plus d'une idée, les participants peuvent voter et mettre en œuvre celle qui a obtenu le plus de voix ou choisir au hasard l'activité sur laquelle ils devront travailler avec les autres participants. À la fin, ils réalisent les activités choisies. Si possible, ils peuvent impliquer la communauté et d'autres jeunes dans un événement ouvert à tous (atelier, exposition ou autre).

Références :

L'activité est basée sur l'exemple de l'activité « Participation Snowball » du Conseil de l'Europe (2015) : Have your say ! Manuel sur la Charte européenne (révisée) sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale, p. 113, disponible en anglais sur :

<https://rm.coe.int/16807023e0>

**Code de l'outil
d'apprentissage :**

M6A7

Nom de l'activité :

Porteurs de paroles / Débat de rue

Objectifs

- Encourager le travail avec différents types de personnes dans différents endroits, être capable d'entamer une conversation et de mener une discussion constructive avec des inconnus, des passants dont les opinions peuvent différer des nôtres.
- Acquérir les compétences et l'expérience nécessaires pour organiser des rassemblements publics, des interactions et des échanges d'opinions.

Modalités :

- Matériel : Lieu - espace public (une autorisation, si nécessaire), planches colorées, corde solide pour tenir les planches, planches plus petites pour relier les planches, marqueurs noirs et blancs, table pliante.
- Durée : activité sur une journée entière (si nécessaire, un autre jour peut être utilisé pour la préparation)
- Nombre de participants : 20 participants organisant et accueillant le débat de rue + autant de passants que possible.

Déroulement :

Expliquez le déroulement de l'activité aux participants. Puis suivez les étapes.

Étapes de l'organisation d'un débat de rue / d'un porteur de paroles :

1. Choisissez le thème et la question.

Tout le monde doit pouvoir répondre à la question, quel que soit son niveau d'éducation, son milieu social, son âge ou son sexe. Quelques exemples : a) J'ai eu des réactions haineuses lorsque... b) Le monde serait moins haineux si...c) Pouvons-nous tous vivre ensemble ? d) Quand vous êtes-vous sentis différents ? e) Je me suis senti exclu lorsque... f) Pouvons-nous améliorer la société ?

2. Tester, valider et confirmer la question

- Les questions doivent être formulées de manière à encourager la libre-pensée sans orienter par inadvertance les réponses vers un domaine spécifique.
- Pour vérifier que la question est intéressante et peut intéresser un large public, vous pouvez la tester auprès de votre famille, de vos proches et de vos amis de tout âge.

3. Recueillir les premières réponses

- Pour lancer le débat de rue, vous devrez accrocher la question et quelques « premières réponses » afin de rendre l'atelier compréhensible pour les passants : une question, des réponses différentes. Pour ce faire, vous pouvez réutiliser les réponses que vous avez recueillies lors du test de la question.
- Pour commencer l'atelier, vous avez besoin d'au moins 4-5 panneaux avec la réponse et de 8-10 au maximum (pour laisser de la place aux nouvelles réponses).

4. Identification d'un lieu pour l'atelier

- Il est important de trouver un lieu adapté à l'atelier. L'endroit doit être accueillant pour que les gens s'arrêtent et prennent le temps

de lire, mais aussi pour qu'ils puissent échanger avec les enquêteurs.

- Il est nécessaire d'envisager comment aménager l'atelier pour qu'il soit visible par tous, et comment le rendre attrayant à l'œil.

5. Choisir judicieusement le moment

- Le choix du moment peut être lié à votre cible spécifique, à de nombreux facteurs locaux et culturels différents, etc. Si vous voulez toucher les jeunes, le samedi soir peut être une bonne option, et si vous voulez toucher les étudiants, un jour de semaine sera plus approprié. Vous devez choisir votre moment et ne pas le prendre par hasard.

6. Organisez l'équipe

- Le porteur de parole/débat de rue est fait pour faciliter la participation de la diversité des citoyens au débat. Il doit également être adapté à la diversité de l'équipe. Il est important que chaque membre assume un rôle, comme celui d'animateur/intervieweur direct, de scribe, de scénographe, de preneur de notes, etc. Le travail des intervieweurs commence dès l'affichage du premier panneau et peut durer un certain temps. Écouter activement, prendre des notes et participer à la discussion est un travail fatigant et l'animateur doit avoir des pauses et se faire remplacer par un collègue. Il est recommandé d'établir un système de planification, un planning d'équipe pour s'assurer que tout le monde est impliqué, et que les responsabilités et la charge de travail sont réparties équitablement.

7. Choisir le lieu

- Le choix du lieu est essentiel. Le matériel est prêt, une table est installée ; quelques étapes permettent de transcrire les réponses recueillies lors des entretiens sur des panneaux supplémentaires au fur et à mesure de l'avancement de l'atelier.

8. L'atelier

- L'objectif étant d'extraire l'essence des opinions, les enquêteurs doivent encourager les participants à réfléchir sur leur passé, leur expérience quotidienne ou leurs perspectives.
- Les notes prises doivent être lues aux passants à la fin de l'entretien. Ensemble, ils peuvent alors choisir ce qui sera exactement affiché sur le panneau. Cela donne l'assurance que la voix du participant restera la sienne et que son point de vue sera représenté d'une

manière qui lui convient.

- **Accrocher les panneaux** : Les panneaux sont disposés de manière à varier les couleurs et la diversité de leur contenu.
- **Transcription des réponses recueillies** : Une fois que les entretiens sont terminés et que le texte final a été rédigé, le contenu est transmis au scribe dont le travail consiste maintenant à tout écrire sur des panneaux colorés. Le scribe peut varier la taille des panneaux, les polices de caractères, les couleurs pour mettre en valeur certaines parties du message et faciliter la lecture, mais aussi pour souligner la diversité des opinions, en présentant des perspectives radicalement différentes pour permettre aux autres passants de lire de loin.
- **La lecture** : Pendant que les entretiens sont menés, certains piétons peuvent se rassembler pour lire les réponses déjà affichées. Un rassemblement de personnes devant l'atelier suscitera la curiosité des autres, ce qui permettra au public de s'agrandir sans que personne ne se sente exposé ou menacé.

Conseils pour l'animateur (ce à quoi il ou elle doit prêter attention) :

- L'ensemble du processus peut prendre du temps (d'une journée à plusieurs). Il varie en fonction de l'objectif, de l'expérience de l'équipe, de la présence de l'atelier lors d'un événement, des objectifs des organisateurs, etc.
- Gardez à l'esprit que l'objectif n'est pas d'influencer les opinions ou d'obtenir des réponses spécifiques des gens, mais plutôt d'obtenir l'opinion d'un participant volontaire sur un sujet spécifique.
- L'équipe d'un atelier devrait idéalement comprendre plus de deux animateurs pour superviser les débats et s'assurer que les enquêteurs se sentent en confiance et en sécurité avec leurs interlocuteurs et être prêts à intervenir en cas de conflit.
- Comme il s'agit d'un événement en plein air, la météo joue un rôle crucial dans le succès d'un débat de rue. La pluie ou des conditions défavorables ne seront pas propices à ce que les gens s'arrêtent pour discuter de leurs opinions, il serait donc malvenu d'organiser un tel atelier si les prévisions ne semblent pas favorables, à moins qu'il n'y ait une zone de secours où l'atelier peut avoir lieu, ou que la zone soit couverte.

Bilan :

Après avoir finalisé l'atelier, assurez-vous de discuter avec les participants (enquêteurs, scribes, etc.) de leurs sentiments, de leurs observations pendant l'activité. Vous pouvez poser les questions suivantes :

Guiding questions can be:

- Avez-vous trouvé l'activité utile/intéressante ?
- Vous êtes-vous senti à l'aise (ou pas) pendant la préparation de l'atelier et pendant l'atelier ?
- Comment était-ce d'interagir avec des étrangers, avec des personnes ayant des opinions et des croyances différentes ?
- Avez-vous reçu des commentaires négatifs pendant les entretiens ? Qu'avez-vous ressenti ?
- Quelle a été la partie la plus facile/la plus difficile ? Pourquoi ? Que feriez-vous différemment la prochaine fois ?
- Selon vous, la méthode du débat de rue ou toute autre interaction avec la communauté peut-elle être utile et efficace pour aider les gens à identifier, surveiller et prévenir les actions motivées par la haine autour d'eux ? Comment ? Que faudrait-il faire ?

Pour aller plus loin :

- Si cela est autorisé, les panneaux peuvent rester exposés après l'atelier. Ils servent à susciter la réflexion et la délibération sur leur contenu, en jouant le rôle d'animateurs lorsque les piétons passent devant et réfléchissent à ce que pensent les autres.
- Les débats de rue peuvent être organisés de multiples façons et aborder de nombreux sujets. C'est aussi un excellent moyen de donner aux jeunes les moyens d'entamer des conversations sur des sujets difficiles avec des personnes qu'ils ne connaissent même pas.

References/Further Reading

Municipalité de Tiggiano (Ed.) (2019) : Débat de rue - Le porteur de paroles. Guide de découverte, disponible sur : https://www.spacetwinning.eu/pdf/Guideline_for_street_debate.pdf

Association Lojtra (Ed.) (2018) : Lettre d'information de l'Agora de l'éducation globale, disponible sur : https://geagora.eu/wp-content/uploads/2019/03/Newsletter-GeAgora-EN_02.pdf

Diritti a Sud (Ed.) (2017) : Vues de la rue. Les jeunes pour la diversité. Guide comment sensibiliser à la diversité dans la rue, disponible sur : https://www.agenziagiovani.it/images/files/Erasmus/Guideline_Street_Views_Youth_for_Diversity.pdf

Annexe

Plan des modules

Vous trouverez sur les pages ci-après huit modèles de plans de modules. Il s'agit d'exemples de la manière dont les méthodes de ce programme peuvent être utilisées lors d'ateliers.

Six d'entre eux illustrent la manière dont différentes méthodes d'un module peuvent être combinées ; les participants ont ainsi l'occasion de travailler de manière intensive sur un seul sujet. Deux autres montrent comment les méthodes peuvent être combinées à travers les modules, afin que les participants aient une vue d'ensemble de tous les aspects que le sujet du crime de haine englobe. Les deux options sont possibles et peuvent être utiles.

Tous les plans sont des exemples et doivent bien sûr être adaptés en fonction de la situation. Par exemple, il peut être utile de commencer par une méthode visant à « faire connaissance » lorsque les participants se réunissent pour la première fois en groupe. Le nombre et la durée des pauses peuvent également varier, par exemple s'il y a un déjeuner entre les deux. Il est également recommandé d'ajouter de courts exercices d'échauffement ou de dynamisation (energizers), ainsi que des phases de conclusion et de feedback personnalisées.

N'hésitez pas à tester, combiner, adapter et ajouter !

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
50 min	Prendre conscience de la diversité des émotions et de leurs nuances Développer le champ lexical des émotions pour mieux les (re)connaître, et agir (indirectement) de manière adéquate Pouvoir identifier les émotions à l'aide du langage corporel Définir ce qu'est une émotion et commencer à établir le lien avec les besoins	Quand le corps parle à notre place... (M2A1),	Pour chaque petit groupe, environ 20 photos (plastifiées) représentant diverses émotions (voir l'exemple à l'annexe 2 de l'activité M2A1) Noms des émotions correspondantes (1 émotion = 1 feuille de papier plastifiée) Post-it ou des fiches bristol Patafix ou scotch double face
10 min	Pause		
60 – 90 min	Comprendre ce qu'est un crime de haine Affiner la compréhension de ce qu'est une émotion et son lien avec les besoins Identifier l'impact émotionnel des crimes de haine sur leurs victimes	Et si ça m'arrivait ? (M2A2), p.50	Scotch pour marquage au sol Vidéoprojecteur PC Documents annexes à l'activité M2A2 (annexe 1 à 4)
10 min	Pause		
40 min	Mettre en pratique les acquis des activités M2A1 et M2A2 Identifier ainsi les signes extérieurs démontrant qu'une personne est victime d'un crime de haine	Quels sont les signes ?! (M2A3), p.54	Scénarios de l'activité M2A2
10 min	Pause		
50 minutes	Avoir une idée des signes qui permettent d'identifier les victimes de crime haineux Identifier l'impact émotionnel de la discrimination sur les victimes	Dans la vraie vie (M2A4), p.57	Vidéoprojecteur PC Paperboard Fiches bristol Vidéo en ligne « In real life » (Annexe de l'activité M2A4)
15 minutes	Fin de session	Retours et fin de session	

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
20 - 30 min	Apprendre à se connaître et développer la confiance mutuelle Reconnaître les différences, même dans des groupes supposés homogènes Apprendre que certaines différences entre les personnes sont associées à un jugement/dégradation, mais que d'autres ne le sont pas	Bingo pour faire connaissance (M3A1), p. 64	Feuille de travail « Bingo pour faire connaissance » (voir l'annexe de l'activité M3A1)
20 min	Reconnaître les mécanismes de la discrimination Apprendre combien il peut être douloureux d'être réduit à une seule caractéristique identitaire	Mon enveloppe (M3A3) - part 1, p. 72	Enveloppes Feuilles de papier (A4) Ciseaux Colle Matériel de travaux manuel (par exemple, papier de couleur, autocollants, paillettes, magazines, journaux, etc.)
10 min	PAUSE		
30 – 45 min	Apprendre à faire la distinction entre catalogage, stéréotype et préjugé Découvrir comment se forment les stéréotypes et les préjugés Apprendre à gérer les préjugés négatifs	Catalogage, stéréotype et préjugé (M3A4), p.75	Paperboards préparés (voir l'annexe de l'activité M3A4) Cartes préparées avec des situations Carte mentale sur un mur
45 min	Analyser la discrimination (en particulier le racisme) Reconnaître l'influence des récits dominants sur ses propres attitudes Voir comment les stéréotypes, les images discriminatoires et les modes de pensée se sont développés et ont évolué au cours de l'histoire	Le danger d'une histoire unique (M3A5), p.79	Vidéo « Le danger d'une histoire unique » (voir les références de l'activité M3A5)
15 min	PAUSE		

Duration	Learning Objectives	Activity	Material
30 min	Reconnaître les mécanismes de la discrimination Apprendre combien il peut être douloureux d'être réduit à une seule caractéristique identitaire	Mon enveloppe (M3A3) - part 2, p.72	worksheet "Get to know-Bingo" (refer to Annexe of M3A1)
15 min	CLOSING	Feedback and closing	

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
60 - 90 min	Comprendre la complexité des motivations qui se cachent derrière les crimes/incidents de haine Comprendre les obstacles structurels auxquels les gens sont confrontés et qui peuvent entraîner des crimes/incidents de haine Sensibiliser à l'inégalité des chances et promouvoir la pensée critique	Un pas en avant (M3A6), p. 84	Espace ouvert (couloir, grande salle ou extérieur) Enveloppe ou chapeau Cartes Profil Liste des situations et des événements (voir l'annexe de l'activité M3A6)
15 min	Pause		
60 - 90 min	Comprendre les différents éléments de la discrimination Améliorer la collaboration et expérimenter différentes formes d'expression	Confronte les faits (M3A8), p. 95	Matériel de classe Marqueurs, crayons, crayons de couleur Feuilles à dessin, post-it
10 min	Pause		
45 - 60 min	Explorer ses propres connaissances sur le thème de l'altérité et apprendre les uns des autres	Fonctions et caractéristiques de l'altération (M3A9), p. 99	Feuilles paperboard préparées à l'avance en A3, chacune divisée en trois parties Au milieu se trouve le mot « Altération », les parties sont numérotés 1, 2 et 3
30 - 40 min	Prendre conscience des étiquettes sociales Se rendre compte que l'on colle souvent des étiquettes aux gens en se basant uniquement sur leur apparence Déplacer le regard des différences vers les similitudes entre les inconnus.	Tout ce que l'on a en commun (M3A10), p. 103	Vidéo « Tout ce que l'on a en commun » (voir les références de l'activité M3A10)
10 min	Pause		

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
30 min	Résumer ce que l'on a appris et les questions qui sont restées sans réponse	Discussion silencieuse (M3A11), p. 107	4-5 feuilles paperboards préparées à l'avance avec chacune une question (voir l'introduction de l'activité M3A11) 1 marqueur par personne
15 min	Fin de session	Retours et fin de session	

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
40 - 60 min	Améliorer les connaissances sur le discours de haine Débattre et entendre d'autres opinions Développer des compétences de débat et d'analyse	Qu'est-ce qu'un discours de haine ? (M4A1), p. 114	Salle spacieuse Feuilles paperboard et marqueurs Définitions découpées
10 min	Pause		
50 - 70 min	Explorer les limites et les controverses existantes entre la liberté d'expression et le discours de haine Développer des compétences de débat et d'analyse	Dans quelle situation suis-je ? (M4A2), p. 119	Espace suffisant pour permettre à 4 ou 5 groupes de travailler feuilles paperboard et marqueurs
10 min	Pause		
60 – 90 min	Analyser les racines, les résultats et les causes actuelles des discours de haine Considérer l'impact de la pauvreté, du racisme, du sexisme et de l'antisémitisme sur la prolifération des discours de haine	Les racines de la haine (M4A3), p. 127	Feuilles paperboard Post-it Stylos Marqueurs
15 min	Fin de session	Retours et fin de session	

Module : Le rôle des médias dans la propagation des discours de haine et dans la montée des crimes de haine



Temps nécessaire : 6h30 - 8h (incluant une longue pause) ; possibilité de diviser le module en deux sessions

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
60 - 80 min	Sensibiliser au rôle des réseaux sociaux dans la diffusion des crimes de haine Améliorer les connaissances sur les crimes de haine en ligne, les discours de haine et la cyber intimidation Apprendre comment les crimes de haine se manifestent concrètement dans les médias	Crimes de haine en ligne... De quoi parle-t-on ? (M5A1), p. 140	Scénarios discours de haine & cyber harcèlement (fournis en annexe de l'activité M5A1) Feuilles paperboard Marqueurs
15 min	Pause		
90 min	Améliorer la connaissance des acteurs impliqués dans la création et la diffusion des crimes de haine sur les réseaux sociaux Prendre conscience du rôle clé des jeunes et de leurs réseaux dans la lutte contre les crimes de haine Connaître les actions concrètes que les jeunes peuvent mener contre les crimes de haine	Sur les traces d'Oli... (M5A2), p. 146	Jeu de cartes « Le scénario d'Oli » (voir l'annexe de l'activité M5A2) Feuilles paperboard Marqueurs
15 min	Pause		
90 min	Connaître les stratégies pour faire face aux crimes de haine sur les réseaux sociaux Connaître les moyens de signaler ces mêmes crimes de haine	Signaler les discours de haine sur les réseaux sociaux : mode d'emploi ! (M5A3), p. 158	PC ou smartphones pour des recherches en ligne Feuilles paperboard Marqueurs
15 min	Pause		
60 – 80 minutes	Explorer les différentes formes de discours de haine en ligne Encourager la réflexion critique sur les différents cas de discours de haine en ligne Améliorer les connaissances sur la façon d'utiliser des contre-récits et des récits alternatifs lorsque l'on est témoin d'un incident de discours de haine en ligne	Je peux penser différemment ! (M2A4), p. 162	Environ 4-5 copies des documents 1 et 2 (voir l'annexe de l'activité M5A4) Plusieurs feuilles paperboard Marqueurs
15 min	Fin de session	Retours et fin de session	

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
30 min	<p>Se familiariser avec les opinions du groupe</p> <p>Prendre conscience des moyens de comprendre les sentiments, les mots et les comportements sous-jacents aux crimes et incidents haineux</p> <p>Comprendre qu'il existe une pluralité d'opinions et que nous devons les écouter de manière critique et active (en gardant à l'esprit que les droits de l'homme sont indivisibles, interdépendants et intimement liés)</p> <p>Développer ses compétences de discussion et de raisonnement</p>	Chaises tournantes (M6A1), p. 174	Cloche, papier A4 ou cahiers, stylos
15 min	Pause		
90 min	<p>Dialoguer de manière coopérative, participer activement à une conversation et exprimer son opinion</p> <p>Renforcer le sentiment qu'il est nécessaire de créer des coalitions pour combattre les crimes de haine</p> <p>Développer collectivement ses connaissances, identifier les possibilités d'actions individuelles et collaboratives nécessaires pour changer la société</p>	Café zéro haine (M6A5), p. 195	<p>5 tables et autant de chaises que de participants</p> <p>Sur chaque table disposer :</p> <p>Feuilles paperboard</p> <p>Stylos, crayons, marqueurs</p> <p>Le petit plus :</p> <p>Snacks et boissons sur chaque table pour créer l'ambiance café</p> <p>Musique de fond</p>
15 - 30 min	Pause		
60 min	Expérimenter le fait de prendre des initiatives, d'exprimer ses propres idées, pensées et opinions, tout en écoutant et en respectant celles des autres, en s'adaptant et en apprenant à faire des compromis pour atteindre un objectif commun	Coopération argumentée (M6A6), p. 200	<p>Feuilles de papier</p> <p>Feuilles paperboard</p> <p>Marqueurs</p>
15 min	Fin de session	Retours et fin de session	

Temps nécessaire : 6h - 7h (incluant une longue pause) ;
possibilité de diviser le module en deux sessions

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
20 - 30 min	Apprendre à se connaître et développer la confiance mutuelle Reconnaître les différences, même dans des groupes supposés homogènes Apprendre que certaines différences entre les personnes sont associées à un jugement/ dégradation, mais que d'autres ne le sont pas	Bingo pour faire connaissance (M3A1), p. 64	Feuille de travail « Bingo pour faire connaissance » (voir l'annexe de l'activité M3A1)
40 - 60 min	Améliorer les connaissances sur le discours de haine Débattre et entendre d'autres opinions Développer des compétences de débat et d'analyse	Qu'est-ce qu'un discours de haine ? (M4A1), p. 114	Salle spacieuse Feuilles paperboard et marqueurs Définitions découpées
15 min	Pause		
50 min	Avoir une idée des signes qui permettent d'identifier les victimes de crime haineux Identifier l'impact émotionnel de la discrimination sur les victimes	Dans la vraie vie (M2A4), p. 57	Vidéoprojecteur PC Paperboard Fiches bristol Vidéo en ligne « In real life » (Annexe de l'activité M2A4)
15 min	Pause		
60 - 90 min	Analyser les racines, les résultats et les causes actuelles des discours de haine Considérer l'impact de la pauvreté, du racisme, du sexisme et de l'antisémitisme sur la prolifération des discours de haine	Les racines de la haine (M4A3), p. 127	Feuilles paperboard Post-it Stylos Marqueurs
30 - 60 min	Pause		

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
90 min	<p>Dialoguer de manière coopérative, participer activement à une conversation et exprimer son opinion</p> <p>Renforcer le sentiment qu'il est nécessaire de créer des coalitions pour combattre les crimes de haine</p> <p>Développer collectivement ses connaissances, identifier les possibilités d'actions individuelles et collaboratives nécessaires pour changer la société</p>	Café zéro haine (M6A5), p. 195	<p>5 tables et autant de chaises que de participants</p> <p>Sur chaque table disposer</p> <p>Feuilles paperboard</p> <p>Stylos, crayons, marqueurs</p> <p>Le petit plus :</p> <p>Snacks et boissons sur chaque table pour créer l'ambiance café</p> <p>Musique de fond</p>
15 min	Fin de session	Retours et fin de session	

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
10 min	Début	Accueil et présentation du plan du module	Paperboard avec le plan du module
30 min	<p>Définir et comprendre ce qu'est un crime de haine</p> <p>Comprendre le lien entre le racisme, la discrimination et les crimes de haine</p> <p>Faire la différence entre un comportement offensant et un délit</p> <p>Comprendre la diversité des groupes qui sont la cible habituelle des crimes et des comportements haineux</p> <p>Réfléchir sur le rôle des spectateurs ou des témoins de crimes et de comportements haineux</p>	Ce n'est pas seulement offensant C'est un délit (M1A2), p. 23	<p>PC</p> <p>Vidéoprojecteur</p> <p>Paperboard</p> <p>Vidéo : « Crime de haine – Campagne nationale » (voir les références de l'activité M1A2)</p>
30 - 45 min	<p>Apprendre à faire la distinction entre catalogage, stéréotype et préjugé</p> <p>Découvrir comment se forment les stéréotypes et les préjugés</p> <p>Apprendre à gérer les préjugés négatifs</p>	Catalogage, stéréotype et préjugé (M3A4), p. 75	<p>Paperboards préparés (voir l'annexe de l'activité M3A4)</p> <p>Cartes préparées avec des situations</p> <p>Carte mentale sur un mur</p>
15 min	Pause		
30 min	<p>Donner sa propre opinion</p> <p>Développer ses capacités d'écoute</p> <p>Développer ses compétences de discussion et de raisonnement</p>	Ligne d'opinion (M6A2), p. 178	<p>Trois feuilles cartonnées de couleur différente (chaque feuille cartonnée doit indiquer l'une des phrases suivantes : « je suis d'accord », « je ne suis pas sûr.e », « je ne suis pas d'accord »)</p> <p>Scotch</p>
45 min	<p>Analyser la discrimination (en particulier le racisme)</p> <p>Reconnaître l'influence des récits dominants sur ses propres attitudes</p> <p>Voir comment les stéréotypes, les images discriminatoires et les modes de pensée se sont développés et ont évolué au cours de l'histoire</p>	Le danger d'une histoire unique (M3A5), p. 79	Vidéo « Le danger d'une histoire unique » (voir les références de l'activité M3A5)

Durée	Objectifs	Activité	Matériel
30 min	Pause		
60 min	<p>Expérimenter le fait de prendre des initiatives, d'exprimer ses propres idées, pensées et opinions, tout en écoutant et en respectant celles des autres, en s'adaptant et en apprenant à faire des compromis pour atteindre un objectif commun</p> <p>Réfléchir, concevoir et, si possible, réaliser des activités et trouver des solutions pour éviter et combattre les crimes de haine au sein des communautés</p>	Coopération argumentée (M6A6), p. 200	<p>Feuilles de papier</p> <p>Feuilles paperboard</p> <p>Marqueurs</p>
15 min	Fin de session	Retours et fin de session	

Protocole d'atténuation des incidents liés à la haine

Étape 1 : prendre conscience de la définition des incidents liés à la haine, identifier les différentes actions, activités, expressions et discours à la fois dans un espace physique et en ligne. Tenir compte des particularités culturelles et sociales tout en conservant les définitions pratiques.

Étape 2 : évaluer les activités, les actions, les expressions, les attitudes et les discours selon leur caractère représentatif, instigateur, promoteur ou encourageant du discours et du crime de haine.

Étape 3 : évaluer la présence d'un danger clair, présent et imminent menaçant la vie et le bien-être des individus ou des groupes. En cas de danger clair, présent et imminent, alerter les autorités de police locales.

Étape 4 : évaluer la présence d'un risque pour la réputation des individus et des groupes. En cas de risque avéré, le signaler aux autorités et/ou aux parties prenantes concernées.

Étape 5 : dans les cas où, bien qu'aucun risque imminent ne soit présent, le ou les sujets éprouvent un malaise, des mesures d'atténuation doivent être prises pour a) éloigner le sujet de la situation b) éloigner les instigateurs de la situation, cesser les activités liées / comprenant des éléments haineux.

Étape 6 : identifier les causes des discours et des crimes de haine : les causes culturelles et sociales (stéréotypes, préjugés, xénophobie, homophobie, racisme) peuvent être traitées au moyen de campagnes de sensibilisation et de formation. Les causes liées à l'activité criminelle, au discours et au crime de haine institutionnalisés, nécessitent des interventions au niveau juridique, législatif et politique.

Étape 7 : prendre des mesures pour protéger les groupes/sujets vulnérables.

Étape 8 : faire pression contre les discours de haine occasionnels et crimes de haine tels que présentés dans les œuvres de fiction, les séries télévisées, les films, les jeux en ligne, etc.

Étape 9 : sensibiliser toutes les parties prenantes et préserver cette sensibilisation au moyen d'une communication régulière et d'activités de visibilité.



youth2unite
stand-up against
hate and violence



Erasmus+